



# Rapport d'Activités 2017

→ CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DE LA HAUTE-GARONNE



Notre rapport d'activités expose dans le détail l'action du Conseil départemental pour 2017, deuxième année de plein exercice depuis le renouvellement de l'Assemblée départementale en mars 2015. Alors que la clôture de l'année 2017 marque à quelques mois près la date symbolique du mi-mandat, les réalisations du Conseil départemental témoignent de la nouvelle dynamique que nous avons enclenchée pour la Haute-Garonne et les Haut-Garonnais.e.s.

Nombre de nos engagements sont aujourd'hui devenus réalités et depuis 2015 notre feuille de route est claire : améliorer les conditions de vie concrètes de nos concitoyens et lutter contre les inégalités sociales et territoriales, soutenir l'activité de nos entreprises en créant de l'activité et de l'emploi *in situ*, accompagner le dynamisme de nos associations, permettre à nos 587 communes de concrétiser leurs projets d'équipements et de modernisation.

Pour la réalisation de nos objectifs, nous avons défini des priorités qui se traduisent sur le terrain par des actions très concrètes.

- › **Faire vivre la République** par des mesures fortes en faveur de l'égalité femmes-hommes, de la mixité scolaire, du Parcours laïque et citoyen dans les collèges, de la concertation citoyenne et de la laïcité.
- › **Préserver l'avenir de notre unique biosphère** à travers la gestion de la ressource en eau, le développement de l'agriculture durable, du tourisme vert et des déplacements doux, la consolidation des mesures en faveur de la transition écologique et thermique.
- › **Soutenir l'action sociale** à destination des personnes âgées dépendantes et des personnes en situation de handicap et renforcer les dispositifs d'insertion des demandeurs d'emplois.
- › **Poursuivre nos actions de solidarité** entre tous les territoires urbains, périurbains, ruraux ou de montagne par l'accès au haut débit généralisé, le développement des transports en commun sur l'agglomération toulousaine et l'amélioration de notre réseau Arc-en-Ciel d'autocars, le financement d'équipements publics divers et l'entretien d'un réseau routier de qualité.
- › **Favoriser l'émancipation des citoyens** par l'éducation, la culture, le sport : gratuité des transports scolaires de la maternelle au lycée, gratuité de la cantine pour les familles modestes, construction de crèches, d'écoles, de collèges, de médiathèques et d'équipements sportifs.

En faisant le choix politique d'investir pour l'avenir, nous assurons notre rôle d'accélérateur et de solidarité des territoires haut-garonnais. Nos territoires ont des atouts. Nous avons la mission et le devoir de les soutenir, de les développer, de les faire réussir. Plus que jamais, nous demeurons déterminés à renforcer nos politiques, à mobiliser nos moyens et nos compétences pour fonder un meilleur avenir pour tous les Haut-Garonnais.e.s et faire de la Haute-Garonne un "territoire de toutes les réussites".

**Georges MÉRIC**

Président du Conseil départemental  
de la Haute-Garonne



## Faire vivre la République

16

- CHEMINS DE LA RÉPUBLIQUE
- PARCOURS LAÏQUE ET CITOYEN  
DANS LES COLLÈGES
- ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES
- DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
- MUSÉE DE LA RÉSISTANCE  
ET DE LA DÉPORTATION



## Préserver l'avenir de notre unique biosphère

30

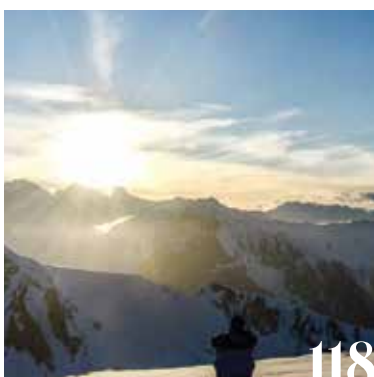
- PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
- DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES



## Être solidaires

52

- SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE
- ENFANCE ET JEUNESSE
- TOURISME
- SOUTIEN À LA CRÉATION  
D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI
- LOGEMENT
- DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
- SÉCURITÉ DES BIENS  
ET DES PERSONNES



## Œuvrer à l'émancipation et à l'accomplissement de chacun

118

- SPORT, CULTURE
- ÉDUCATION, ÉQUIPEMENT SCOLAIRE
- MISSION PROMOTION LANGUE  
ET CULTURES OCCITANES
- ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
- MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE  
ET LECTURE PUBLIQUE
- MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE  
DE SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES

## ***Faire vivre la République***

*La République est aujourd'hui un idéal nécessaire pour retrouver le chemin du vivre-ensemble.*

*Le Département a donc pris des mesures fortes en faveur de l'égalité femmes-hommes, de la mixité scolaire et plus largement, de la défense des valeurs républicaines et du principe de laïcité. Le programme d'actions "les Chemins de la République" traduit cet engagement au travers de dispositifs innovants tels que le Parcours laïque et citoyen au collège, les Rencontres de la laïcité et des valeurs républicaines : une semaine d'actions pour les agents et les jeunes clôturée par une conférence grand public en présence du sociologue et historien Pierre Rosanvallon, les nouvelles missions du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation ou encore le banquet républicain le 14 juillet ouvert à tous les citoyens pour partager un repas convivial autour d'animations culturelles dans un esprit de liberté et de fraternité. La démarche de dialogue citoyen, déployée à l'échelle de toutes les politiques publiques du Département, permet quant à elle de ré-enchanter la pratique démocratique en associant les habitants et les usagers aux choix publics qui les concernent directement.*

## ***Préserver l'avenir de notre unique biosphère***

*Pour relever le défi climatique et environnemental, le Département a renforcé son action en faveur du développement durable avec l'adoption d'un plan ambitieux pour accompagner la transition écologique du territoire, soutenir le développement d'une agriculture raisonnée et durable et préserver ainsi la qualité de vie en Haute-Garonne. Dès 2016, il a initié un projet de territoire sur la Garonne amont autour de la protection de la ressource en eau, et il continue d'agir pour la préservation de la biodiversité et des espaces naturels sensibles. Le Département assure aussi des missions en matière de sensibilisation à l'environnement et dans le domaine de la sécurité sanitaire, comme le contrôle de la qualité des eaux des nappes et des rivières ou la surveillance du moustique-tigre.*

## ***Être solidaires***

*Le Département a la volonté d'agir pour toujours plus de justice sociale en Haute-Garonne.*

*Solidarité envers les familles, les personnes en difficultés, les seniors ou encore les personnes en situation de handicap, les politiques sociales sont tournées vers un accompagnement personnalisé de l'utilisateur et adaptées au territoire où il vit, pour apporter une réponse individualisée aux besoins. Afin de garantir un développement harmonieux et équilibré, le Conseil départemental cultive également la solidarité entre tous les territoires : nouveaux équipements de proximité au cœur des communes, infrastructures pour faciliter les déplacements du quotidien, grands projets au service du rayonnement de la Haute-Garonne, le Département investit afin de soutenir l'attractivité et le dynamisme du territoire.*

## ***Cœuvrer à l'émancipation et à l'accomplissement de chacun***

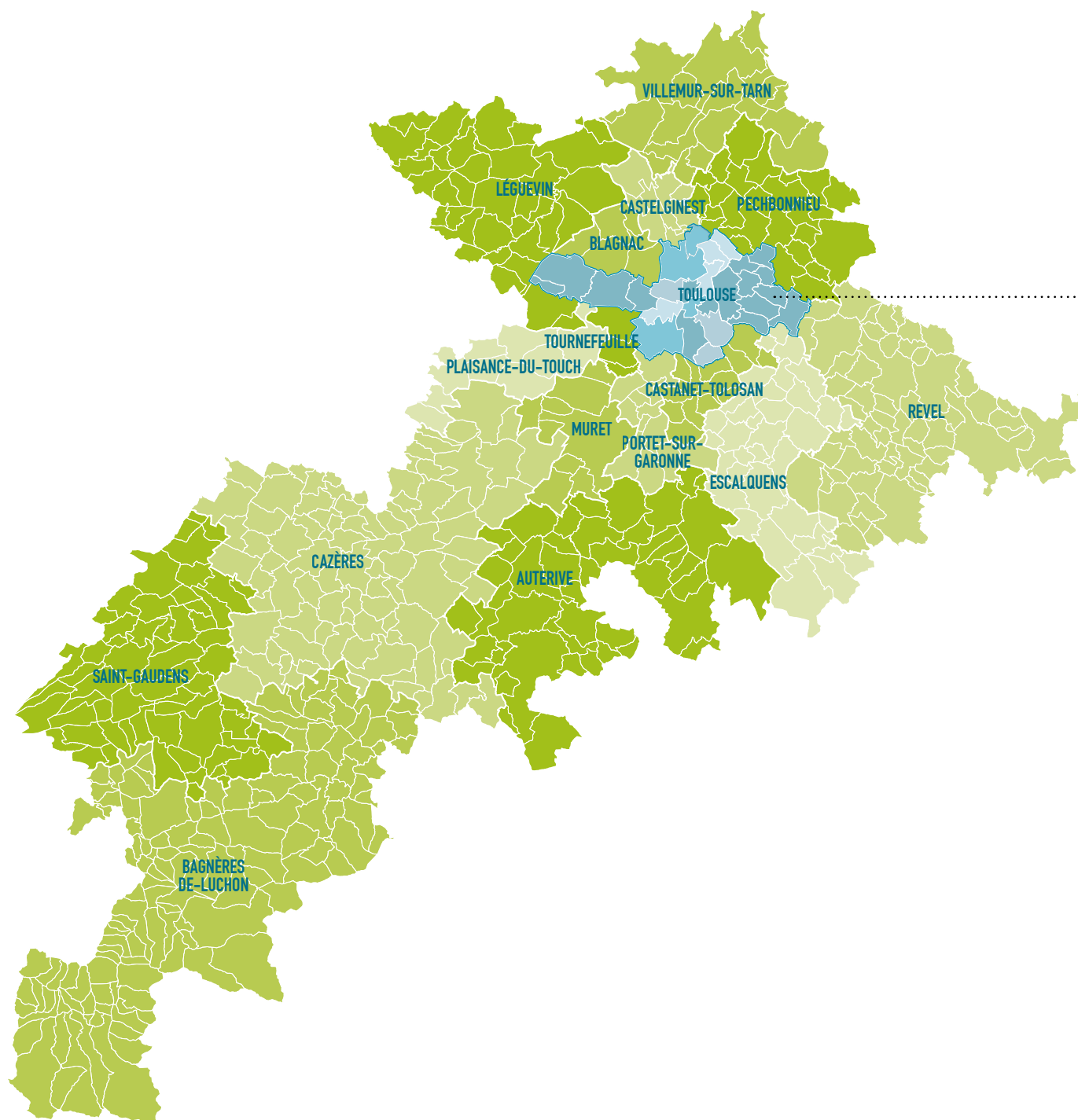
*La conquête du penser par soi-même passe par la nécessaire émancipation de chacune et de chacun.*

*Le Département a donc fait de l'éducation une priorité avec un programme d'investissements ambitieux pour la construction de nouveaux collèges et des établissements confortés dans leurs moyens pour mener à bien leurs projets pédagogiques et porter haut les valeurs républicaines et de citoyenneté. Vecteur d'émancipation de l'individu, le Département renouvelle son soutien à la culture en proposant une offre culturelle de qualité et en accompagnant les acteurs et les manifestations culturels du territoire. Particulièrement attentif aux valeurs véhiculées par le sport – solidarité, respect, tolérance – le Conseil départemental s'engage enfin au soutien de toutes les actions qui permettent au plus grand nombre d'accéder à la pratique sportive, pour le loisir ou à haut niveau.*

# Les 27 cantons Conseil départemental de la Haute-Garonne



DÉCOUVREZ NOTRE CARTE INTERACTIVE  
[HAUTE-GARONNE.FR](http://HAUTE-GARONNE.FR)



**La Haute-Garonne est composée de 16 cantons périurbains ou ruraux :**

- Auterive • Bagnères-de-Luchon • Blagnac • Castanet-Tolosan • Castelginest • Cazères • Escalquens • Lèguevin • Muret • Pechbonnieu • Plaisance-du-Touch • Portet-sur-Garonne • Revel • Saint-Gaudens • Tournefeuille • Villemur-sur-Tarn

**...et de 11 cantons urbains**

- Toulouse 1 • Toulouse 2 • Toulouse 3 • Toulouse 4 • Toulouse 5 • Toulouse 6 • Toulouse 7 • Toulouse 8 • Toulouse 9 • Toulouse 10 • Toulouse 11



## ➤ LES CHIFFRES CLÉS DE LA HAUTE-GARONNE

**6 309 km<sup>2</sup>**  
SUPERFICIE

**1,3**  
MILLION D'HABITANTS

**27**  
CANTONS

**587**  
COMMUNES

**6 138 km**  
DE ROUTES DÉPARTEMENTALES

**2**  
COMMUNAUTÉS  
D'AGGLOMÉRATION  
(MURETAIN ET SICOVAL)

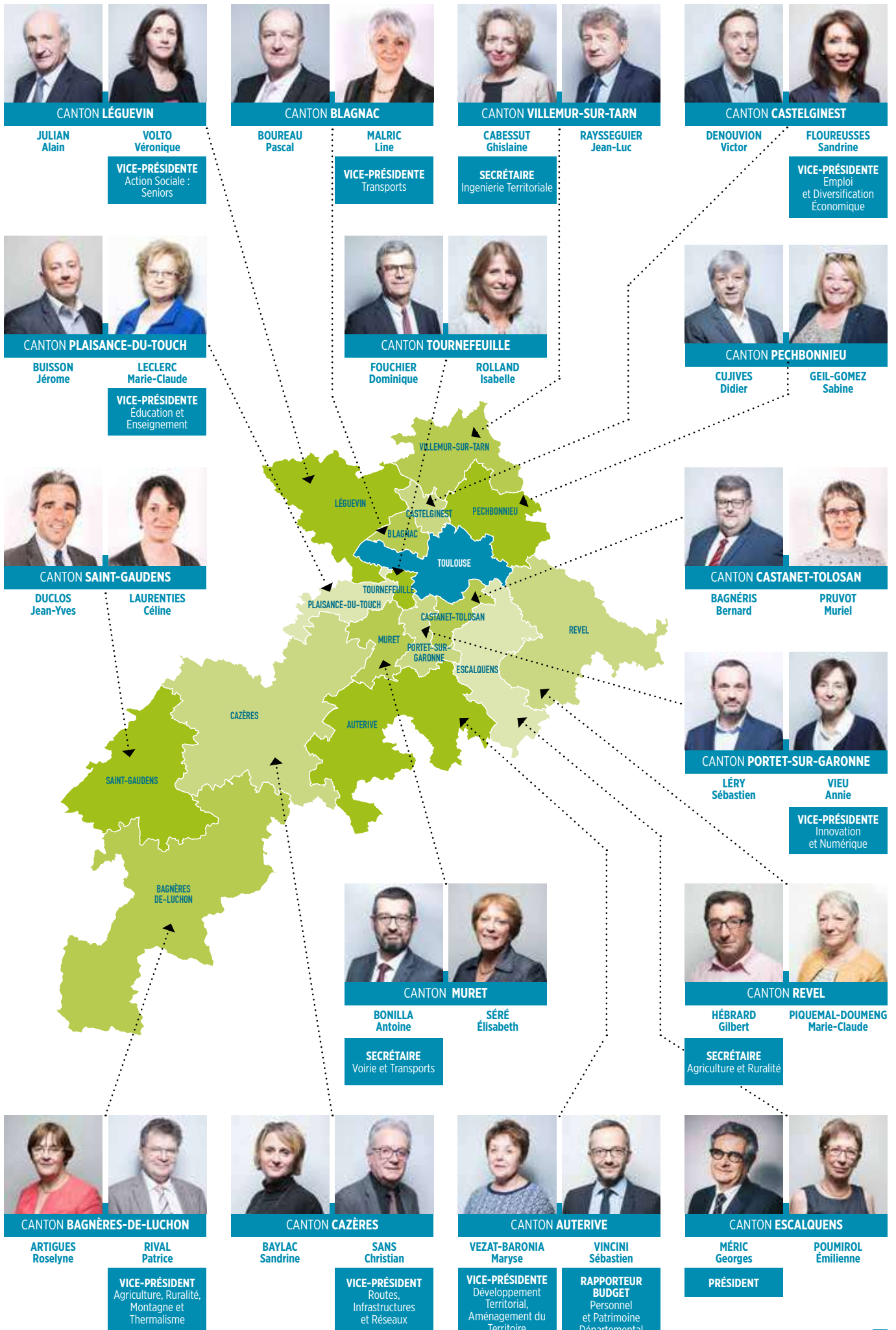
**1**  
MÉTROPOLE

**14**  
COMMUNAUTÉS  
DE COMMUNES

# Les 54 Conseillers départementaux

Les Haut-Garonnais ont élu, le 29 mars 2015, leurs 54 représentants sur les 27 cantons qui composent le département. Ces 27 femmes et 27 hommes sont élus pour une durée de 6 ans et composent l'Assemblée départementale.







# L'exécutif du Conseil départemental

<b>Vice-président</b>  <b>PIGNARD</b> Patrick ➤ chargé de l'Action Sociale : Insertion, Économie Sociale et Solidaire	<b>Vice-présidente</b>  <b>LECLERC</b> Marie-Claude ➤ chargée de l'éducation et de l'Enseignement	<b>Vice-présidente</b>  <b>VEZAT-BARONIA</b> Maryse ➤ chargée du Développement Territorial, de l'Aménagement du Territoire et du Tourisme	<b>Vice-président</b>  <b>SANS</b> Christian ➤ chargé des Routes, des Infrastructures et Réseaux	<b>Vice-présidente</b>  <b>MALRIC</b> Line ➤ chargée des Transports	<b>Vice-président</b>  <b>MIRASSOU</b> Jean-Jacques ➤ chargé des Sports, de l'éducation Populaire et des Anciens Combattants	<b>Vice-présidente</b>  <b>FLOREUSESSE</b> Sandrine ➤ chargée de l'Emploi et de la Diversification économique	<b>Vice-président</b>  <b>RIVAL</b> Patrice ➤ chargé de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Montagne et du Thermalisme
<b>Vice-présidente</b>  <b>BOYER</b> Anne ➤ chargée de la Culture	<b>Vice-président</b>  <b>FABRE</b> Jean-Michel ➤ chargé du Logement, du Développement Durable et du Plan Climat	<b>Vice-présidente</b>  <b>VIEU</b> Annie ➤ chargée de l'Innovation et du Numérique	<b>Vice-président</b>  <b>LLORCA</b> Jean-Louis ➤ chargé de la Politique de la Ville	<b>Secrétaire</b>  <b>CABESSUT</b> Ghislaine ➤ Secrétaire du Conseil départemental à l'Ingénierie Territoriale	<b>Secrétaire</b>  <b>BONILLA</b> Antoine ➤ Secrétaire du Conseil départemental à la Voirie et aux Transports	<b>Secrétaire</b>  <b>HÉBRARD</b> Gilbert ➤ Secrétaire du Conseil départemental à l'Agriculture et à la ruralité	<b>Rapporteur budget</b>  <b>VINCINI</b> Sébastien ➤ Rapporteur Général du Budget, chargé du Personnel et du Patrimoine Départemental

# La commission permanente

Elle est composée de l'exécutif du conseil départemental (ci-dessus) et de 12 membres :

**El Kouacheri Zohra / Baylac Sandrine / Gibert Vincent / Stébet Christine / Cujives Didier / Geil-Gomez Sabine / Fouchier Dominique / Séré Élisabeth / Lamant Sophie / De Scorraille Jean-Baptiste / Laurenties Céline / Iclanzan Serban**

# Le fonctionnement de l'Assemblée



## L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Les électeurs désignent leurs conseillers départementaux qui forment l'Assemblée départementale.

Elle se réunit au minimum une fois par trimestre au cours de sessions publiques, l'Assemblée départementale peut aussi être convoquée à tout moment par le président.



## LA COMMISSION PERMANENTE

Elle est composée d'une partie des conseillers départementaux : le président, 15 vice-présidents, 3 secrétaires, 1 rapporteur du budget et 12 membres.

Toutes les sensibilités politiques y sont représentées.

Sur délégation de l'Assemblée départementale, elle gère les affaires courantes du département. Elle se réunit une fois par mois.



## LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les conseillers départementaux siègent tous au moins à l'une des 7 commissions thématiques.

Ils étudient les dossiers qui leur sont soumis et donnent des avis afin de préparer les commissions permanentes.

# La composition des commissions

### ➤ 1<sup>ère</sup> COMMISSION

AFFAIRES GÉNÉRALES  
PERSONNEL – PATRIMOINE

Présidente : Muriel Pruvot,

Vice-Président : Jean-Luc Raysseguier,

Secrétaire : André Ducap,

Autres membres : Arnaud Simion, Jean-Michel Fabre, Sébastien Vincini, Marion Lalane-de Laubadère, Véronique Volto, Dominique Fouchier.

Délégués à la Commission des Finances :  
Muriel Pruvot et Dominique Fouchier.

### ➤ 2<sup>e</sup> COMMISSION

CULTURE – ÉDUCATION – SPORT  
ÉDUCATION POPULAIRE

Président : Vincent Gibert,

Vice-Présidente : Christine Stebenet,

Secrétaire : Marion Lalane-de Laubadère,

Autres membres : Camille Pouponneau, Muriel Pruvot, Victor Denouvier, Alain Julian, Line Malric, Marie-Claude Leclerc, Anne Boyer, Jean-Jacques Mirassou, Jean-Louis Llorca, Sandrine Floureusses, Sophie Lamant, Sandrine Baylac.

Délégués à la Commission des Finances :

Vincent Gibert et Jean-Jacques Mirassou.

### ➤ 3<sup>e</sup> COMMISSION

AGRICULTURE – RÉSEAUX

Président : Gilbert Hébrard,

Vice-Présidente : Roselyne Artigues,

Secrétaire : Sophie Lamant,

Autres membres : Antoine Bonilla, Bernard Bagnéris, Élisabeth Séré, Christian Sans, Patrice Rival, Jean-Baptiste de Scorraille, Marie-Claude Leclerc, Vincent Gibert, Jean-Yves Duclos.

Délégués à la Commission des Finances :  
Gilbert Hébrard et Marie-Claude Leclerc.

### ➤ 4<sup>e</sup> COMMISSION

ÉCONOMIE – EMPLOI - INNOVATION  
NUMÉRIQUE – EUROPE  
RELATIONS INTERNATIONALES – TOURISME

Président : Didier Cujives,

Vice-Présidente : Paulette Salles,

Secrétaire : Jacqueline Winnepenninckx-Kieser,

Autres membres : Jean-Baptiste de Scorraille, Patrice Rival, Victor Denouvier, Annie Vieu, Sandrine Floureusses, Jérôme Buisson, Maryse Veizat-Baronia, Patrick Pignard, Zohra El Kouacheri, Christine Courade, Céline Laurenties.

Délégués à la Commission des Finances :  
Paulette Salles et Didier Cujives

### ➤ 5<sup>e</sup> COMMISSION

ACTION SOCIALE

Présidente : Zohra El Kouacheri,

Vice-Président : Sébastien Léry,

Secrétaire : Sophie Lamant,

Autres membres : Serban Iclanzan, Muriel Pruvot, Isabelle Rolland, Sandrine Baylac, Marie-Claude Piquemal-Doumeng, Arnaud Simion, Véronique Volto, Alain Gabrieli, Patrick Pignard, Ghislaine Cabessut, Marie-Dominique Vézian, Jean-Michel Fabre, Jean-Louis Llorca, Roselyne Artigues.

Délégués à la Commission des Finances :  
Zohra El Kouacheri et Serban Iclanzan.

### ➤ 6<sup>e</sup> COMMISSION

TERRITORIALITÉ – TRANSPORTS

Présidente : Émilienne Poumirol,

Vice-Président : Pascal Boureau,

Secrétaire : Jean-Baptiste de Scorraille,

Autres membres : Paulette Salles, Sébastien Léry, Antoine Bonilla, Ghislaine Cabessut, Julien Klotz, Bernard Bagnéris, Line Malric, Maryse Veizat-Baronia, Marie-Claude Farcy, Marie-Dominique Vézian, Jérôme Buisson, Jacqueline Winnepenninckx-Kieser, Didier Cujives.

Délégués à la Commission des Finances :  
Émilienne Poumirol et Marie-Claude Farcy.

### ➤ 7<sup>e</sup> COMMISSION

LOGEMENT – DÉVELOPPEMENT DURABLE

Président : Julien Klotz,

Vice-Présidente : Isabelle Rolland,

Secrétaire : André Ducap,

Autres membres : Jacqueline Winnepenninckx-Kieser, Gilbert Hébrard, Camille Pouponneau, Pascal Boureau, Ghislaine Cabessut, Élisabeth Séré, Christine Courade, Jean-Michel Fabre, Christian Sans, Sabine Geil-Gomez, Alain Gabrieli.

Délégués à la Commission des Finances :  
Julien Klotz et Christian Sans.

### ➤ 8<sup>e</sup> COMMISSION

FINANCES – BUDGET

Président : Dominique Fouchier,

Vice-Présidente : Marie-Claude Farcy

Secrétaire : Marion Lalane - de Laubadère (membre de droit),

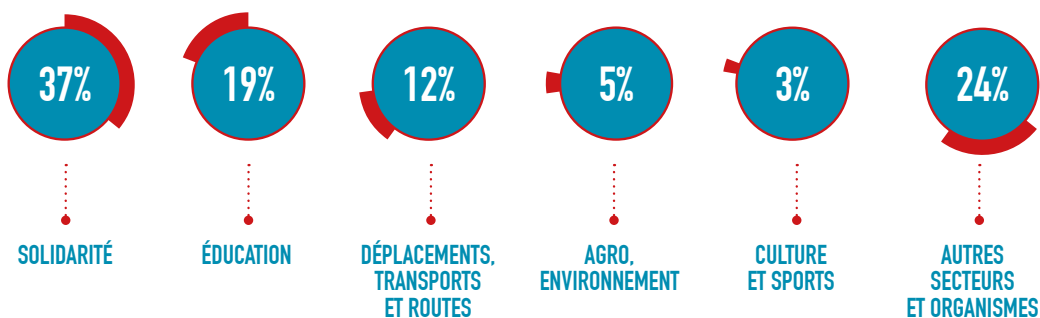
Autres membres : Georges Méric (membre de droit), Sébastien Vincini (membre de droit), Muriel Pruvot, Vincent Gibert, Marie-Claude Leclerc, Jean-Jacques Mirassou, Gilbert Hébrard, Didier Cujives, Paulette Salles, Serban Iclanzan, Zohra El Kouacheri, Émilienne Poumirol, Julien Klotz, Christian Sans.

# Plus de 100 métiers au service du public

## ➤ LE CHIFFRE

**6 632** au 31 décembre 2017  
Effectif total  
du Conseil départemental de la Haute-Garonne

## ➤ EFFECTIF PAR MISSION



## ➤ RÉPARTITION PAR GENRE



## ➤ LES AGENTS PAR MISSION

### Solidarité

**2 444**  
agents



**1 201** travaillent dans les **23 maisons des solidarités (MDS)** /  
**499** assistants familiaux / **131** à la **Maison départementale des personnes handicapées** /  
**18** au **Centre départemental de planification et d'éducation familiale (CDPEF)** /  
**19** à la **Maison des adolescents**

### Éducation

**1 274**  
agents



dont **1 230** agents dans les **96 collèges publics du département**

### Déplacement, transports et routes

**788**  
agents



**713** à la **voirie départementale** dont **475** dans les **8 secteurs routiers**  
répartis sur le département / **75** agents aux **transports**

### Agro, environnement et aménagement du territoire

**335**  
agents



### Culture et sports

**211**  
agents



**77** à la **médiathèque** / **76** aux **archives départementales** /  
**18** à la **promotion des arts vivants et visuels** / **11** dans les **musées départementaux**

### Autres secteurs et organismes

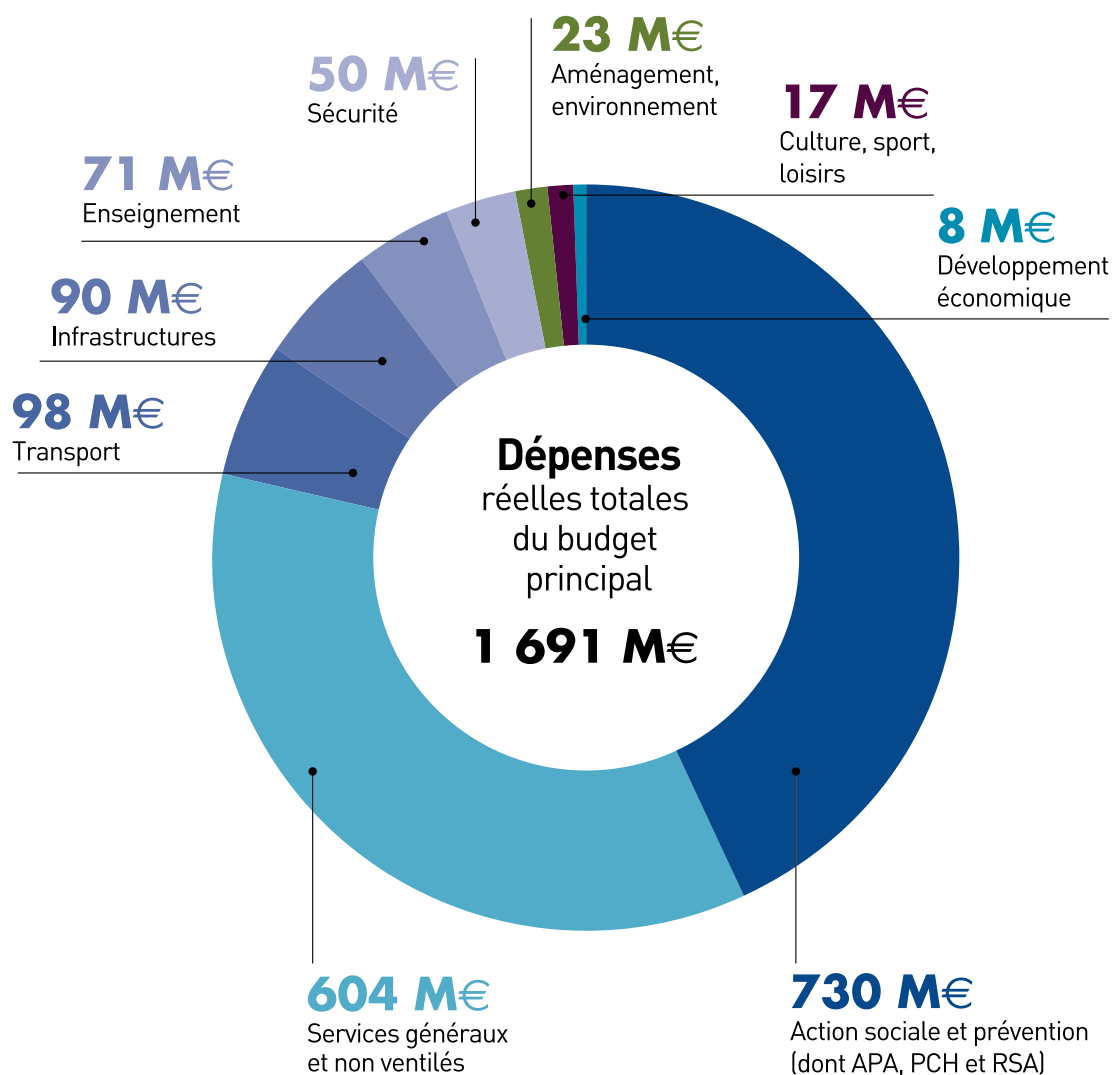
**1 580**  
agents



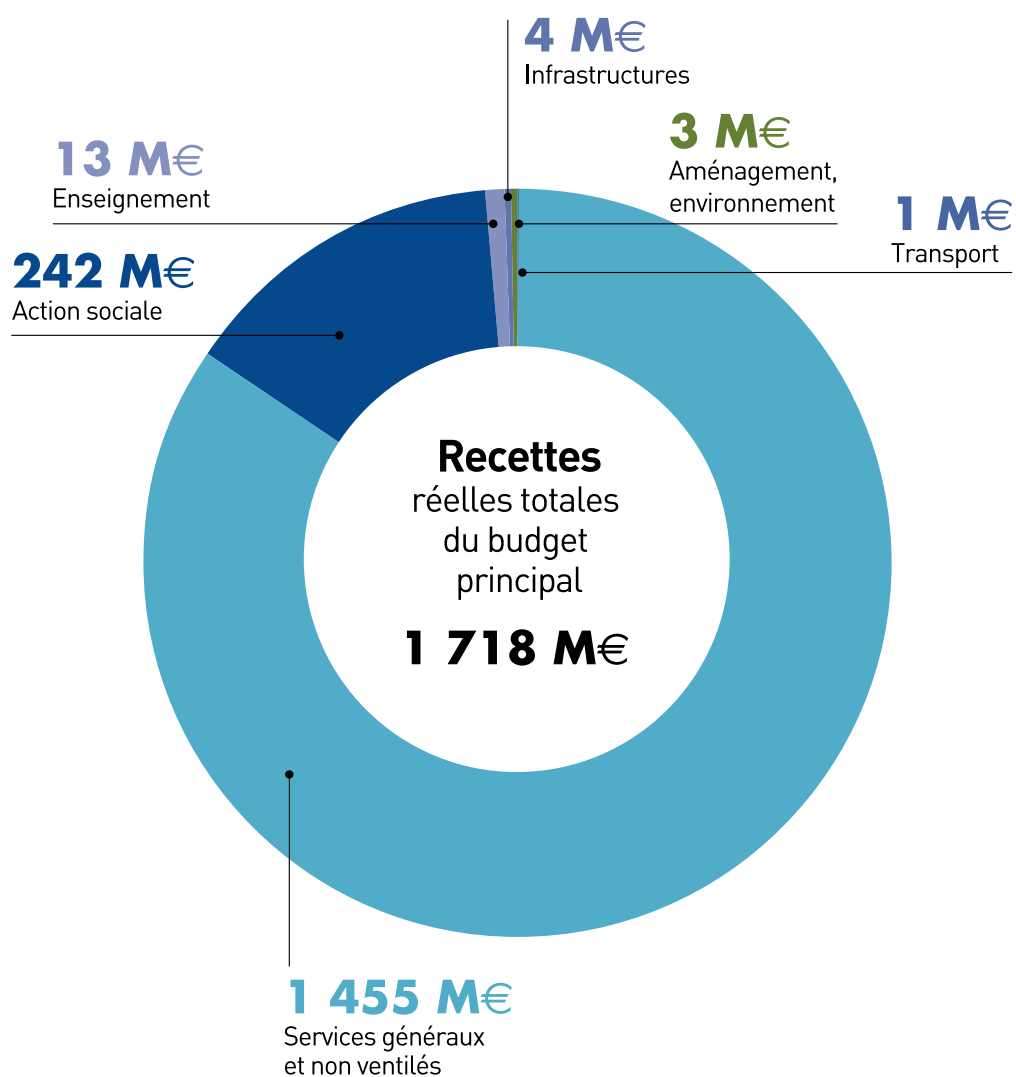
**Moyens généraux / Organismes divers**

# Compte administratif 2017 par secteurs ou fonctions

## ➤ DÉPENSES TOTALES



## ➤ RECETTES TOTALES



# Faire vivre la République

- CHEMINS DE LA RÉPUBLIQUE
- PARCOURS LAÏQUE ET CITOYEN DANS LES COLLÈGES
- ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES
- DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
- MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

**622** K€

**PAVILLON  
RÉPUBLIQUE**

Inauguré par Georges MÈLÉ,  
Président du Comité départemental de la Haute-Garonne  
le samedi 9 décembre 2017



15 766 €

## ➤ CHEMINS DE LA RÉPUBLIQUE

Les chemins de la République constituent un programme labellisé regroupant toutes les actions départementales en faveur de la promotion et de la défense des valeurs républicaines. L'objectif est de promouvoir les valeurs républicaines dans les politiques publiques menées par le Conseil départemental et de réaffirmer le caractère émancipateur des principes de laïcité, de liberté, d'égalité et de fraternité.

En ce sens un programme d'actions a été défini pour :

- aller au-devant des citoyens haut-garonnais, quel que soit leur âge, leur lieu de résidence ou leur statut social en leur offrant une palette d'actions innovantes destinées à l'apprentissage, à l'appropriation et au débat, à la promotion des valeurs de la République et la laïcité,

- mettre en place des animations et des événements participatifs pour faire vivre ces valeurs avec les citoyens haut-garonnais,
- mobiliser et fédérer les acteurs locaux et les initiatives menées sur le territoire du département pour renforcer la portée de leurs actions,
- s'adresser à des publics éloignés de la réflexion et du débat politiques.





## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

Une trentaine de manifestations ont eu lieu : Colporteurs de la République, soirées Ciné Débat dans le cadre du cycle consacré à Gilles Perret (réalisateur prônant la nécessité d'indignation et de résistance contre les attaques faites aux droits de l'Homme), conférences "Grand Public" autour de la pensée d'Averroès (grand philosophe musulman du XII<sup>e</sup> siècle).

Ces séminaires populaires organisés en lien avec des associations locales et l'Université Toulouse Jean-Jaurès ont réuni au total près de 850 participants/spectateurs, avec pour objectif d'explorer sous forme d'ateliers de travail et de réflexion collectifs un sujet considéré sous divers angles, avec des chercheurs, des universitaires, des journalistes, des militants... La restitution des travaux par le public permet d'associer le plus grand nombre.

- Mise en place et lancement des premiers ateliers Averroès (art culinaire et histoire Arabo Andalouse, au quartier En Jacca de Colomiers et Atelier Cinéma à la Reynerie à Toulouse), avec une trentaine de jeunes impliqués.

## PERSPECTIVES 2018

- Une édition 2018 centrée sur un programme global, avec une cohérence des différentes actions entre elles et destinée à accroître la visibilité du Conseil départemental sur les territoires, notamment dans les quartiers politique de la ville, où se situent des enjeux importants autour de la thématique "Ensemble et Citoyens".
- Mise en œuvre d'actions pour recréer du lien social, lutter contre les discriminations, et porter les valeurs de la République.



438 403 €

## ➤ PARCOURS LAÏQUE ET CITOYEN DANS LES COLLÈGES

**Le Parcours laïque et citoyen (PLC)** a été initié par le Conseil départemental à la rentrée scolaire 2016 pour les collégiens en classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. Ce dispositif, proposé gratuitement aux collèges publics et privés, a pour objectif de renforcer l'apprentissage du principe de laïcité et des valeurs de la République.

Le Parcours laïque et citoyen a été étendu à l'ensemble des collégiens du Département, toutes classes confondues, dès la rentrée scolaire 2017. 123 associations et 7 services du Conseil départemental ont été mobilisés dans le cadre de ce dispositif pour porter plus de 200 actions à destination des 60 000 collégiens que compte le département.

Le Département accompagne, par ailleurs, les jeunes dans le cadre de sa politique jeunesse afin qu'ils puissent mieux appréhender le monde dans ses différentes dimensions : respect-droits et devoirs-citoyenneté-relations filles garçons.

De plus, l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance réalise ainsi des actions de prévention auprès des jeunes du département. Au moment où les valeurs de la République sont ébranlées, l'Observatoire introduit dans ses actions les notions de citoyenneté et de laïcité dans le cadre du dispositif Parcours Laïque et Citoyen.





## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

- Accueil collectif "Questions d'Ados" autour de trois thématiques : les réseaux sociaux, les droits et responsabilités de chacun et le harcèlement scolaire. L'objectif étant de permettre aux collégiens d'apprendre à se protéger, à développer leur esprit critique et leur discernement.
- Exemples de restitutions des projets réalisés dans le cadre du PLC, à l'Hôtel du département, en présence des associations et de nombreux collégiens :
  - salon du livre des collégiens animé par l'association "Réparer le langage, je peux",
  - exposition "Habiter" issue de l'action portée par le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement),
  - exposition d'affiches et de dessins organisée par l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville),
  - exposition "Laïcité" et projection du film "la séparation" dans la salle de l'Assemblée.
- Venue de M. Jean-Louis BIANCO (Président de l'observatoire national de la Laïcité), au collège Maurice BÉCANNE à TOULOUSE et valorisation d'un support vidéo réalisé dans le cadre du PLC par l'association "J'ouvre l'œil".
- Forum des associations PLC 2017/2018 ouvert aux équipes éducatives des collèges.
- Bilan du PLC 2016/2017 et lancement du nouvel appel à projets PLC 2017/2018 en présence de plus de 150 partenaires associatifs.
- Mise en ligne d'une plateforme de candidatures entièrement dématérialisée sur le site du Conseil départemental.

## INDICATEURS 2017

**123 associations mobilisées dans le cadre du PLC**

**900 000 € consacrés au dispositif pour l'année scolaire 2017/2018**

## PERSPECTIVES 2018

- Renouvellement du Parcours laïque et citoyen pour l'année scolaire 2018/2019 à budget constant :
  - l'appel à projets lancé en ce sens en décembre 2017 a permis de collecter 240 dossiers de candidatures,
  - le Conseil départemental veille quotidiennement à maintenir la dynamique de ce dispositif, en lien avec les collèges et les services de l'Inspection académique.
- Questions d'ados sera notamment consacré aux réseaux sociaux, au harcèlement scolaire, aux questions juridiques ainsi qu'à la vie amoureuse et à la sexualité.

**16 243 €**

## ➤ ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Pour le Conseil départemental, les inégalités femmes-hommes ne sont pas normales, elles sont le résultat d'une construction sociale, culturelle et éducative. Elles concernent toute la société. En tant que collectivité, le Conseil départemental a le devoir d'agir contre ce qui ne doit plus être une fatalité.

Conscient de cette responsabilité, le Conseil départemental souhaite :

- agir pour l'égalité femmes-hommes dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de ses politiques publiques,
- s'engager sur le territoire auprès des Haut-Garonnais et des Haut-Garonnaises pour l'égalité entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons,
- prendre ses responsabilités en tant qu'employeur dans le cadre de ses politiques de ressources humaines.

En 2017, le Conseil départemental s'engage sur cette voie en mettant en place le projet égalité femmes-hommes.



## GRANDS ÉVÉNEMENTS 2017

- Réalisation d'un état des lieux sur la situation haut-garonnaise en matière d'égalité femmes-hommes.
- Réalisation d'un diagnostic des supports de communication interne et externe de la collectivité (éléments textuels, graphiques et de fond).
- Soutien à des projets d'associations concourant à davantage d'égalité entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons.
- Action de sensibilisation en direction du personnel dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars : organisation d'un "Café discussion" sur les questions de l'égalité femmes-hommes.
- Recensement des dispositifs en faveur de l'égalité femmes-hommes.
- Accompagnement de directions et services dans leurs actions concourant à davantage d'égalité entre les femmes et les hommes :
  - action de sensibilisation des Haut-Garonnais,
  - organisation d'une journée pour les travailleurs médico-sociaux de la collectivité autour des violences conjugales,
  - élaboration et diffusion d'un questionnaire à destination d'une partie du personnel ayant pour objectif de sensibiliser aux enjeux de l'égalité, de mesurer les différences de perception et d'aider à prioriser les actions futures.
- Adoption d'un rapport par l'Assemblée départementale sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes en Haute-Garonne.

Par ailleurs, en matière de politiques publiques, les actions suivantes ont été conduites au sein du Conseil départemental :

- pérennisation des consultations par le Centre Départemental de Planification et d'Éducation Familiale (CDPEF),
- mise en place d'espaces de rencontres et d'échanges entre professionnels et bénévoles (Maison Départementale des Adolescents),
- soutien et accompagnement des associations œuvrant dans le champ de la prévention collective sur la vie sexuelle et affective,
- approfondissement de la coopération interprofessionnelle en matière de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes,
- introduction de la notion d'Égalité femmes-hommes dans les relations avec les acteurs du Plan Départemental d'Insertion (PDI),
- soutien des actions de promotion de l'égalité filles/garçons à destination des collégiens dans le cadre du Parcours Laique et Citoyen (PLC),





- soutien au fonctionnement du Service de Remplacement 31, permettant notamment le remplacement des agricultrices sur l'exploitation pendant les congés maternité,
- développement de l'égalité femmes-hommes dans le fonctionnement de l'Assemblée départementale.

En outre, des actions concernant la politique des ressources humaines du Conseil départemental ont été conduites :

- nouvelle organisation du temps de travail mise en place, dont un des objectifs est de favoriser la conciliation des temps de vie professionnel et personnel,
- tenue d'une première rencontre avec les organisations syndicales en vue de l'élaboration d'un plan d'action pluriannuel en faveur de l'égalité professionnelle,
- formations/sensibilisations :
  - formations métier régulières à destination des agents travaillant au sein de la Solidarité sur le thème des violences faites aux femmes,
  - formation à l'égalité filles-garçons en direction du personnel de la crèche.
  - exposition "Femmes résistantes" à l'occasion de la journée internationale pour les droits des femmes le 8 mars.

## INDICATEURS 2017

**11 actions internes**

**8 actions externes**

## PERSPECTIVES 2018

- Mise en place de l'accompagnement des directions par une mission support dédiée à l'égalité femmes-hommes (FH) au Conseil départemental (interne RH, externe politique publique, communication).
- Engagement des actions de sensibilisation et de formation sur les questions égalité FH en direction des agents et des élus.
- Formalisation des orientations du Département.
- Formalisation de la signature de la charte européenne sur l'égalité femmes-hommes dans la vie locale.
- Mise en œuvre d'un processus de concertation pour impliquer les acteurs du territoire, les élus et les directions.
- Développement de la présence du Conseil départemental sur cette question auprès des acteurs du territoire haut-garonnais (subventionnement, réseau, initiatives de mars 2018...).

## ➤ DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Pour le Conseil départemental, la participation des habitantes et habitants est aujourd'hui un complément nécessaire au système représentatif, afin de revitaliser la démocratie, de décider de politiques efficaces et de créer de la confiance et des solidarités.

Ainsi, il s'agit de mettre en place des relations constructives avec les acteurs des territoires, les associations et les habitants, pour la mise en œuvre d'une démocratie participative active en Haute-Garonne.

L'année 2017 fut celle de la stabilisation et du déploiement du projet "Démocratie participative" au sein du Conseil départemental :

- élaboration, adoption, et mise en œuvre de la Charte du Dialogue citoyen,
- accompagnement des directions dans la définition et la mise en œuvre de projets ou politiques publiques concertés : JeunesseS, mobilité (Déviation Escalquens, aires de covoiturage), culture pour et avec tous, sectorisation scolaire, nouveaux collèges, schémas PA/PH (personnes âgées, personnes handicapées), Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public,

- élaboration et diffusion du Guide du Dialogue citoyen à destination des élus et du personnel,
- expérimentation des nouvelles démarches de participation citoyenne : questionnaires en ligne ou accompagnés sur le terrain, stands en territoire, conférence citoyenne, apéro-consultatifs, saisines d'instances permanentes,
- création d'un espace intranet dédié.
- Mise en place d'un réseau des acteurs de la démocratie participative :
  - animation de 7 RDV en territoire, une petite fabrique (atelier ouvert aux acteurs de la démocratie participative en Haute-Garonne) et une conférence inversée,
  - création du fonds de soutien en direction des villes de moins de 5 000 habitants et des associations (13 bénéficiaires).





## DIALOGUE CITOYEN ET VOIRIE GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

Le Conseil départemental développe par ailleurs le dialogue citoyen dans ses projets d'aménagements routiers, par exemple à l'occasion des études d'avant-projet pour la suppression du passage à niveau n°196 situé sur le territoire d'Escalquens en partenariat avec SNCF réseau, la Région Occitanie, le SICOVAL et la commune d'Escalquens.

Dans le but de confirmer les caractéristiques du projet à retenir ou de les adapter si le besoin s'en faisait sentir, le Conseil départemental a mené une concertation du public, du 16 octobre au 17 novembre 2017, présentant trois variantes de tracé.

Le public a ainsi pu contribuer au projet soit par courriers ou observations déposés sur le registre en mairie d'Escalquens, soit par contributions sur le site internet du Conseil départemental, soit lors d'une réunion publique, organisée le 9 novembre dans la salle des fêtes d'Escalquens.

Cette première étape de dialogue citoyen a permis d'améliorer le projet et sera prolongée sur les autres phases de l'opération.

- Adoption de la Charte du Dialogue citoyen.
- Publication du Guide à l'attention du personnel du Conseil départemental et des élus.
- 35 rencontres publiques ou ateliers.
- 1 700 participants aux temps et espaces de dialogue (hors réponses aux questionnaires en ligne).
- Plus de 2000 internautes ayant répondu à un questionnaire en ligne.
- 2<sup>e</sup> rencontres du dialogue citoyen (300 participants).
- Lancement du réseau des acteurs de la démocratie participative (une centaine de participants).
- Création du Fonds de soutien à la démocratie participative (38 dossiers, 13 bénéficiaires).

### INDICATEURS 2017

**400** acteurs de la démocratie participative en réseau (écriture de la Charte, 1<sup>ères</sup> rencontres, Petite Fabrique rencontre territoire, Fonds de soutien)





## PERSPECTIVES 2018

- Évaluation de la Charte du dialogue citoyen.
- Diversification des modes de mobilisation des parties prenantes et des formes du dialogue citoyen.
  - En direction des acteurs de la démocratie participative de Haute-Garonne :
    - organiser les 3<sup>e</sup> Rencontres de la démocratie participative en Haute-Garonne,
    - animer le réseau d'acteurs de la démocratie participative,
    - pérenniser le Fonds de soutien à la démocratie participative.
  - En interne :
    - organiser les formations Animation de réunion de Dialogue citoyen et Concevoir son plan de concertation,
    - faire connaître et utiliser le Guide et ses fiches,
    - continuer l'accompagnement des directions dans la définition et la mise en œuvre des processus de concertation obligatoires (environnement notamment) et facultatifs,
    - faire reconnaître à travers les fiches métier et les organisations du travail les contraintes liées aux actions de Dialogue citoyen.
- Organisation du dialogue citoyen sur les projets routiers suivants :
  - contournement de REVEL,
  - déviation de MANE,
  - prolongement de la RD 916 ESCALQUENS-BELBERAUD.

73 613 €

## ➤ MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

**Le Musée de la Résistance  
et de la Déportation poursuit trois missions :**

- lieu d'histoire, il poursuit un programme d'expositions temporaires inédites et de publications,
- lieu de mémoire, le musée est un lieu de rencontres et de ressources pour la recherche,
- lieu de transmission, il participe avec l'accueil des scolaires, des partenariats et actions hors les murs, à l'éducation à la citoyenneté, notamment dans le cadre du parcours laïque et citoyen.

Musée d'histoire ouvert depuis 1994, il dispose de locaux à Toulouse : un accueil, un auditorium et d'un espace d'exposition temporaire, un espace d'exposition permanente. Dépositaire d'objets issus d'une collecte associative, la collection du Musée s'enrichit par des dons réguliers.



**73 613 €**

## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

- Janvier 2017, ouverture de l'exposition temporaire du Musée Objets en scène, scènes d'Histoire.
- Mai 2017, Nuit européenne des Musées.
- Septembre 2017, Journées Européennes du Patrimoine.
- Depuis Octobre 2017, ouverture du Musée le samedi.
- Lancement de la campagne d'inventaire et de recollement.

## INDICATEURS 2017

**16 276** visiteurs

**5 176** visiteurs individuels (+8 %)

## PERSPECTIVES 2018

- Valorisation de l'exposition temporaire Gamins d'hier, Ados d'aujourd'hui. Organisation de rencontres et d'ateliers.
- Participation aux grands événements nationaux et européens (commémorations, Journées Européennes du Patrimoine, Nuit des Musées...).
- Fidélisation du public du samedi.
- Poursuite de la campagne d'inventaire.
- Finalisation et mise en place du projet scientifique et culturel et d'un comité scientifique.
- Préparation du concours national de la Résistance et de la Déportation.





# Faire vivre la République

Chemins de la République	15 766 €
Parcours Laïque et Citoyen dans les collèges	438 403 €
Égalité Femmes-Hommes	16 243 €
Démocratie Participative	78 719 €
Musée de la Résistance et de la Déportation	73 613 €

**TOTAL** Faire vivre la République **622 744 €**

A row of colorful wooden beehives (yellow, white, and blue) is situated in a field of yellow flowers. The beehives are arranged in a line, and the flowers are in full bloom, creating a vibrant and natural setting.

# Préserver l'avenir de notre unique biosphère

➤ PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
➤ DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

**26,8** M€

**18 418 596 €**

◀ Eau

- › Déchets
- › Espaces naturels
- › Activités de loisirs et de pleine nature
- › Sensibilisation à l'environnement
- › Surveillance du moustique tigre
- › Sécurité sanitaire et nutrition

## ➤ PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

### Eau

Le Conseil départemental accompagne financièrement et techniquement les collectivités en matière de travaux d'adduction d'eau potable, d'assainissement des eaux usées, de lutte contre l'incendie, de gestion des eaux pluviales et l'aménagement des milieux aquatiques et de leurs bassins versants.

Il participe également aux instances de concertation relatives à la gestion de l'eau (Comité de bassin Adour-Garonne, Commissions locales de l'Eau) et est membre d'organisations départementales intervenant dans le cycle de l'eau : Institution des Eaux

de la Montagne Noire, Institution Interdépartementale de l'Aménagement du Barrage de Montbel, Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne, Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement Réseau 31.

Les études les plus récentes relatives au changement climatique montrent que la disponibilité de la ressource dans le Sud-Ouest sera plus limitée en 2050, avec un risque d'accroissement des périodes de sécheresse, ce qui conforte la nécessité de poursuivre une politique d'optimisation et de préservation de la ressource.



› Eau

› Déchets

› Espaces naturels

› Activités de loisirs et de pleine nature

› Sensibilisation à l'environnement

› Surveillance du moustique tigre

› Sécurité sanitaire et nutrition

En ce sens, il propose un ensemble d'actions et de financements visant :

- à mieux gérer la ressource en eau par la gouvernance et la solidarité intergouvernementale,
- à chercher un équilibre raisonné lorsque le débit des cours d'eau est réduit (période d'étiage),
- à accompagner les collectivités territoriales dans l'aménagement du territoire (équipements d'adduction d'eau potable, assainissement des eaux usées, maîtrise des eaux pluviales, défense incendie, aménagement durable des milieux aquatiques...),
- à préserver les milieux naturels par son soutien à l'aménagement durable des cours d'eau et des zones humides.

Pour ce faire, le Conseil départemental peut s'appuyer sur son Laboratoire départemental 31 Eau – Vétérinaire – Air (LD31EVA), notamment chargé de :

- contrôler la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, des eaux de loisirs, des eaux de rivières et des eaux souterraines, des eaux en milieux hospitaliers. Ces contrôles peuvent se faire en lien avec l'Agence régionale de santé ou l'Agence de l'Eau Adour Garonne ou à l'occasion d'autocontrôles,
- contrôler sur le territoire de l'ancienne Région Midi-Pyrénées les eaux minérales conditionnées ou destinées au thermalisme,
- vérifier la conformité des eaux froides et des eaux chaudes sanitaires utilisées dans les collèges ainsi que sur le site de l'Hôtel du Département, boulevard de la Marquette, pour lequel il effectue aussi des analyses d'air.

Le Laboratoire gère par ailleurs le SATESE (Service d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Épuration) qui effectue au moins une visite par an sur chaque système d'assainissement pour faire le point sur la collecte, la station d'épuration et la gestion des sous produits tels que les boues, les sables ou les déchets. Des conseils sont formulés aux collectivités bénéficiant de l'assistance technique conventionnée. Pour les autres stations, les informations sont collectées pour le département et si les bilans d'autosurveillance sont peu fréquents (cas des petites stations) un prélèvement ponctuel est réalisé en sortie pour avoir un aperçu de la qualité du traitement. Ces données permettent d'avoir une vision précise de l'état des systèmes d'assainissement du département.

De plus, le SATESE participe au suivi de procédés innovants en assainissement collectif tels que les filtres à apatites pour le traitement du phosphore, les zones de rejet végétalisées,...

La MVAB (Mission de Valorisation Agricole des Boues de stations d'épuration), gérée par le LD31EVA, effectue des plans d'épandage et en assure le suivi. Elle centralise aussi toutes les données (plans d'épandage et suivis agronomiques) sur les épandages de boues réalisées en Haute-Garonne (boues urbaines et industrielles). Ces informations sont intégrées dans une base de données couplée à un SIG (Système d'Information Géographique).



## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

- Présentation de la première phase du Schéma Départemental d’Alimentation en Eau Potable (SDAEP 31 – état des lieux et diagnostic de l’existant) à l’occasion de quatre réunions rassemblant dans une ambiance constructive près d’une centaine de représentants des collectivités gestionnaires de l’eau potable en Haute-Garonne.
- Vote d’une démarche “projet de territoire” pour la restauration de l’équilibre quantitatif de la ressource en eau sur le bassin versant de la Garonne amont, et le développement équilibrée de ce territoire. Cette démarche vise à engager un dialogue citoyen pour identifier les solutions à mettre en œuvre permettant de résoudre le déficit quantitatif.
- Lancement de l’Étude Gouvernance Garonne, relative à l’organisation des compétences liées au grand cycle de l’eau, en collaboration avec les départements et régions du bassin versant de la Garonne.
- Organisation d’un colloque intitulé “Eau et changement climatique”, ayant permis de sensibiliser les professionnels, les élus et les grands acteurs du monde associatif à la question de la préservation de la ressource en eau face aux bouleversements climatiques annoncés.
- Une activité pour Airbus consolidée grâce à l’obtention d’un marché pour le contrôle des eaux dans les avions par le LD31EVA.
- Accréditations Cofrac (Comité Français d’Accréditation) pour les prélèvements des sédiments et les analyses d’aérobiocontamination.

## INDICATEURS 2017

**243** visites du SATESE sur les stations d’épuration dont **232** analyses du département pour recueil de données

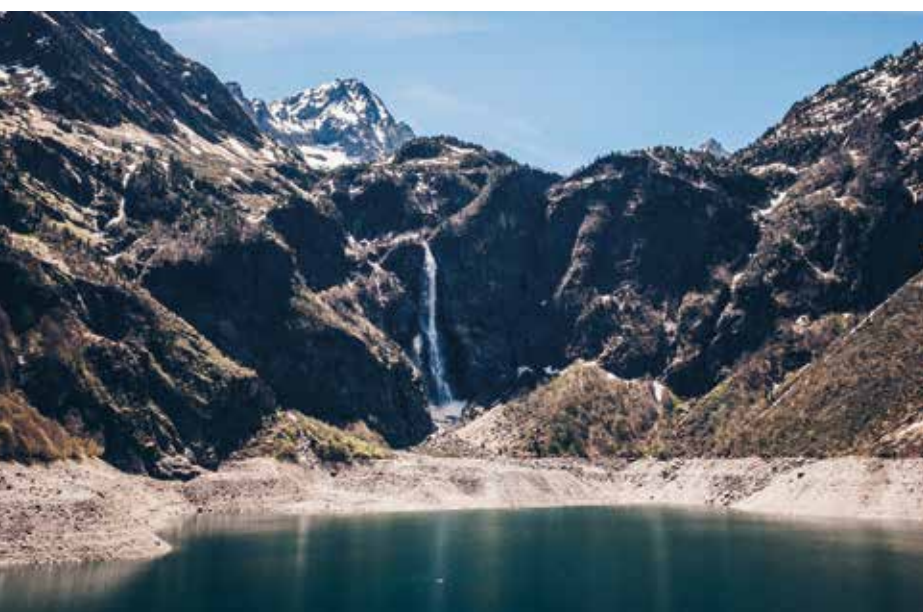






## PERSPECTIVES 2018

- Présentation en début d'année de la deuxième phase du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP 31 – Étude prospective : besoins et enjeux futurs), aux élus et collectivités gestionnaires. Des réunions de travail permettront ensuite d'élaborer des scénarios (troisième phase du SDAEP 31) qui proposent un programme d'actions à l'horizon 2030.
- Poursuite du soutien financier aux projets des collectivités dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées et pluviales et de la gestion durable des milieux aquatiques.
- Poursuite de l'étude relative à la gouvernance du grand cycle de l'eau sur la Garonne.
- Engagement d'un dialogue citoyen dans le cadre de la démarche de projet de territoire sur le bassin versant de la Garonne amont, avec toutes les parties prenantes du projet, y compris les habitants du territoire, permettant d'élaborer un programme d'actions.
- Développement des analyses de sols (sols pollués).
- Analyse des dioxines furannes (polluants chimiques organiques générés à l'état de traces au cours de processus thermiques, industriels ou naturels) dans les sédiments grâce à l'achat d'une nouvelle technologie (la GCMS en haute résolution, technique d'analyse et de quantification des composés organiques volatiles et semi-volatiles).



**394 199 €**

- › Eau
- › Déchets
- › Espaces naturels
- › Activités de loisirs et de pleine nature
- › Sensibilisation à l'environnement
- › Surveillance du moustique tigre
- › Sécurité sanitaire et nutrition

## Déchets

Le Conseil départemental poursuit sa politique volontariste de Prévention des Déchets pour sensibiliser et aider les collectivités à réduire les quantités de déchets et pour développer des actions écoexemplaires. Parallèlement, le Conseil départemental apporte son soutien financier aux collectivités en charge du traitement des déchets ménagers afin de favoriser leur valorisation.

Une expérimentation sur la collecte des bio-déchets est en place depuis 2014 sur 10 collèges et l'Hôtel du Département. Un travail a été engagé afin d'étendre cette expérimentation à l'ensemble des collèges du département qui auront ainsi la possibilité de valoriser leurs bio-déchets.

Concernant la gestion des déchets internes, l'ensemble des déchets produits par l'activité de la collectivité est collecté et trié pour une meilleure valorisation possible.





## GRANDS ÉVÉNEMENTS 2017

La révision du règlement départemental d'investissement en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers a permis en 2017 de prioriser les investissements du Département pour les équipements structurants dédiés à la prévention et à la valorisation des déchets, sur les territoires.

Pour créer et moderniser des équipements structurants, 6 projets ont été programmés :

- l'optimisation des déchèteries de Montesquieu et de Carbonne,
- la création des plateformes de stockage des déchets verts de Montesquieu et de Carbonne,
- la reconstruction des déchèteries d'Auterive et de Cintegabelle,
- la restructuration de la déchèterie de Roques-sur-Garonne.

Dans le cadre de l'appui technique du Conseil départemental, 2 collectivités ont été accompagnées pour mettre en place leur programme de réduction de déchets.

## PERSPECTIVES 2018

- Poursuite de l'accompagnement financier des collectivités pour les aider à finaliser leurs investissements en matière d'équipements structurants.
- poursuite de l'appui technique aux collectivités qui souhaitent mettre en place un Programme Local de Prévention des déchets grâce à un guide méthodologique.
- extension de la collecte et de la valorisation des biodéchets à 48 collèges gros producteurs et/ou volontaires. Afin de compléter cette démarche, un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire est engagé dans les collèges du département.



193 760 €

- › Eau
- › Déchets
- ‹ **Espaces naturels**
- › Activités de loisirs et de pleine nature
- › Sensibilisation à l'environnement
- › Surveillance du moustique tigre
- › Sécurité sanitaire et nutrition

## Espaces naturels

### PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Le Conseil départemental est compétent pour élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des Espaces Naturels Sensibles (ENS), boisés ou non. Pour mener à bien cette politique, le Département de la Haute-Garonne perçoit la part départementale de la Taxe d'Aménagement (TA).

À ce titre, il réalise, en maîtrise d'ouvrage ou en régie, des investissements et des travaux en matière de protection et de gestion des espaces naturels :

- gestion durable de la forêt départementale de Buzet,
- mise en place de ruchers sur des propriétés départementales en particulier au château de Laréole et sur la forêt départementale de Buzet, dans le cadre du Plan d'action "France, Terre de pollinisateurs". Ce projet complète la démarche "zéro phyto",
- contribution à la création et à la mise en œuvre de mesures de compensation.

Parallèlement à la mise en place de cette politique, le Conseil départemental poursuit son accompagnement technique et financier à des projets de territoire :

- aménagement foncier agricole, forestier environnemental (AFAFE),
- soutien de projets de mise en valeur de la forêt communale,
- soutien à la plantation d'arbres champêtres au travers du programme de plantation de haies,

Ainsi, le Conseil départemental participe activement à la préservation des écosystèmes et des services qu'ils rendent.





## GRANDS ÉVÉNEMENTS 2017

- Lancement de l'Appel à projets pour les Espaces Naturels Sensibles d'initiative territoriale.
- 1<sup>ère</sup> édition de la manifestation "La forêt de Buzet dans tous ses états", organisée pour la journée internationale de la Forêt, créée à l'initiative de l'Organisation des Nations Unies.
- Installation de 24 ruches au château de Laréole et de 24 ruches sur l'Espace Naturel Sensible "forêt de Buzet".
- Démarrage des travaux de réalisation du sentier pour Personnes à Mobilité Réduite dans l'Espace Naturel Sensible "forêt de Buzet".
- Inventaire naturaliste pour le classement ENS "zone naturelle du château de Laréole",
- Poursuite de l'opération d'Aménagement Foncier de la commune de Marignac Laspeyres.
- Lancement d'une opération de remaniement parcellaire sur la commune de Blagnac visant à la préservation du foncier agricole périurbain et à la protection du maraîchage.
- Signature d'une convention de partenariat avec la commune de Blagnac et Toulouse Métropole (opération de remaniement parcellaire sur la commune de Blagnac visant à la préservation du foncier agricole périurbain et à la protection du maraîchage).

## INDICATEURS 2017

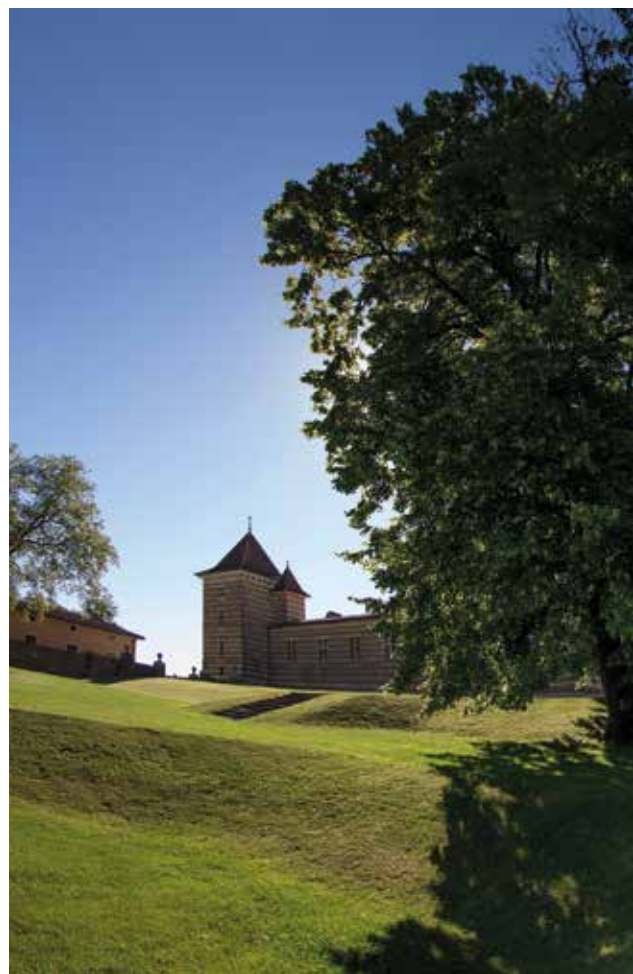
**463** ha d'ENS

**48** ruches installés

**5 000** participants à la 1<sup>ère</sup> édition de "La forêt de Buzet dans tous ses états"

**8** dossiers de candidature ENS

**19 421** mètres linéaire de haies plantées



## ➤ PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- › Eau
- › Déchets
- › **Espaces naturels**
- › Activités de loisirs et de pleine nature
- › Sensibilisation à l'environnement
- › Surveillance du moustique tigre
- › Sécurité sanitaire et nutrition

## PERSPECTIVES 2018

- Classement ENS d'Initiative territoriale des candidatures retenues à l'appel à projets.
- Classement ENS "zone naturelle du château de Laréole".
- Inauguration du sentier pour Personnes à Mobilité Réduite dans l'Espace Naturel Sensible "forêt de Buzet".
- 2<sup>e</sup> édition "La forêt de Buzet dans tous ses états".
- Production de miel de Laréole.
- Étude pour la création de la maison de la biodiversité, qui sera installée au rez-de-chaussée du chai de la forêt de Buzet. Ce lieu d'exposition permanente mettra en valeur notamment toute la richesse de la biodiversité de la forêt de Buzet.
- Enquête publique dans le cadre du projet d'Aménagement Foncier de Marignac Laspeyres.
- Mise en œuvre de 2 procédures d'Aménagement Foncier liées à l'Autoroute Castres/Toulouse.



## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- › Eau
- › Déchets
- › Espaces naturels
- › **Activités de loisirs et de pleine nature**
- › Sensibilisation à l'environnement
- › Surveillance du moustique tigre
- › Sécurité sanitaire et nutrition

**1 156 115 €**

## Activités de loisirs et de pleine nature

Gestionnaire d'un réseau routier, le Conseil départemental a des compétences obligatoires en matière cyclable. Depuis la mise en place de son Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables en 1997, il soutient très concrètement les déplacements à vélo et toutes les initiatives qui peuvent encourager la pratique de ce mode de déplacement "doux".

Ce soutien se traduit au travers des engagements suivants :

- la réalisation des axes cyclables structurants tels que :
  - l'axe des canaux, dont les parcours cyclables du canal du Midi, du canal de la Garonne et de la Rigole de la Plaine aujourd'hui entièrement réalisés,
  - l'axe de la vallée de la Garonne mais également du Piémont Pyrénéen qui restent encore à finaliser.

Ces aménagements destinés à un public familial sont des aménagements en site propre (canal du Midi, canal de Garonne et Rigole de la Plaine) ou des itinéraires partagés (parcours cyclable de la Garonne).

- Une participation active aux comités d'itinéraires interdépartementaux et interrégionaux tel celui du "canal des deux mers vélo" qui œuvre à la promotion de cette véloroute.
- Le financement de projets d'aménagements cyclables portés par les communes ou les intercommunalités.





## GRANDS ÉVÉNEMENTS 2017

- Reconnaissance par l'Union Européenne de l'itinéraire transfrontalier qui permettra de relier à terme Toulouse aux sources de la Garonne en Espagne, le Parcours Cyclable Garonne ou "Trans Garona" (V83), comme un projet transfrontalier structurant au titre du POCTEFA (Programme Européen de Coopération Transfrontalière Espagne-France-Andorre).
- Récompense du "trophée 2017 de l'itinéraire cyclable" de l'itinéraire du Canal des deux mers à vélo, reliant l'Atlantique à la Méditerranée.
- Soutien financier aux communes et intercommunalités pour leurs projet d'aménagements cyclables.
- Appui au lancement d'une étude interdépartementale de positionnement touristique de la V81, véloroute du Piémont Pyrénéen, qui reliera à terme la côte méditerranéenne à la côte atlantique, et sa complémentarité possible avec la route mythique des cols.
- Réalisation d'aménagements cyclables dans le cadre du Réseau Express Vélo à l'occasion de la mise en œuvre du schéma directeur cyclable du plan mobilité de l'agglomération toulousaine.

## INDICATEURS 2017

**7 115** mètres linéaire d'aménagement cyclable aidés

## PERSPECTIVES 2018

- Finalisation de l'ensemble des dossiers d'autorisations préalables à la réalisation du parcours "Trans Garona" et engager les études environnementales préalables à la finalisation du tronçon haut-garonnais de la V81 (Piémont Pyrénéen).
- Finalisation des aménagements nécessaires à la continuité de l'itinéraire du Canal des deux mers à vélo (harmonisation de la signalisation, promotion touristique).





## ➤ PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- › Eau
- › Déchets
- › Espaces naturels
- › Activités de loisirs et de pleine nature
- ‹ **Sensibilisation à l'environnement**
- › Surveillance du moustique tigre
- › Sécurité sanitaire et nutrition

**96 596 €**

## Sensibilisation à l'environnement

Le Conseil départemental sensibilise les citoyens et les élus au respect de l'environnement, grâce notamment aux actions d'information et de sensibilisation conduites par le Syndicat mixte Haute-Garonne Environnement. Celui-ci regroupe le Conseil départemental, 273 communes volontaires, une quarantaine d'associations de protection de l'environnement et 14 organismes institutionnels associés aux travaux du Syndicat avec l'objectif d'informer et de favoriser les échanges d'expérience entre élus et techniciens.

Il met à disposition de ses membres et des collèges du département un large panel d'outils pédagogiques sur diverses thématiques environnementales (air, bruit, déchets, eau, énergies, lutte contre le gaspillage alimentaire) pour faire évoluer les comportements vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Le Conseil départemental soutient également les associations environnementales en attribuant des subventions en matière de protection et de sensibilisation sur les domaines de l'environnement, des milieux naturels et de la biodiversité.





## GRANDS ÉVÉNEMENTS 2017

Le Conseil départemental poursuit son action de sensibilisation à l'environnement, via sa participation au Syndicat Haute-Garonne Environnement. Le Syndicat a organisé 8 rencontres-débats sur des thématiques d'actualité ainsi que 3 rencontres territoriales délocalisées sur le département pour présenter les actions du syndicat et échanger sur les initiatives locales.

Le 10 novembre 2017, le Conseil départemental s'est associé au Syndicat Haute-Garonne Environnement pour organiser un colloque sur le thème de l'Eau et du changement climatique. Le succès de ce colloque, avec notamment l'intervention du médecin et explorateur français Jean-Louis Étienne, et la présence de plus de 270 participants, démontre que la prise de conscience des impacts du changement climatique est aujourd'hui largement partagée.

En 2017, le Conseil départemental a également attribué 11 706,92 € de subventions à 9 associations.

---

## INDICATEURS 2017

---

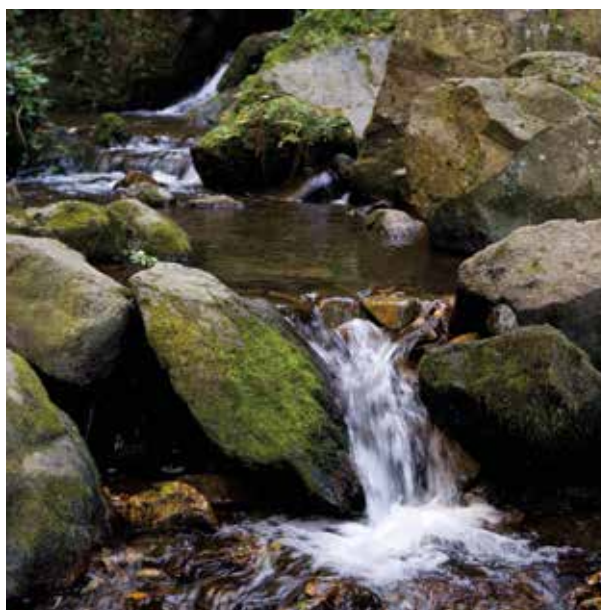
**8** rencontres-débats

---

## PERSPECTIVES 2018

Le Conseil départemental, via le Syndicat Haute-Garonne Environnement (HGE), souhaite : conforter le rythme mensuel des rencontres-débats, mettre à disposition de ses membres le nouvel outil pédagogique sur le changement climatique et en lancer un nouveau sur le thème de la biodiversité,

- conforter le rythme mensuel des rencontres-débats,
- en lancer un nouveau sur le thème de la biodiversité,
- mettre à disposition de ses membres le nouvel outil pédagogique et innovant HGE qui propose des multiples solutions pour lutter contre le réchauffement climatique en traitant le sujet à toutes les échelles du planétaire au local.



## ➤ PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- › Eau
- › Déchets
- › Espaces naturels
- › Activités de loisirs et de pleine nature
- › Sensibilisation à l'environnement
- ‹ **Surveillance du moustique tigre**
- › Sécurité sanitaire et nutrition

# Surveillance du moustique tigre

Le Conseil départemental est chargé de la surveillance de la prolifération du moustique tigre sur le département et de la lutte anti vectorielle autour de cas suspects ou confirmés de dengue, de chikungunya et de zika (poursuite des actions menées depuis 2013).

Ce moustique (*Aedes albopictus*) est responsable de la transmission du virus de la dengue, du chikungunya et du zika s'il est au contact de personnes de retour en France qui se sont contaminées à l'étranger.

La présence du moustique tigre est avérée sur Toulouse et des communes environnantes, observée par piégeage ou par signalement des citoyens.



## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

Poursuite des opérations de surveillance de la prolifération du moustique tigre en Haute-Garonne : de mai à octobre, ce sont 73 pièges pondoirs qui ont été répartis sur 18 communes.

---

### INDICATEURS 2017

---

**48** sites prospectés

**11** sites ayant nécessité un traitement adulticide

---

### PERSPECTIVES 2018

- Surveillance de la prolifération du moustique : assurée par le LD31EVA (pose de pièges et identification des œufs et des moustiques).
- Renforcement de la politique de communication pour inciter les communes et les citoyens à prendre des mesures préventives pour éviter la nuisance entraînée par ces moustiques tigres.

Rappel : les communes ont pour mission de lutter contre la nuisance apportée par cette prolifération des moustiques (piques des moustiques). En matière de nuisance le Département n'a aucune obligation réglementaire. Le Département, en vertu de la loi du 16 décembre 1964, modifiée par la loi du 13 août 2004, a l'obligation de suivre la progression du moustique sur ses territoires et de réaliser la lutte anti vectorielle, action de santé publique.



- › Eau
- › Déchets
- › Espaces naturels
- › Activités de loisirs et de pleine nature
- › Sensibilisation à l'environnement
- › Surveillance du moustique tigre
- ◀ **Sécurité sanitaire et nutrition**

## Sécurité sanitaire et nutrition

### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

- Suivi sanitaire des collèges, des restaurants administratifs, Crèche et Restaurant du Château de Laréole, du CDEF (Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille) à travers des analyses bactériologiques des denrées et des surfaces, de la formation et du conseil (hygiène et nutrition).

### INDICATEURS 2017

**96** audits hygiène

**213** plans alimentaires (nutrition)

**11** plans de maîtrise sanitaire dans les collèges

**8** plans de maîtrise sanitaire dans la restauration sociale

### PERSPECTIVES 2018

- Maintien de tous ces suivis.
- Proposition de travailler sur des établissements "tests" en lien avec les autres services dans le cadre du gaspillage alimentaire ; en travaillant sur l'équilibre des menus et l'adaptation en fonction de la quantité des déchets recensés.
- Création de supports et animation de formation sur la réglementation à respecter dans les établissements recevant du public en matière de sécurité et hygiène alimentaire, la qualité de l'air et le risque légionelle à l'attention des élus, en collaboration avec l'Agence Technique Départementale (ATD).



## ➤ DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

### Agro-écologie

Axe structurant de l'action départementale dans les territoires ruraux, la politique agro-écologique du Conseil départemental de la Haute-Garonne vise à favoriser une agriculture locale de qualité préservant les ressources naturelles, l'environnement et contribuant à l'entretien des espaces.

Au regard des nouvelles orientations données par la Politique Agricole Commune (PAC) 2014-2020, la Loi d'avenir pour l'agriculture et pour la forêt, ainsi que la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), le Conseil départemental a fait le choix de maintenir une politique agricole forte, efficiente et résolument portée vers l'agro-écologie.

Cette politique se traduit en 5 axes structurants :

- accompagner les agriculteurs par un réseau de conseillers agro-environnement et de techniciens spécialisés,
- maintenir un tissu d'agriculteurs sur l'ensemble du territoire, en favorisant en particulier leur installation,
- valoriser les produits agricoles locaux et améliorer la connaissance du monde agricole par la population locale,
- encourager une agriculture plus respectueuse de l'environnement via l'agro-écologie,
- favoriser l'adaptabilité des exploitations agricoles face aux défis énergétiques, au changement climatique et aux risques sanitaires.

L'action volontaire du Conseil départemental se traduit sous la forme d'aides agricoles, ainsi qu'au travers de l'intervention sur le terrain de conseillers agro-environnement, de techniciens spécialisés et du Laboratoire départemental EVA 31 (Eau – Vétérinaire – Air).

#### CHIFFRES CLÉS

**14** dispositifs d'aides agricoles

**26** conseillers agro-environnement

**3 000** agriculteurs accompagnés individuellement

**30** agriculteurs accompagnés dans le cadre de la PAC





## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

La convention avec la Région a été renouvelée permettant au Conseil départemental de poursuivre ses interventions sous forme d'aides aux équipements ou de mesures en faveur de l'environnement pour la période 2017/2021 (application de la loi NOTRe).

Dans ce cadre, certaines aides ont été revisitées afin de se tourner vers l'agro-écologie :

- règlement d'aide à l'acquisition de matériel agricole par les coopératives d'utilisation de matériel agricole,
- adoption de l'aide à l'équipement d'ateliers maraîchers ou arboricoles durables.

Le conseil spécifique des conseillers agro-environnement sur les pratiques agro-écologiques s'effectue :

- lors de rencontres individuelles,
- à l'occasion d'organisations d'actions collectives, sur tous les secteurs du département, sur les thématiques suivantes : préservation des ressources naturelles (eau, sol, air, biodiversité), diminution des pressions sur l'environnement et réduction de l'usage des intrants (engrais, pesticides, eau), développement de l'Agriculture Biologique, valorisation des débouchés (promotion des produits locaux et des circuits courts).

## AGRILOCAL31

En 2017, l'ouverture de la plateforme de mise en relation entre les producteurs locaux et les collègues chargés de la restauration collective, Agrilocal31, a été élargie à l'ensemble des acheteurs de la restauration collective publique (communes, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes – EHPAD, hôpitaux,...). Des animations auprès des collégiens ont été réalisées dans 5 collèges du département : opération "Au pré de l'assiette". Près de 87 000 € de produits ont été commandés aux producteurs haut-garonnais. Les collègues haut-garonnais ont commandé 23 500 € de produits agricoles.

## PROGRAMME AGRO-ÉCOLOGIQUE ET CLIMATIQUE

La phase opérationnelle du Programme Agro-Écologique et Climatique d'accompagnement des éleveurs engagés en polyculture-élevage dans une démarche environnementale, démarrée en 2016 en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, a commencé en 2017 : accompagnement de plus de 30 agriculteurs dans leur contractualisation, déclaration d'engagement lors de la PAC (Politique Agricole Commune), puis mise en place du processus de suivi des exploitations sur 5 ans. Le projet est financé à 250 000 € par an par le Conseil départemental, avec 750 000 € de contrepartie financière de FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural).

## RÉSEAU DE FERMES ÉCO-ANTIBIO

Le Conseil départemental est partenaire du projet de "réseau de fermes Éco-antibio" piloté par le Groupement de Défense Sanitaire de la Haute-Garonne et a financé ce projet à concurrence de 7 200 € pour l'année 2017. Dans ce cadre, le Groupement de Défense Sanitaire de la Haute-Garonne accompagne 6 exploitations d'élevages bovins (lait et viande) sur 3 ans. De manière très innovante, il s'agit de favoriser très largement le préventif à l'aide d'indicateurs relevant du sanitaire (alimentation, hydratation, logement, vêlage etc.), pour diminuer durablement l'utilisation des antibiotiques dans les élevages haut-garonnais.

### Grippe aviaire

Suite à la deuxième grippe aviaire en 2017, le Conseil départemental a décidé de soutenir les producteurs de volailles de la Haute-Garonne par l'octroi d'une subvention de 9 000 € au Groupement de Défense Sanitaire de la Haute-Garonne pour la mise en place d'une section avicole et par l'attribution d'un budget de 54 000 € en partenariat avec le laboratoire départemental 31 – Eau, Vétérinaire, Air pour la prise en charge des analyses réalisées par les exploitations avicoles des communes de la zone de surveillance.

## ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS AGRO-ÉCOLOGIQUES

Dans le cadre de l'accompagnement de projets de communes haut-garonnaises vers l'agro-écologie, ont été réalisées en 2017 la restitution de 2 diagnostics agricoles et la concrétisation d'un projet d'éco-pâturage qui nécessitera un suivi sur plusieurs années.

## VALORISATION DE PRODUITS AGRICOLES DE QUALITÉ

Le Conseil départemental a également valorisé les produits agricoles locaux de qualité ainsi que les producteurs en les accompagnant à travers de nombreuses manifestations agricoles, notamment le Salon International de l'Agriculture de Paris, Saveurs et senteurs du Frontonnais, la Fête de l'ail violet de Cadours, les Journées Agricoles du Volvestre, la Foire Biô Garonne, le salon REGAL, Toulouse à table, Fermes d'avenir Tour.





## PERSPECTIVES 2018

Les axes prioritaires pour 2018 sont :

- Poursuite du plan d'action agro-écologique à travers le traitement de différentes thématiques : agriculture biologique, agroforesterie, fermes pilotes, conservation des sols et lutte contre l'érosion, biodiversité et protection des pollinisateurs, infrastructures agro-écologiques...
- Mise en œuvre, en concertation avec les communes, d'un protocole d'intervention à l'échelle du département afin de répondre aux enjeux majeurs que sont l'amélioration de la qualité de l'eau, l'érosion des sols, la sécurité de la voirie départementale ainsi que la lutte contre les coulées de boue.
- Élaboration d'un projet de territoire "Garonne Amont" afin de co-construire avec les acteurs du territoire un programme d'actions permettant de restaurer l'équilibre quantitatif en eau.
- Poursuite de l'opération MIAM31 visant à favoriser l'introduction de produits locaux et de qualité dans les services de restauration des collèges, notamment par l'utilisation de la plateforme Agrilocal31, pour que les collégiens puissent redécouvrir leurs terroirs, la saisonnalité, le goût des bons produits et lutter contre le gaspillage alimentaire. L'opération est également ouverte à tout service public de restauration collective qui en ferait la demande (communes, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes – EHPAD, hôpitaux...).
- Participation au Salon International de l'Agriculture à Paris du 24 février au 4 mars 2018 en partenariat avec les acteurs agricoles et le Comité départemental du Tourisme. Pour faire rayonner l'agriculture haut-garonnaise, le stand "Haute-Garonne" accueille les principales filières de qualité départementales (Ail violet de Cadours, Porc Noir de Bigorre, Agneau des Pyrénées, Bœuf Gascon, Vin de Fronton), en mettant à l'honneur les agriculteurs et leurs productions, mais également en valorisant leurs terroirs, porteurs de développement touristique. Cette année, le Département renforce sa présence pour faire découvrir au grand public les ovins Tarasconnais et les bovins Gascons.
- Co-organisation de la manifestation les Pyrénéennes avec la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges les 14, 15 et 16 septembre 2018 à Saint-Gaudens, pour faire du Comminges le deuxième haut lieu de l'agriculture nationale. Ce lieu de rencontre entre le monde agricole et le grand public a vocation à rayonner au niveau national.



# Préserver l'avenir de notre unique biosphère

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	Eau	18 418 596 €
	Déchets	394 199 €
	Espaces naturels	193 760 €
	Activités de loisirs et de pleine nature	1 156 115 €
	Sensibilisation à l'environnement	96 596 €
	Surveillance du moustique tigre	—
	Sécurité sanitaire et nutrition	—
.....		
TOTAL	Protection de l'environnement	<b>20 259 266 €</b>
.....		
DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	Agro-écologie	6 559 473 €
.....		
TOTAL	Agro-écologie	<b>6 559 473 €</b>
.....		
TOTAL	Préserver l'avenir de notre unique biosphère	<b>26 818 739 €</b>
.....		



# Être solidaires

- SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE
- ENFANCE ET JEUNESSE
- TOURISME
- SOUTIEN À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI
- LOGEMENT
- DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
- SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

**950** M€

**5 460 750 €**

- ◀ Actions sociales polyvalentes de proximité
- › Autonomie des personnes âgées
- › Autonomie et compensation du handicap
- › Insertion

## ➤ SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

### Actions Sociales polyvalentes de proximité

Le Département est le "Chef de file" de l'Action Sociale et Médico-Sociale. Cette compétence au service des populations s'exerce en proximité au sein des 23 Maisons des Solidarités (MDS) et de leurs annexes, soit plus de 90 points d'accueil répartis sur toute la Haute-Garonne. Chaque MDS met en œuvre les compétences sociales du Département avec un accueil, une information et/ou un accompagnement des publics à tous les âges de la vie : Service social polyvalent, Protection Maternelle et Infantile, Protection de l'Enfance, Personnes âgées et Personnes en situation de handicap. Le Département développe des projets sociaux de territoire favorisant le développement social et la dynamique partenariale. Les MDS s'engageant dans cette démarche bénéficient de ressources en termes d'accompagnement méthodologique et de données d'observations sociales.



- Actions sociales polyvalentes de proximité
- Autonomie des personnes âgées
- Autonomie et compensation du handicap
- Insertion

## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

### Lancement du projet de territorialisation de l'action sociale avec 4 objectifs majeurs

- Améliorer la qualité de service rendu à l'usager : conforter la qualité de l'accueil social, définir des principes partagés en matière de qualité des réponses, fluidifier les parcours, rendre l'usager acteur de son projet et renforcer le maillage territorial pour une plus grande proximité d'accès aux services.
- Définir les approches partenariales et favoriser la transversalité des missions : mieux identifier les partenaires, leurs rôles, missions et fonctions afin d'instituer et de développer des collaborations permettant notamment d'agir en prévention le plus en amont possible.
- Responsabiliser les territoires et développer leur autonomie décisionnelle : améliorer la réactivité de la réponse départementale en positionnant l'intervention et la décision à l'échelon le plus pertinent.
- Et garantir l'équité de la réponse départementale.

### Amélioration des accueils du public

Création de la MDS annexe d'Eaunes – ouverture au public le 14 novembre 2017.

La création de la MDS annexe d'Eaunes fait suite au constat de la dynamique démographique et de l'étendue géographique du territoire de la Vallée de la Lèze. Les permanences sociales en mairie d'Eaunes, Labarthe, Lagardelle, Pins-Justaret et Venerque, maintenues dans l'attente de cette création, sont donc transférées sur ce nouveau site.

### Promotion du développement social

- 2<sup>e</sup> édition des journées du Développement social local (stratégie de mise en synergie des politiques sociales et des politiques de droit commun au plus près des habitants et de leur quotidien) en juin 2017 autour du thème "Transformations sociales et territoire : quelle vision partagée pour demain?".
- Deux rencontres du développement social au sein des MDS autour des actions menées par les équipes sur les territoires avec les habitants.
- Démarrage dans 6 nouvelles MDS d'une démarche de Projet Social de Territoire pour développer avec l'ensemble des acteurs du territoire dont les habitants de nouvelles approches plus préventives et collectives.

### Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)

La CDCA s'est réuni pour la première fois lors de son installation en juillet, puis à nouveau en septembre dans le cadre du lancement de la réflexion sur l'élaboration des schémas en faveur des personnes âgées et en faveur des personnes en situation de handicap. Dans ce cadre, des journées de dialogue partenarial ont eu lieu avec les acteurs des politiques en faveur des personnes âgées et en faveur des personnes en situation de handicap, dans le cadre de l'état des lieux des besoins et de l'offre sur le territoire de la Haute-Garonne.



## INDICATEURS 2017

**23 MDS**

**90** points d'accueil

**1100** professionnels de terrain

**14 450** contacts d'usagers/semaine

## PERSPECTIVES 2018

Amélioration des accueils du public :

- Création de la MDS Borderouge à Toulouse : compte-tenu des fortes évolutions démographiques du secteur et de la surcharge d'activité des MDS d'Amouroux Bonnefoy et des Minimes, le Département a engagé un projet de nouvelle MDS sur le quartier de Borderouge.
- Fusion des MDS Reynerie-Saint-Simon et Bellefontaine à Toulouse : volonté de créer à l'échelle du quartier du Mirail un site unique d'accueil du public permettant également de développer des projets à l'échelle de ce territoire. Ce nouveau site vise à améliorer les conditions de travail des professionnels et à organiser l'activité des équipes de façon plus efficiente.
- Ouverture de l'annexe Place Abbal à Toulouse.
- Relogement de la MDS annexe de Blanchard (territoire de la MDS d'Empalot) à Toulouse.
- Organisation d'une 3<sup>e</sup> édition des journées du développement social local en juin 2018 et accompagnement des professionnels par des conférences sur cette thématique.

- Poursuite du projet de territorialisation de l'action sociale : approfondissement et accompagnement à la mise en œuvre.
- Nouvelle organisation de journées de dialogue partenarial en mars pour identifier et partager les pistes d'action pour l'élaboration des schémas en faveur des personnes âgées et en faveur des personnes en situation de handicap, et recueillir les propositions opérationnelles à décliner.



154 666 365 €

- > Actions sociales polyvalentes de proximité
- < **Autonomie des personnes âgées**
- > Autonomie et compensation du handicap
- > Insertion

## Autonomie des personnes âgées

Le Conseil départemental assure plusieurs missions en faveur des personnes âgées, et particulièrement :

- De planification à travers les schémas départementaux. Un schéma de deuxième génération est en cours d'élaboration associant tant les personnes âgées via le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) que les partenaires associatifs et institutionnels, dans une large concertation.
- De programmation des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Il s'agit de réaliser un maillage territorial en structures qui soit au plus près des besoins des usagers. Le Conseil départemental est notamment chargé, seul ou conjointement avec l'État, d'autoriser leur création, leur extension ou leur transformation, selon les procédures en vigueur.
- De détermination, en lien avec les structures, des budgets et des tarifs "hébergement" et "dépendance" concernant les établissements (le budget "soin" dépendant de l'État), et des tarifs concernant les services d'aide à domicile autorisés et intervenant en mode prestataire.
- De mise en œuvre d'un dialogue de gestion avec ces établissements et services sociaux et médico-sociaux (signature de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens [CPOM], suivi et contrôle de l'accompagnement des personnes, accompagnement de la démarche qualité...)
- De coordination, permettant l'harmonisation sur tout le territoire des réponses apportées aux personnes âgées, et de développer les réseaux d'animation gérontologique.

Le Département est également impliqué dans les différents plans de prévention des risques et notamment le plan "Canicule" et le plan "grand froid".

Le Département assure les aides sociales individuelles relevant de ses compétences qui sont dispensées tant à domicile qu'en structure d'accueil. Ainsi, la personne âgée peut bénéficier d'aide pour les services ménagers, les services collectifs, l'hébergement en établissement, et d'aide à l'autonomie. La personne âgée peut également être accueillie chez un particulier agréé et accompagné par le Département, et bénéficier d'une aide sociale.

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), versée en établissement ou à domicile, est un appui déterminant pour accompagner les personnes âgées en perte d'autonomie, et les aider à faire face aux besoins induits. Le Conseil départemental évalue la dépendance, les besoins d'aide, attribue





## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

et verse cette allocation qu'il cofinance avec l'État (financement au ¾ par le Conseil départemental). Il assume pleinement la vérification de l'effectivité de l'aide sur l'intégralité des bénéficiaires de l'APA à domicile.

L'APA à domicile pour un emploi direct ou en mandataire, est versée sous forme de "Chèques Solidarité 31" en papier ou e-cesu. Ce mode allège pour la personne âgée l'obligation de fournir tous les justificatifs de l'emploi de l'allocation.

Le nouveau schéma départemental de la coopération intercommunale a entraîné la dissolution du Syndicat Intercommunal de Transport des Personnes Agées qui finançait les déplacements en transports collectifs des personnes âgées. Pour assurer la continuité de cette politique volontariste, le Conseil départemental a mis en place en août 2017 un nouveau dispositif et a proposé de nouvelles conventions aux communes candidates afin de poursuivre le co-financement de 24 voyages par an aux personnes âgées d'au moins 65 ans non soumises à l'impôt sur le revenu.

## ACTIONS VOLONTARISTES

Le Conseil départemental propose un service "Téléassistance 31", qu'il finance intégralement, destiné à favoriser le maintien à domicile par l'écoute et le traitement, 7jrs/7 et 24h/24, de tous les appels émis, à partir de l'équipement mis à disposition. Ce dispositif est en faveur des personnes âgées de 70 ans et plus, ou bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou en situation de particulière fragilité.

Le Département met en œuvre une politique de soutien financier auprès des associations agissant auprès des personnes âgées et de leur famille.

Il déploie le dispositif "Télégestion Solidarité 31", système permettant de garantir le suivi et la qualité de la prestation du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Il permet à ces services de se moderniser en s'équipant en matériels informatiques, par la signature d'une convention de soutien financier avec la Caisse Nationale de la Solidarité et de l'Autonomie (CNSA).

## ACTIONS EN FAVEUR DES USAGERS

### Mise en place de la carte mobilité inclusion (CMI)

- La CMI est délivrée par le Président du Conseil départemental au vu de l'appréciation de la Commission des droits et de l'autonomie, ou des équipes médico-sociales du Département pour les demandeurs ou bénéficiaires de l'APA. Elle se substitue progressivement aux anciennes cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement. Elle donne les mêmes avantages et est attribuée sous les mêmes conditions, à titre définitif ou pour une durée allant de 1 à 20 ans. Elle peut comprendre une ou plusieurs des mentions, à titre définitif ou pour une durée déterminée. Les personnes bénéficiant de l'APA classées dans le groupe ISO ressource 1 ou 2 de la grille nationale (GIR 1 ou 2) ont droit à la CMI à titre définitif, si elles la sollicitent (mentions "invalidité" et "stationnement").



- › Actions sociales polyvalentes de proximité
- › **Autonomie des personnes âgées**
- › Autonomie et compensation du handicap
- › Insertion

- **Exonération des obligés alimentaires au-delà du premier degré**  
Désormais, seuls les parents et enfants des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap dont le domicile de secours est en Haute-Garonne sont concernés par l'obligation alimentaire en cas de demande d'aide sociale à l'hébergement. Cette mesure permet de simplifier les demandes d'aide sociale à l'hébergement tout en maintenant le principe de solidarité entre générations.
- **Modernisation du dispositif de la "Téléassistance 31"**  
La demande d'accès au dispositif a été dématérialisée. Les démarches peuvent se faire directement en ligne sur le site Internet du Département.
- **Mise en œuvre de la nouvelle évaluation multidimensionnelle des demandeurs d'APA.**
- **Mise en place de la nouvelle convention de partenariat avec le Gérontopôle.**
- **Élaboration du Plan de prévention de la perte d'autonomie avec la Conférence des Financeurs.**

## ACTIONS EN FAVEUR DES STRUCTURES

### Réforme de la tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Le Conseil départemental a accompagné les établissements médicalisés dans la réforme de la tarification par l'organisation de réunions d'information et le soutien dans l'utilisation des nouveaux outils tels que les États Prévisionnels des

Recettes et des Dépenses (EPRD) et les Tableaux de Bord (TdB) sachant que ces documents se superposent aux dispositifs existants.

Il a mis en œuvre le versement de l'APA en établissement sous forme de Forfait Global Dépendance annoncé par la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) du 28 décembre 2015. Cette réforme nationale s'est traduite par des impacts positifs ou négatifs. Le Conseil départemental a compensé pour la première année de mise en œuvre de cette réforme nationale les pertes de recettes liées à cette réforme pour les établissements en convergence négative. Il a démarré la procédure nationale des Contrats Pluriannuels d'Objectifs – et de Moyens (CPOM) prévue pour les Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), les Petites Unités de Vie et les Accueils de jour Autonomes, par la programmation sur cinq ans conjointement avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). En 2017, les cinq premiers CPOM avec des EHPAD ont été finalisés.

### Poursuite du déploiement des haltes-répît

Structures expérimentales, non-médicalisées, les haltes-répît permettent à des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, de participer à une demi-journée ou une journée d'activités socioculturelles et ludiques, en dehors du domicile. En 2017, le Département a ainsi autorisé quatre nouvelles haltes-répît sur le territoire de la Haute-Garonne (Mondonville, Nailloux/Ayguésives, Escalquens, Toulouse).



## INDICATEURS 2017

**261** conventions avec les communes

**9 744** bons de transports délivrés

**29 200** bénéficiaires APA

**24 235** bénéficiaires de la Téléassistance

## PERSPECTIVES 2018

- Étude de la possibilité d'inscrire les bons de transports sur carte Pastel.
- Poursuite de l'élaboration et présentation à l'Assemblée départementale du schéma départemental en faveur des personnes âgées.
- Poursuite de la démarche de passation des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec les services et les établissements.
- Élaboration du règlement départemental d'aide sociale aux personnes âgées (ASPA) qui définit les modalités selon lesquelles sont attribuées les prestations d'aide sociale relevant du département.

Ce règlement a deux objectifs :

- Informatif en portant à la connaissance des citoyens (usagers, associations, organismes concernés,...), la politique d'action sociale départementale.
- Règlementaire, le RDAS étant une délibération adoptée par l'Assemblée départementale.
- Poursuite du déploiement du dispositif de "Télégestion Solidarité 31" auprès des SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile).

- Suivi de l'expérimentation et poursuite du déploiement du dispositif des haltes-Répit, de transport des personnes âgées.
- Poursuite de l'expérimentation des Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD) pour les personnes âgées dépendantes.
- Poursuite du partenariat avec le Gérontopôle dans le cadre de la détection de la fragilité des personnes âgées sollicitant l'APA.
- Élaboration et déploiement du plan d'actions 2018 de prévention en faveur des personnes âgées de 60 ans et plus vivant à domicile au titre de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie de la Haute-Garonne (CFPPA).
- Accompagnement des équipes médicosociales à l'évaluation multidimensionnelle des demandeurs d'APA.
- Mise en place du tiers payant des charges sociales : depuis 2014, les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie ayant opté pour l'emploi direct rémunèrent leurs intervenants avec les "Chèques Solidarité 31" (CESU préfinancés). Néanmoins, le montant correspondant aux charges sociales des heures financées par ces chèques est encore versé sur le compte des bénéficiaires. Afin de simplifier totalement le dispositif, il est prévu pour fin 2018, que le Conseil départemental assure directement la gestion des montants à reverser au Centre National du Chèque Emploi Service Universel – CNCESU (Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales – URSSAF), par la mise en place du tiers payant des charges sociales. Cette amélioration concernera les bénéficiaires optant pour l'emploi direct (sauf le service mandataire).

## Autonomie et compensation du handicap

La prestation de compensation du handicap (PCH) est versée par le Département. Cette prestation permet aux personnes ayant un handicap particulièrement important de pouvoir vivre à leur domicile conformément à leur souhait. Depuis 2014, le Conseil départemental a mis en place la PCH à domicile pour un emploi direct ou en mandataire, sous forme de "Chèques Solidarité 31" en papier ou e-cesu. Le Conseil départemental intervient traditionnellement auprès de toute personne en situation de handicap adulte, privée de ressources suffisantes et remplissant des conditions d'incapacité reconnues par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Elle peut bénéficier d'une aide sociale à domicile ou de la prise en charge des frais d'hébergement en famille d'accueil ou en établissement spécialisé. Le Président du Conseil départemental est compétent, aux côtés de l'État, en matière de planification et de tarification des établissements et services destinés à l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

À ce titre, il assure plusieurs missions dans le secteur des personnes en situation de handicap, et particulièrement :

- De planification à travers les schémas départementaux. À cet égard, le Conseil départemental a décidé d'élaborer un schéma de première génération qui est en cours de construction, dans une large concertation.
- De programmation des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Il est notamment chargé, seul ou conjointement avec l'État d'autoriser la création, l'extension ou la transformation des établissements et services.

- De détermination, en lien avec ces structures, des budgets et des tarifs des établissements relevant de sa compétence, et des tarifs concernant les services d'aide à domicile autorisés habilités à l'aide sociale et intervenant en mode prestataire.
- De mise en œuvre d'un dialogue de gestion avec ces établissements et services sociaux et médico-sociaux (suivi et contrôle de l'accompagnement des personnes, accompagnement de la démarche qualité...).

Le Département a également la responsabilité administrative et financière de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Depuis sa création en 2006, ce groupement d'intérêt public (GIP) associe le Conseil départemental, l'État, les associations et les organismes de protection sociale. C'est un "guichet unique" qui accueille, oriente toute personne adulte ou famille d'un enfant en situation de handicap, évalue ses droits et l'aide à répondre à ses besoins de compensation du handicap.

Par ailleurs, le Département a réalisé la mise en accessibilité de l'ensemble du parc d'autocars du réseau de transport interurbain Arc en Ciel depuis 2015 et de la gare routière Pierre Sémard de Toulouse. Il a mis en place le service de substitution "Autonobus" pour desservir les points d'arrêts non encore accessibles. Enfin, il finance le transport scolaire adapté des élèves et étudiants en situation de handicap ou scolarisés en Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) sur l'ensemble du territoire de la Haute-Garonne.



## ACTIONS VOLONTARISTES

Le Conseil départemental a accompagné les établissements dans l'obligation de mise en place des Tableaux de Bord de l'Agence Nationale d'Appui à la Performance (ANAP) avec les services de l'État pour les établissements médicalisés (Foyers d'Accueil Médicalisés et Services d'Accompagnement Médico-social aux Adultes Handicapés). Il a également accompagné les autres établissements ayant la faculté d'entrer dans cette réforme tels que les Foyers d'Hébergement, les Foyers de Vie et les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale. Le Conseil départemental propose un service "Téléassistance 31" qu'il finance intégralement. Il est destiné à favoriser le maintien à domicile par l'écoute et le traitement, 7jrs/7 et 24h/24, de tous les appels émis, à partir de l'équipement mis à disposition. Il s'adresse aux personnes en situation de handicap bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), ou présentant un taux d'invalidité de 80 % et plus.

Le Département met en œuvre une politique de soutien financier auprès des associations agissant auprès du public des personnes handicapées et de leur famille. Il déploie le dispositif "Télégestion Solidarité 31", système permettant de garantir le suivi et la qualité de la prestation du service d'aide et d'accompagnement à domicile dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

En février 2017, les panneaux d'information de la gare routière ont été renouvelés, améliorant la lisibilité de l'information pour les voyageurs.

## ACTIONS EN FAVEUR DES USAGERS

Convention de subrogation entre la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et le Département :

Une convention de subrogation a été signée concernant le versement du complément d'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) et la prestation de compensation du handicap (PCH), pour lesquelles les familles bénéficient d'un droit d'option entre ces deux prestations. Le protocole permet de faciliter les démarches des familles. Désormais, la gestion complexe des indus pèsera sur les organismes concernés et non plus sur les familles.

- Mise en place de la carte mobilité inclusion (CMI) issue de la loi du 28 décembre 2015 d'adaptation de la société au vieillissement (ASV) : La CMI est délivrée par le Président du Conseil départemental au vu de l'appréciation de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).
- Exonération des obligés alimentaires au-delà du premier degré : désormais, seuls les parents et enfants des personnes en situation de handicap dont le domicile de secours est en Haute-Garonne sont concernés par l'obligation en cas de demande d'aide sociale à l'hébergement en famille d'accueil. Cette mesure permet de simplifier la demande d'aide pour cette prestation, restée seule, depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, à être soumise à l'obligation alimentaire pour les personnes en situation de handicap.



## ACTIONS EN FAVEUR DES STRUCTURES

- Poursuite du déploiement du dispositif de "Télégestion Solidarité 31" sur la Prestation de Compensation du Handicap.
- Suivi de l'expérimentation des Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD) pour les personnes en situation de handicap.

### Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

L'année 2017 confirme le rôle central de la MDPH pour l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur leurs droits à compensation. S'il est toujours observé une augmentation forte des demandes déposées (plus 10 % chaque année), une augmentation encore plus soutenue du nombre de familles qui sollicitent une compensation du handicap a été notée, notamment sur le volet "scolarisation" ou "accompagnement par le secteur médico-social".

Tout au long de l'année 2017, la MDPH a déployé les premiers chantiers programmés dans le cadre du projet pluriannuel 2016-2020, notamment :

- sur le volet "accueil et information des personnes",
- rédaction et maquettage des fiches pratiques sur les différents droits,
- rédaction, en lien étroit avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), de fiches en "Facile et à comprendre" afin de permettre l'accès à l'information aux personnes présentant des difficultés d'accès à l'écrit.

- sur le volet "organisationnel" : une simplification des procédures administratives, notamment au niveau de l'instruction des demandes, a été engagée. Cette démarche vise à apporter une réponse aux sollicitations des personnes en situation de handicap dans les meilleurs délais. Dans ce cadre, le processus de numérisation des dossiers, dans le flux, dès l'arrivée du courrier permet de réduire les délais d'instruction, malgré l'évolution constante de l'activité et du nombre de courriers reçus,

- sur le volet "gouvernance et observatoire" : différentes réunions avec les associations représentant les personnes en situation de handicap ont validé une nouvelle forme de présentation des dossiers en CDAPH. De même, afin de permettre aux politiques publiques de s'appuyer sur des indicateurs précis, la MDPH a lancé différentes enquêtes :

- en renseignant à partir d'indicateurs nationaux les pathologies et les déficiences des personnes en attente d'un accueil par un établissement ou un service médico-social, En formalisant les listes d'attente sur les établissements et services médico-sociaux pour les jeunes de moins de 20 ans et des personnes orientées en Maisons d'Accueil Spécialisé (MAS) et Foyers d'Accueil Médicalisé (FAM),
- sur la délivrance de la Carte Mobilité Inclusion (CMI)  
De plus, la MDPH31 a concrétisé le partenariat avec l'Imprimerie nationale. Ainsi, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2017, les personnes en situation de handicap ont pu bénéficier des différentes cartes mobilité inclusion (CMI), en fonction de leurs besoins (CMI stationnement, CMI priorité, CMI invalidité). Ces cartes délivrées de manière sécurisée, favorisent le contrôle de l'utilisation des places de parking réservées pour les personnes à mobilité réduite.

- › Actions sociales polyvalentes de proximité
- › Autonomie des personnes âgées
- › **Autonomie et compensation du handicap**
- › Insertion



## INDICATEURS 2017

**22** arrêts Arc en Ciel rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite

**995** élèves et étudiants transportés par véhicule adapté

## PERSPECTIVES 2018

- Poursuite du déploiement du schéma d'accessibilité. Le Conseil départemental étudiera en 2018 les conditions de l'amélioration de l'information voyageur pour les personnes souffrant de déficits visuels et/ou auditifs.
- Poursuite de l'élaboration et présentation à l'assemblée départementale du schéma départemental en faveur des personnes en situation de handicap.
- Poursuite de la démarche de passation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) avec les services et les établissements, MDPH : poursuite du projet MDPH 2016-2020.

En 2018, la MDPH continuera à décliner la mise en place des différents chantiers du projet pluriannuel 2016-2020, signé par l'ensemble des représentants des personnes en situation de handicap, l'État et le Conseil départemental.

Les actions seront nombreuses et porteront notamment sur :

- le déploiement de la "réponse accompagnée pour tous", dispositif qui a pour objectif d'apporter une réponse personnalisée à toutes les personnes orientées en établissement et service médico-sociaux qui ne bénéficient pas de la prise en charge adaptée, compte tenu notamment du manque de places dans ce type de structure,

- le suivi des personnes accueillies en établissement et des personnes en liste d'attente, à partir d'un logiciel spécialisé, développé par l'agence régionale de santé "VIA TRAJECTOIRE",
- le partenariat avec les acteurs de l'emploi et du médico-social afin de décliner "l'Emploi accompagné" sur le territoire de la Haute-Garonne pour les personnes en situation de handicap confrontées à un risque d'inaptitude ou pour les jeunes sortant du secteur médico-social, sans qualification et projet professionnel,
- l'élaboration du règlement départemental d'Aide Sociale pour Personnes Handicapées (ASPH) (même démarche que pour l'Aide Sociale pour Personnes Agées-ASPA), la mise en place du tiers payant des charges sociales (même évolution que pour l'APA).



- › Actions sociales polyvalentes de proximité
- › Autonomie des personnes âgées
- › Autonomie et compensation du handicap
- › Insertion

**232 111 278 €**

## Insertion

Le Département pilote et finance le Revenu de Solidarité Active (RSA) avec la volonté d'articuler le droit à l'allocation et le droit à l'insertion. À travers le Programme Départemental d'Insertion (PDI), il développe une offre d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle des allocataires et s'appuie également sur un réseau de 120 associations sur l'ensemble du département pour consolider les parcours d'insertion.

Le Programme Départemental d'Insertion définit la politique départementale d'insertion et de lutte contre l'exclusion, et prend en compte l'expression des besoins des publics en difficulté, recense et évalue l'offre locale d'insertion, planifie et soutient le développement des actions d'insertion et de lutte contre l'exclusion en conséquence.

Le Conseil départemental pilote en coordination avec le Pôle Emploi le dispositif "Accompagnement Global Pôle Emploi". En 2017, 1750 demandeurs d'emploi ont pu bénéficier de ce double accompagnement, 784 personnes sont sorties dont 41 % sur de l'emploi ou de la formation. Plusieurs réunions et temps d'interconnaissance ont été proposés tout au long de l'année, ainsi que des rencontres au sein des MDS entre Conseillers Pôle Emploi et Travailleurs Sociaux. Avec la Région enfin, une articulation est faite sur toute l'offre d'insertion, ainsi que l'animation de rencontres avec les 6 Maisons Communes Emploi Formation (MCEF), les agents territoriaux d'insertion et les cadres des Maisons des Solidarités (MDS).

### UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE L'INSERTION ET LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

**Pilotage et gestion du dispositif RSA :**

depuis 2009, le Département assure le pilotage et la gestion du Revenu de Solidarité Active (RSA) avec la même volonté d'articuler le droit à l'allocation et l'offre d'insertion.

- Construction et suivi des parcours d'insertion des bénéficiaires du RSA.
- Lutte contre le non recours aux droits.

**Le Programme Départemental d'Insertion réaffirmé dans ses orientations prioritaires :**

- renforcer la participation de l'usager à la politique d'insertion du Département,
- coordonner le partenariat institutionnel pour une action publique plus efficace,
- maintenir l'objectif de retour à l'emploi,
- s'appuyer sur le maillage associatif dans le champ de la vie sociale et la citoyenneté, pour consolider les parcours d'insertion,
- animer et coordonner les partenariats à l'échelle des territoires.

Le Conseil départemental a été le premier Département de France à assurer en faveur des bénéficiaires des minima sociaux et des demandeurs d'emploi, la gratuité des transports publics départementaux qu'il a ensuite élargi aux voyages réalisés sur le réseau SNCF en Haute-Garonne. Afin de soutenir la mobilité dans les démarches professionnelles et l'insertion dans la vie sociale, il finance également



les déplacements réalisés sur le réseau urbain Tisséo pour les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA socle) quelle que soit leur commune de résidence dans le département ainsi que pour les demandeurs d'emploi résidant dans les communes en dehors du périmètre Tisséo.

## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

**Mise en œuvre du PDI (Programme Départemental d'Insertion) mettant l'accent sur la participation citoyenne et introduisant le recours à des appels à projets :**

- Élaboration d'une nouvelle offre d'accompagnement professionnel et d'accès à l'emploi des allocataires du RSA (Revenu De Solidarité), dénommée ActiPro. Cette offre de service plus dynamique et dont les allocataires du RSA (Revenu de Solidarité Active) pourront se saisir plus facilement, est plus souple, accessible, et interactive. Elle associe des espaces d'échanges et des ateliers collectifs, avec un accompagnement personnalisé et un soutien renforcé vers l'accès à l'emploi.
- Lancement de 2 appels à projet au printemps 2017 relatifs à des actions de mobilité pour les publics en insertion et à l'émergence de lieux d'accueil et de convivialité dans le sud du département. Sept actions nouvelles ont ainsi été retenues et mises en œuvre en 2017.  
Dans le cadre de l'adoption de la Charte de la Commande Publique, les clauses

d'insertion se sont développées pour atteindre depuis mars 2017 plus de 70 marchés clausés. La mise en œuvre de marchés réservés aux structures de l'Insertion par l'Activité Économique (entreprises d'insertion, régies de quartier, associations intermédiaires) a permis de mobiliser des offres d'emploi en direction des publics en insertion.

530 contrats aidés ont été signés en 2017 et 200 Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) dans les chantiers d'insertion, soit 730 emplois au total pour des Allocataires du RSA haut-garonnais.

- Lancement en novembre 2017 du projet autour de la participation citoyenne avec les Allocataires du RSA dénommé "Pour une approche concertée de l'insertion : développons notre capacité d'agir ensemble". Cette démarche vise à mettre côte à côte l'ensemble des acteurs de l'insertion à l'échelle des territoires, en mobilisant les Allocataires du RSA prioritairement.

**Contribution à la définition d'une stratégie relative à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) :**

- Conduite d'un projet afin d'élaborer un état des lieux et proposer le cadre d'une stratégie départementale d'Économie Sociale et Solidaire intégrée dans les politiques publiques et actions du département.



## ➤ SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

- › Actions sociales polyvalentes de proximité
- › Autonomie des personnes âgées
- ‹ Autonomie et compensation du handicap
- › **Insertion**



### INDICATEURS 2017

**158** associations subventionnées dans le cadre du PDI

**530** contrats aidés

**36 383** allocataires du RSA

### PERSPECTIVES 2018

- Amélioration des conditions d'accès au réseau SNCF avec la dématérialisation du titre de gratuité sur carte Pastel.
- Mise en place d'une convention avec la SNCF et la Région Occitanie.
- Déploiement de la nouvelle offre de service ActiPro sur le territoire.
- Renouvellement du Pacte Territorial d'Insertion.
- Revenu de base : le Conseil départemental participe au groupement composé de 12 départements engagés dans une étude visant à déterminer le cadre potentiel d'une expérimentation du revenu de base.

- ◀ Enfance
- › Prévention et éducation
- › Jeunesse
- › Insertion et orientation des jeunes

## ➤ ENFANCE ET JEUNESSE

### Enfance

Le Conseil départemental exerce un rôle central dans les missions de protection de l'Enfance en tant que chef de file de l'action sociale. L'exercice de cette compétence nécessite un partenariat étroit avec l'autorité judiciaire, les associations autorisées au titre de l'aide sociale à l'enfance, le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille, l'Agence Régionale de Santé, l'Éducation nationale et tous les partenaires concourant aux missions en faveur de l'enfance et de la famille.

Le Département a fait le choix d'aller au-delà de ces compétences obligatoires, en favorisant la prévention qui permet une intervention précoce avant que les situations ne se dégradent.



› **Enfance**

› Prévention et éducation

› Jeunesse

› Insertion et orientation des jeunes

## LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

### Santé de la mère et de l'enfant

Le Département met en œuvre des actions individuelles en faveur des femmes enceintes, des familles et des enfants de moins de six ans dans une approche globale de la santé, au croisement du champ sanitaire et social, pluridisciplinaire médicale, paramédicale, sociale et éducative.

L'objectif principal est de valoriser les parents dans leur fonction et leurs compétences en les aidant à utiliser leurs aptitudes pour assumer leur rôle éducatif et affectif auprès de leurs enfants.

Ainsi la PMI propose des consultations médicales pour les enfants de moins de six ans, le suivi des vaccinations, des visites à domicile en particulier pré et post-natal, des bilans de santé à l'âge de 3-4 ans en école maternelle ainsi que des accompagnements spécifiques dont des interventions de Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) - PMI.

Cette offre de santé de proximité, accessible à tous, est axée sur la prévention précoce, incluant le soutien à la parentalité en lien avec tous les acteurs du champ de la santé et de la petite enfance.

En 2017, ce sont 252 familles qui ont bénéficié d'une attention et d'un accompagnement particulier dans le cadre d'un marché signé avec l'association "Aide aux Mères et aux Familles et aux personnes à domicile" (AMFPAD) pour l'intervention de TISF PMI.

Par ailleurs, le Conseil départemental propose aux parents des actions collectives en partenariat avec les acteurs associatifs ou institutionnels intervenant sur les territoires.

### Planification et éducation familiale

Le Centre Départemental de Planification et d'Éducation Familiale (CDPEF) propose aux jeunes, femmes et couples un accueil, des conseils, des entretiens, des consultations médicales concernant la sexualité, la contraception et l'interruption volontaire de grossesse. Les professionnels du CDPEF réalisent les interruptions volontaires de grossesse par technique médicamenteuse.

Il effectue également des séances d'éducation à la vie sexuelle et affective dans les collèges, les établissements spécialisés (foyers de jeunes travailleurs, foyers hébergeant des femmes seules, ainsi que des établissements médico-sociaux accueillant des adultes handicapés).



### Modes d'accueil individuels et collectifs

- Les assistants maternels et familiaux:
  - Le Conseil départemental exerce sa mission d'agrément, de formation, de suivi et de contrôle des assistants maternels et familiaux.
  - Il s'assure, en particulier, que les conditions d'accueil offertes par ces professionnels de l'enfance garantissent la santé, la sécurité et l'épanouissement des enfants accueillis. Des visites à domicile d'évaluation sont ainsi effectuées pour instruire les diverses demandes liées à l'agrément.
- Les établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans :
  - Au 31/12/2017, le département compte 390 structures dont 17 nouvelles pour une capacité de 12 842 places.
  - En 2017, 53 avis pour 29 accueils périscolaires, 27 accueils extrascolaires et séjours de vacances ont été transmis à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale qui est l'organisme agréateur.
  - En 2017 : 71 structures petite enfance (crèches et Relais Assistants Maternels) ont reçu un accord pour une aide financière du Conseil départemental.

### INDICATEURS 2017

**8 168** assistants maternels agréés au 31/12/2017 pour 23 408 places

**400** assistants familiaux agréés au 31/12/2017 pour 816 places

**374** agréments d'assistants maternels délivrés en 2017 pour 792 places

**28** agréments d'assistants familiaux délivrés en 2017 pour 30 places

**20** Maisons d'Assistants Maternels (MAM) ouvertes en 2017





## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

- Mise en œuvre du schéma départemental des services aux familles en co pilotage avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Dans ce cadre, la Commission Départementale pour l'Accueil des Jeunes Enfants (état des lieux 2014-16 et développement de l'offre d'accueil du jeune enfant) s'est tenue en décembre 2017.

- Mise en place du Comité Technique Petite Enfance, animé par la PMI (Protection Maternelle et Infantile).

Des réunions partenariales CD-CAF-MSA (Mutualité Sociale Agricole) d'information aux porteurs de projets d'accueil du jeune enfant ont été programmées tout au long de l'année.

- Création de l'Observatoire départemental Petite enfance – Parentalité.
- En lien avec l'ARS, les rencontres et travaux suivants sont à souligner :
  - projet de médiation sanitaire d'Accès à la santé des personnes vivant en squat ou en bidonville à Toulouse,
  - Conseil territorial de santé,
  - Commission Prévention de la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA),
  - COREVIH (Comité régional de lutte contre le VIH),
  - Réseaux santé : MaterMip référents vulnérabilité et Ptitmip,
- Participation aux groupes de travail du Plan régional de santé sur le programme santé des Jeunes.

## PERSPECTIVES 2018

- Mettre en cohérence le projet PMI et promouvoir ses missions auprès des maisons des solidarités et des partenaires, notamment dans le cadre du chantier de territorialisation.
- Participer à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé :
  - contribuer à l'amélioration de la prévention périnatale précoce en développant le partenariat avec les sages-femmes du Prado (programme de retour à domicile après l'accouchement) et les professionnels libéraux ;
  - contribuer à améliorer la couverture vaccinale auprès des enfants de moins de six ans et accompagner les acteurs de la petite enfance à respecter les nouvelles obligations vaccinales ;
  - développer des actions de promotion de la santé et de prévention en santé publique en partenariat avec la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie),
  - favoriser les actions en direction des jeunes sur leurs lieux de vie (Résidence Habitat Jeunes, établissement pour l'Insertion dans l'Emploi-Epide...),
  - élaborer le protocole de prévention dans le cadre du Schéma Départemental de l'Enfance.
- Poursuivre la mise en œuvre du Schéma Départemental des Services aux Familles :
  - favoriser le développement de l'offre d'accueil en fonction des besoins de la population et réduire les inégalités territoriales,
  - mailler progressivement le territoire en matière d'offre d'accompagnement de la parentalité,
  - faciliter l'accès des familles vulnérables aux différents services d'accueil de la Petite Enfance et du soutien de la parentalité.

➤ **Enfance**

➤ Prévention et éducation

➤ Jeunesse

➤ Insertion et orientation des jeunes

## Aide Sociale à l'Enfance

### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

Afin d'intervenir en prévention, avant que les situations des enfants et de leur famille ne deviennent complexes, des actions éducatives à domicile peuvent être mises en place. Elles permettent à la fois de protéger les enfants et également d'accompagner les familles dans leurs fonctions parentales.

Ces actions éducatives à domicile peuvent être administratives ou judiciaires en fonction de l'adhésion de la famille au soutien proposé par les équipes du département.

### PERSPECTIVES 2018

Pour 2018, le Département augmentera les capacités des services d'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) de 150 mesures (100 mesures d'AEMO classiques et 50 mesures d'AEMO renforcées) pour soutenir la parentalité et intervenir en amont des placements.

## Protection Aide Sociale à l'Enfance

### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

#### L'évaluation de l'ASE

Le département a lancé une démarche d'évaluation de l'Aide Sociale à l'Enfance en 2015 qui a donné lieu à des préconisations, dont la mise en place a débuté en 2017 avec plusieurs groupes de travail :

- la spécialisation de l'évaluation des informations préoccupantes,
- la diversification des modalités de prise en charge,
- la révision du système de placement avec la mise en place du logiciel UGO,
- la relance du schéma de l'enfance,
- l'exécution des mesures de placement.

L'accueil d'urgence est également concerné par ces évolutions.

Le Département a soutenu la transformation des modalités d'intervention du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF) qui a ainsi pu développer ses capacités d'accueil familial d'urgence, des actions éducatives à domicile renforcées, des appartements en autonomie pour les mineurs, un dispositif d'accompagnement spécialisé pour les mineurs en rupture, le HAVRE (Horizon Aller Vers une Rencontre Éducative).



### La relance du schéma de l'enfance

Pour faire correspondre la politique départementale aux préconisations élaborées dans le cadre de l'évaluation de l'ASE, l'élaboration du futur schéma de l'enfance a été relancée en septembre 2017.

Trois groupes de travail ont commencé leurs réflexions autour de :

- la coordination des informations préoccupantes,
- le parcours de l'enfant (PPE),
- la mutualisation de la référence éducative.

Trois autres groupes seront lancés au deuxième trimestre 2018 :

- la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT),
- la prise en compte de la santé en protection de l'enfance, et notamment de la santé mentale,
- la prise en compte de l'urgence.

### Diversifier la prise en charge des femmes enceintes et des mères isolées avec leurs enfants de moins de 3 ans pour les accompagner vers l'autonomie et favoriser un parcours global.

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne, soucieux de garantir au mieux ses missions de protection de l'enfance et de maintenir les enfants auprès de leur famille, a renforcé les moyens d'action auprès des mères isolées avec leurs enfants de moins de trois ans et des femmes enceintes isolées. Ainsi, les moyens mis en œuvre pour favoriser la continuité des parcours et accompagner ces familles se diversifient :

- convention avec le Centre Communal d'Action Sociale [CCAS] de Toulouse pour la mise à l'abri de ces mères isolées avec leurs enfants depuis juillet 2017 et adaptation de cette convention en décembre 2017,
- ouverture d'un service d'intermédiation locative permettant l'accueil de 40 familles en décembre 2017,
- engagement d'une réflexion sur les possibilités de réservation de places en Résidences Hôtelières à Vocation Sociale [RHVS],
- soutien financier au Service Intégré d'Accueil et d'orientation [SIAO] et participation à la plateforme d'orientation hebdomadaire en lien avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale [DDCS], les associations...

### Renforcer les articulations avec le secteur sanitaire et médico-social.

Une étude menée par le Département en 2017 a permis de mettre en exergue l'augmentation du nombre d'enfants présentant des troubles du comportement de type autistique, accueillis par l'Aide Sociale à l'Enfance.

41 enfants accompagnés par l'ASE de la Haute-Garonne étaient concernés.

Le Conseil départemental s'implique depuis la fin de l'année 2017 dans l'Équipe Mobile d'Accompagnement [EMAC]. Celle-ci accompagne notamment les situations des mineurs disposant d'une orientation dans le champ du médico-social et pris en charge par l'ASE de la Haute-Garonne.

### › Enfance

› Prévention et éducation

› Jeunesse

› Insertion et orientation des jeunes

### INDICATEURS 2017

**3 046** personnes accueillies

**668** places en MECS (Maisons d'Enfant à Caractère Social)

**39** places en PAD (Placement À Domicile)

**153** places en Centres maternels

**55** places en Hébergements diversifiés

**50** places en LVA (Lieux De Vie)

### PERSPECTIVES 2018

- Diversification de l'offre d'accueil en faveur des mineurs relevant de la protection de l'enfance afin d'apporter des réponses adaptées aux enfants et à leur famille et de s'inscrire dans une logique de parcours global.
- Développement de l'accompagnement professionnel collectif des assistants familiaux pour prévenir leur isolement (ateliers thématiques en Maisons des Solidarités – MDS).







## Enfance en situation préoccupante

### Informations préoccupantes

Depuis 2016, la protection de l'enfance est une compétence exclusive du département, qui agit en partenariat étroit avec l'autorité judiciaire, les associations autorisées au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille, l'Agente Régionale de Santé (ARS) et l'Éducation nationale.

En ce sens, une Cellule de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes (CRIP) centralise l'ensemble des informations concernant un mineur en danger ou en risque de l'être et organise les suites à donner. Si besoin, une équipe pluridisciplinaire de la Maison des Solidarités proche du domicile de la famille réalise une évaluation de la situation préoccupante et propose aide et soutien avec l'accord de la famille.

En cas de danger grave et immédiat, notamment dans les situations de maltraitance, et en fonction de l'adhésion de la famille aux mesures de soutien proposées, un signalement est adressé au Procureur de la République pour, soit ordonner une mesure de protection immédiate, soit saisir le juge des enfants territorialement compétent dans le cadre de l'assistance éducative.

L'Enfance en Danger dispose d'un numéro vert le 0800 31 08 08 qui fonctionne tous les jours de 8h30 à 17h.

Des professionnels sont là pour écouter, conseiller et prendre des recueils d'informations préoccupantes. En soirée, les week-ends et jours fériés, pour assurer la continuité du service et des recueils, les appels sont transférés sur 119, service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger.

### Observatoire départemental de protection de l'enfance (ODPE)

L'ODPE est sollicité par divers partenaires œuvrant dans le domaine de l'enfance et par les écoles de formation de travailleurs sociaux et médico-sociaux pour animer des actions de formations autour de l'information préoccupante. Il s'agit d'un engagement fort du département dans ce domaine.

Suite à la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant, les ODPE sont désormais chargés de réaliser un bilan annuel des formations continues délivrées dans le département et d'élaborer un programme pluriannuel des besoins en formation de tous les professionnels de la protection de l'enfance.

➤ **Enfance**

➤ Prévention et éducation

➤ Jeunesse

➤ Insertion et orientation des jeunes

## PERSPECTIVES 2018

- Le Département, en lien avec ses partenaires, procèdera à la révision du protocole relatif aux informations préoccupantes.
- Par ailleurs, un nouveau guide du traitement de l'information préoccupante qui constitue un véritable outil de travail pour les professionnels devrait voir le jour en 2018.

## INDICATEURS 2017

**2 499** IP (Informations Préoccupantes)

**4 197** enfants

**1 299** évaluations réalisées

**2 459** enfants évalués

## Adoption

L'adoption est une mesure de Protection de l'Enfance permettant à un enfant privé de parents d'être adopté ou de bénéficier tout au long de sa minorité d'un projet personnalisé.

Le Département de la Haute-Garonne dispose d'un service spécialisé au champ de compétence étendu : admission et suivi des enfants pupilles de l'État, évaluation des candidats à l'agrément, commission d'agrément, commission d'examen de la situation des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, accompagnement des candidats dans leur projet d'adoption, consultation des dossiers des anciens pupilles de l'État dans le cadre de l'accès aux origines, accès aux origines personnelles, adoption internationale en lien étroit avec l'Agence Française de l'Adoption.

## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

- Refonte des outils de travail dans le champ de l'adoption :
  - redéfinition du procès verbal de la commission d'agrément,
  - travail autour des motivations liées au refus d'agrément des candidats,
  - réflexion en interne autour de la question des apparentements en lien étroit avec le conseil de famille.
- Développement du partenariat :
  - rencontre avec les membres du conseil de famille de la Haute-Garonne,
  - rencontre avec les professionnels de la maternité Paule-de-Viguier,
  - intervention auprès des professionnels du Conseil départemental en présentant les missions du service,
  - échanges entre les collaborateurs du service et le Procureur de la République.



➤ **Enfance**

- Prévention et éducation
- Jeunesse
- Insertion et orientation des jeunes

## PERSPECTIVES 2018

- Développer et renforcer un langage commun autour de l'adoption.
- Finaliser et signer le protocole dans le cadre des maternités dans le secret.
- Poursuivre le travail de formation des professionnels des maternités par les correspondants du Centre National pour l'Accès aux Origines Personnelles (CNAOP).
- Renforcer la communication concernant la mise en place de la commission d'examen de la situation des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ancien dispositif de veille) et faire vivre cette instance dans l'intérêt de l'enfant.
- Veiller au strict respect du projet de vie des adoptants et à l'intérêt de l'enfant dans le cadre des changements de notice des candidats à l'adoption.
- Repenser les réunions d'information auprès des candidats à l'agrément adoption pour une meilleure appropriation de la réalité de l'adoption et associer des familles adoptantes, l'association Enfance et Familles Adoption (EFA) et la Consultation d'Orientation et de Conseils en Adoption – COCA (hôpital Purpan) à ces réunions.
- Poursuivre le travail engagé sur l'uniformisation des trames des rapports d'évaluation.
- Renforcer le soutien à la parentalité dans le cadre des rétractations.
- Développer les rencontres entre les Départements, avec la Mission Adoption Internationale et l'Agence Française de l'Adoption autour de thématiques liées à l'adoption.



**2 906 547 €**

- Enfance
- ◀ **Prévention et éducation**
- Jeunesse
- Insertion et orientation des jeunes

## Prévention et éducation

La politique départementale en faveur de la jeunesse s'articule autour de grands principes : l'accès au droit, la prévention et la réduction des inégalités.

Elle vise un certain nombre d'objectifs dont la continuité éducative et la mise en réseau des acteurs.

Pour ce faire, 4 axes stratégiques ont été retenus :

- la prévention des difficultés adolescentes et parentales,
- le renforcement des actions en direction du public collégien,
- le recentrage des dispositifs autour des Maisons des Solidarités (MDS) et le soutien des professionnels,
- la lisibilité de l'intervention du Conseil départemental.



- › Enfance
- › **Prévention et éducation**
- › Jeunesse
- › Insertion et orientation des jeunes

## ACTIONS COLLECTIVES MARQUANTES EN PRÉVENTION JEUNESSE

- “Mercredis culturels”  
Ceux-ci consistent à l'accès à la culture à partir d'ateliers de pratique artistique, spectacles, festival CIRCA, stages de création collective. Ce projet permet à 16 jeunes de bénéficier d'activités de qualité, d'être accompagnés et de s'inscrire de façon autonome dans une structure à la fin du projet.
- “Rencontres Jeunes-Pompiers”  
Cette action permet de découvrir le métier de pompier à travers des rencontres et des échanges entre les jeunes des quartiers et les pompiers intervenant sur ces territoires pour une meilleure compréhension des préjugés de chacun, et des valeurs de citoyenneté, du service public. Dans ce cadre, les pompiers proposent aux jeunes de faire des formations de 1<sup>ers</sup> secours civiques.
- “Fête de la Jeun'est”  
Ce projet partenarial implique 6 structures jeunes des quartiers EST visant la mobilisation de jeunes (12-16 ans) pour leur permettre de vivre une expérience collective d'une semaine à travers des ateliers collectifs et ainsi de contribuer à la préparation d'une fête entièrement dédiée aux jeunes des quartiers EST.
- “Du sol à L'assiette”  
Il s'agit de proposer aux personnes en situation d'isolement et de précarité alimentaire un accompagnement collectif afin de mieux connaître leur environnement, de favoriser le lien social et de mettre en réseau des acteurs locaux sensibilisés pour agir tant sur la qualité d'alimentation de leur famille que sur les pratiques d'achat alimentaire.
- Accès Loisirs Prévention Jeunesse (ALPJ)  
Ce dispositif d'aide à l'accès aux loisirs expérimenté dans le cadre des missions d'accompagnement individuel des 11 à 18 ans qui permet :
  - un accompagnement des jeunes vers les structures de leur choix,
  - le financement de l'activité choisie à hauteur de 250 € pour une année,
  - le bilan de l'impact de l'activité sur le jeune, en lien avec les structures et avec les familles,
  - un travail avec les structures sur une politique tarifaire plus favorable envers le public jeune suivi par le Conseil départemental.

## CLUB DE SAINT-GAUDENS

- Intervention dans les établissements scolaires : le club de prévention est de plus en plus sollicité par des établissements scolaires où des classes sont confrontées à des épisodes de violences entre élèves et à des absences de respect vis-à-vis de l'adulte. Les éducateurs du club de prévention apportent au sein de ces établissements, sur des temps ouverts et repérés, des outils éducatifs (questionnaires, supports vidéo, intervenants extérieur) pour aider les adolescents à réfléchir à leurs difficultés tant à l'école qu'à l'extérieur de leur établissement.



- **Atelier "manger-bouger"**  
Cette action propose à la fois un atelier cuisine et des sorties éducatives pour sensibiliser les jeunes et leurs familles aux bienfaits d'habitudes alimentaires équilibrées.
- **Atelier mécanique vélo**  
Cette action vise à favoriser l'utilisation du vélo par les jeunes pour à la fois découvrir leur environnement et les ouvrir sur une activité nouvelle.

## PARTENARIATS

### Éducation populaire

Une journée valorisant le partenariat avec le réseau des MJC (Maisons des Jeunes et de la Culture) sur les expressions culturelles des jeunes a été organisée le 14 avril 2017 par l'association "Arc-en-ciel théâtre" dans la salle de l'assemblée du Conseil départemental. À l'occasion de celle-ci, un temps de théâtre forum a permis à des jeunes, des élus associatifs et des Conseillers départementaux de jouer des saynètes dans le but d'ouvrir la discussion sur les relations entre les jeunes et les élus.

Les Mercredis scientifiques, action portée par la Ligue de l'Enseignement en partenariat avec les collèges Rosa Park et Ponts Jumeaux. 20 mercredis de l'année consacrés à la découverte scientifique sur la base de la mise en pratique alternant avec de la théorie, des visites, sur le thème de l'aéronautique.

### Les dispositifs de soutien de la parentalité

Le Conseil départemental, membre du comité départemental du soutien de la parentalité et signataire du Schéma Départemental de Services aux Familles, soutient les opérateurs publics ou associatifs (250 000 €), qui mettent en œuvre des actions dans le cadre :

- du Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement de la Parentalité (REAAP), chargé d'assurer la coordination et l'animation des acteurs du soutien de la parentalité sur le département et de mener des actions pour accompagner les parents (20 associations sont soutenues),
- des 5 services de Médiation Familiale, qui offrent chacun un temps d'écoute, d'échanges et de négociations aux familles, leur permettant de rétablir la communication intrafamiliale,
- des 3 services d'Espaces Rencontre, qui sont des lieux d'accès au droit, neutres et autonomes, permettant dans l'intérêt de l'enfant, l'exercice d'un droit de visite, la remise de l'enfant à l'autre parent ou la rencontre entre l'enfant et ses parents ou ses proches,
- des associations intervenant dans le champ de la protection de l'enfance (9 associations soutenues).



### **Dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement de la Scolarité)**

Le Conseil départemental contribue à lutter contre l'échec scolaire en soutenant les actions qui visent à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir leur scolarité. Il soutient les initiatives de collectivités locales, d'associations, de fédérations d'éducation populaire qui mettent en œuvre des actions d'accompagnement à la scolarité pour les collégiens du département.

Afin d'assurer une bonne complémentarité des acteurs et la plus grande cohérence éducative, le Conseil départemental a fait le choix d'inscrire son intervention dans un cadre partenarial en intégrant, dès l'origine, le comité départemental CLAS aux côtés de la CAF et de l'Éducation Nationale notamment.

2 601 collégiens en sont ainsi bénéficiaires.

Les projets sont répartis sur le territoire des 23 Maisons des solidarités du Conseil départemental 31 : 25 projets concernent Toulouse, 48 projets concernent les autres territoires du département.

Le Conseil départemental a cette année encore contribué à ce dispositif à hauteur de 408 444 €

### **Dispositifs départementaux Jeunesse Temps Libre Prévention Jeunes (TLPJ) et Ville Vie Vacances (VVV)**

Le Conseil départemental a poursuivi son soutien financier au profit d'organismes publics ou privés contribuant à la politique jeunesse par des actions de prévention. Grâce aux dispositifs départementaux Ville Vie Vacances (VVV) et Temps Libre Prévention Jeunes (TLPJ), 1 500 jeunes ont participé à des actions VVV organisées par une centaine de structures et 7 987 jeunes ont bénéficié du dispositif TLPJ.

### **Plan Départemental d'Action en Faveur des Quartiers Urbains (PDQU)**

En 2017, le Conseil départemental soutient plus de 50 associations afin de favoriser des actions de lien social à destination des jeunes et de leurs familles (accès à la culture, sports et aux loisirs, vie de quartier, justice de proximité, information jeunesse...).

### **Maison Départementale des Adolescents (MDA)**

L'équipe de la Maison départementale des adolescents reçoit individuellement (physiquement ou par téléphone) des adolescents de 11 à 21 ans, leurs familles et des professionnels pour des sollicitations et des besoins très variés allant de questions sociales, éducatives, de droit, de santé à des problématiques psychiques importantes. La MDA les informe, les accompagne vers des prises en charges adéquates et coordonne si nécessaire, l'action des différents intervenants.

Des actions et projets spécifiques sont construits à la demande de professionnels sous de multiples formes : de l'intervention simple auprès d'un groupe d'adolescents au projet plus élaboré nécessitant plusieurs actions et s'inscrivant dans la durée.

- › Enfance
- › **Prévention et éducation**
- › Jeunesse
- › Insertion et orientation des jeunes

## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

- Organisation du théâtre-débat : "Moi ado d'un parent".
- Mise en place de l'atelier "ses parents séparés".
- Prise en compte de la souffrance adolescente : UTPC (Un Temps pour la Confiance), ateliers sophrologie, ses parents séparés...
- Participation et animation des Journées nationales des MDA à Nîmes en septembre 2017 sur le thème "les cultures adolescentes".
- Intégration des MDA au dispositif des Promeneurs du Net ("rue numérique").
- Poursuite de Quid Ados : informations et soutien aux professionnels dans leur pratique auprès des jeunes.

## INDICATEURS 2017

**285** accompagnements individuels

**45** actions collectives pour **866** jeunes

## PERSPECTIVES 2018

### Référents jeunesse

À travers les dispositifs d'aide et les projets d'accès aux loisirs, il s'agit de renforcer l'accompagnement en prévention de jeunes et de familles en difficulté.

Le département élaborera un protocole de mise en œuvre et de coordination des actions de prévention menées en direction de l'enfant et de sa famille, ainsi que le protocole Jeunes Majeurs.

La commission permanente "Prévention et repérage précoce" du Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE) est chargée de définir les indicateurs de vulnérabilité, de recenser les pratiques préventives et ensuite de proposer des outils d'aide à la mise en place de ces protocoles.







### **Club de Prévention de Saint-Gaudens**

- Amélioration de la visibilité de l'action du Club de prévention.
- Organisation d'une journée "portes ouvertes".
- Relance d'une soirée ou journée Ciné Débat.
- Participation au projet culturel en partenariat, sur le quartier "La résidence" à Saint-Gaudens.
- Soutien à la parentalité concernant les adolescents (petits déjeuners).

### **Partenariats**

- Poursuite de la démarche d'optimisation et d'amélioration des procédures d'attribution des subventions, dans un souci de lisibilité des soutiens financiers, d'adéquation des partenaires au besoin des territoires et d'équité territoriale.
- Mise en œuvre du Schéma départemental de service aux familles.
- Poursuivre la dynamique d'inscription de la MDA (Maison Départementale des Adolescents) dans le réseau interne et externe des partenaires autour de la santé adolescente.
- Assurer un accueil de qualité et des orientations pertinentes des adolescents, de leurs parents et des professionnels.
- Mettre en œuvre la dimension territoriale du projet "MDA hors les murs".

- › Enfance
- › Prévention et éducation
- ◀ **Jeunesse**
- › Insertion et orientation des jeunes

## Jeunesse

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne accompagne les jeunesses au travers de ses compétences dans de nombreux domaines (éducation, solidarité, culture et sport, prévention et santé, insertion sociale et professionnelle, etc.), avec une attention particulière pour les populations les plus éloignées du droit commun.

Si cette action est riche et diversifiée, elle est aussi très segmentée. Historique, obligatoire, facultative, l'intervention du Conseil départemental n'a cessé de s'enrichir par la volonté forte d'agir pour les jeunes, même au-delà de ce que la loi imposait.

Pour répondre à la nécessité d'envisager nos actions de façon transversale et en partenariat, au constat que les jeunes de 11-29 ans représentent un habitant sur quatre en Haute-Garonne, au regard de l'évolution de la société et des besoins des jeunes, le Conseil départemental a mis en place une politique jeunesse fin 2017.

L'un des principaux enjeux pour le Conseil départemental est d'élaborer une ambition et une stratégie jeunesse co construite avec les jeunes, les agents et les partenaires.





## PERSPECTIVES 2018

Ainsi, les dispositifs et actions du Département sont retravaillés à partir des besoins des jeunes, ceux-ci ayant une expertise de leurs usages et étant aussi en capacité de proposer des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent. Ainsi sont posées les bases de cette étape préalable du constat avec les jeunes, dans tous les territoires du département :

- 31 'rencontres flash' : rencontre des jeunes sur leurs lieux de vie (questionnaire sur les rêves, projets, colères et indignations, priorités des jeunes)
- 8 'Rencontres Jeunesses' : sur l'ensemble du territoire haut-garonnais, invitation des jeunes à partager avec les élus les résultats du questionnaire. Ces 8 rencontres seront des temps forts de débat autour des questions les plus prégnantes et les plus importantes posées par les jeunes.

Les conclusions de ces rencontres seront partagées publiquement et permettront de définir des orientations politiques et de proposer un projet de plan d'actions prioritaires. Ce sera l'objectif des assises des jeunesses haut-garonnaises en novembre 2018.

## DONNÉES CLÉ :

**2 000** jeunes et **200** acteurs jeunesse rencontrés ou connectés pour dialoguer

**20** ateliers d'échanges avec des jeunes, des acteurs

**10** points contact lors d'événement jeunesse

**14** points contact sur les territoires, les lieux de vie

**8** présences dans les lieux de fréquentation, les marchés, avec le Social Truck, présences organisées en partenariat avec l'association étudiante l'AFEV

- › Enfance
- › Prévention et éducation
- › Jeunesse
- ◀ Insertion et orientation des jeunes

**5 889 270 €**

## Insertion et orientation des jeunes

Le Département dispose de la compétence en matière de Fonds d'Aide aux Jeunes, à l'exception du territoire de Toulouse Métropole depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Les jeunes des territoires ruraux vivent des situations spécifiques, qui méritent de mobiliser des moyens supplémentaires pour inverser les tendances observées : isolement, absence de mobilité, moindre offre d'accompagnement, précarité économique et sociale retardant la décohabitation d'avec la cellule parentale.

En ce sens, le département a engagé un plan d'action contre le non recours : réunions d'information, communication renforcée auprès de prescripteurs potentiels et a développé ses mesures d'accompagnement à l'autonomie des jeunes majeurs.

Par ailleurs, des ateliers culinaires destinés au 16-21 ans ont été organisés dans le cadre d'actions de prévention autour de l'alimentation.





### **Coordination des politiques d'inclusion à l'échelle des territoires, plus particulièrement en direction des publics jeunes**

Une articulation est poursuivie entre le Département et les missions locales (Toulouse et Haute-Garonne) concernant l'insertion des jeunes et notamment l'accompagnement des dispositifs "Garantie Jeunes" et PACEA (Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie) relatifs au parcours d'insertion des jeunes.

Un travail partenarial a été engagé en 2017 avec l'Établissement Public pour l'Insertion Dans l'Emploi (EPIDE) dans l'objectif de soutenir une insertion sociale et professionnelle de jeunes en situation de grande précarité.

Le Conseil départemental soutient l'École Régionale de la deuxième Chance et poursuit un travail partenarial étroit afin de consolider les parcours d'insertion des jeunes.

### **PERSPECTIVES 2018**

- Poursuivre le développement de nouvelles Mesures d'Accompagnement du Fonds d'aide aux Jeunes (FAJ) notamment dans le territoire commingeois.
- Améliorer la saisine du dispositif aides individuelles.
- Poursuivre les actions d'information auprès des professionnels et du grand public.
- Articuler le FAJ avec l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) afin de mieux préparer la sortie des dispositifs dédiés aux mineurs.
- Poursuivre et développer le partenariat avec les Missions Locales Haute-Garonne et Toulouse.
- Élaboration d'un projet de Convention de partenariat avec la Région Occitanie, relative aux thématiques de l'emploi, la formation, l'éducation, la jeunesse.



## Tourisme

Le Département s'investit, avec le Comité départemental du tourisme, dans l'activité touristique, facteur du développement économique du territoire haut-garonnais.

Dans ce domaine d'intervention, les aides financières sont octroyées aux actions et organismes de promotion touristiques (office de tourisme, syndicats d'initiatives et autres associations) et au soutien du développement de l'économie touristique (hébergements, stations de ski).

L'industrie touristique constitue pour la Haute-Garonne un facteur déterminant du développement économique.

L'action du Conseil départemental se décline donc en 3 axes :

- Un appui technique, un conseil et une expertise au profit des territoires et de tous les porteurs de projets publics ou privés,
- Des aides financières pour soutenir l'effort d'investissement en équipement et hébergement touristique,
- Des aides financières en faveur de la promotion touristique du département et de ses divers territoires par le biais d'actions développées avec le Comité Départemental du Tourisme (CDT), chargé de mettre en œuvre la politique touristique du département.





## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

- Candidature de l'AOP Fronton au label Vignobles & Découvertes.
- Inauguration et promotion de la Via Garona.
- Lancement du schéma directeur d'aménagement du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrière, via une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (72 375 €).

## PERSPECTIVES 2018

- Rédaction du schéma départemental du tourisme (stratégie + programme d'actions).
- Création du syndicat mixte des 3 stations de ski (Luchon Superbagnères, Le Mourtis et Bourg d'œil).
- Candidature au label Grand Site Occitanie pour Saint-Bertrand-de-Comminges.
- Refonte du syndicat mixte de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrière.
- Animation des véloroutes V80 et V81.
- Mise en tourisme du Canal du Midi.
- Requalification de l'itinéraire de randonnée Conques-Toulouse.
- Refonte de l'observatoire du tourisme,
- Nouvelles aides départementales pour les offices de tourisme.
- Création d'un Plan départemental des espaces sites et itinéraires (PDESI).

**331 653 €**

◀ Aide à la création d'activité  
◊ Innovation et recherche

## ➤ SOUTIEN À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI

### Aide à la création d'activité

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), avec la perte de la clause de compétence générale, a conduit le Conseil départemental à revoir ses modalités d'interventions, notamment dans le domaine du développement économique.

En ce sens, le dispositif CréADE est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ce fonds de prêts d'honneur est destiné en priorité aux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) et ensuite aux demandeurs d'emploi qui créent leur activité dans les communes de la Haute-Garonne membres de l'un des quatre Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux (PETR) (Lauragais, Sud Toulousain, Comminges Pyrénées, Tolosan).

Le montant du prêt est compris entre 2 700 € et 9 900 € par bénéficiaire et est fonction du plan de financement. Sa durée est comprise entre 3 et 5 ans avec un différé d'amortissement de 6 mois.

À taux zéro et sans exigence de garant, il doit obligatoirement être adossé à un prêt bancaire ou équivalent solidaire, d'un montant égal ou supérieur à l'aide départementale.







## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

Le dispositif CréADE 31 est entré en vigueur : 32 prêts d'honneur ont été accordés pour un montant de 191 700 € sur l'ensemble des territoires éligibles.

---

### INDICATEURS 2017

---

**32** prêts accordés

---

## PERSPECTIVES 2018

L'objectif est de poursuivre et développer l'accompagnement et l'instruction du nombre de prêts d'honneur (estimation 2018 de réaliser 50 prêts d'honneur pour un prêt moyen de 6 000 €) sur les territoires éligibles et de développer le réseau de parrainage via une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

**2 629 867 €**

› Aide à la création d'activité  
‹ Innovation et recherche

## Innovation et recherche

Depuis 1989, le Département peut s'appuyer sur son C.E.E.I Théogone (Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation) qui regroupe deux pépinières d'entreprises situées à Martres-Tolosane et à Ramonville Saint-Agne pour permettre le développement de jeunes entreprises innovantes potentiellement créatrices d'emplois à forte valeur ajoutée.

Certifiées par l'AFNOR, elles contribuent à la création d'entreprises à caractère innovant et pérenne, en s'appuyant sur le fort potentiel scientifique et technologique de Toulouse et de son environnement. Les créateurs d'entreprises peuvent ainsi bénéficier de conditions financières avantageuses et d'un accompagnement individualisé pour évaluer la faisabilité de leur projet, élaborer un business-plan, s'intégrer dans l'environnement économique et institutionnel, chercher un financement, se former au métier de dirigeant, démarrer leur entreprise.





Par ailleurs, les jeunes sociétés peuvent compter sur le centre de Ressources Informatiques qui les assiste :

- dans leur choix en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) appliquées à leur corps de métier et notamment en biotechnologie,
- par l'accès au calcul numérique intensif parallèle,
- par le conseil en développement logiciel,
- par la mise en réseau des acteurs des TIC et des biotechnologies.

Son activité est ouverte aux porteurs de projets établis ou désireux de s'établir en Haute-Garonne ainsi qu'à ceux des autres régions par le biais de collaborations.

## PERSPECTIVES 2018

La loi NOTRe impose une révision du mode de fonctionnement de Théogone. Une convention de partenariat avec le SICOVAL doit permettre de répartir l'effort d'innovation selon les compétences du Conseil départemental : Silver Économie, économie sociale et solidaire, transition énergétique, tourisme et sport.



## ➤ LOGEMENT

### Aide à la pierre

Le Département est co-pilote avec l'État du Plan Départemental de l'Habitat (PDH), qui fixe des orientations territorialisées pour améliorer l'équilibre de l'offre d'habitat et la réponse aux besoins en logement dans le département. Il co-pilote également le Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) ainsi que le schéma départemental d'accueil des gens du voyage (SDAGV).

Le contexte de très forte tension du marché du logement l'a conduit à prendre la délégation de compétence de gestion des aides à la pierre de l'État. Ainsi, le Département soutient le développement du logement social pour les personnes et les territoires les plus fragiles en attribuant des aides à la pierre tant par délégation de l'État que dans le cadre de ses fonds propres.

Par ailleurs, le Département contribue à l'amélioration du parc de logements privés en soutenant notamment la rénovation thermique de l'habitat et l'adaptation des logements pour le maintien à domicile des personnes dépendantes.





## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

- Développement de l'Observatoire de l'habitat de la Haute-Garonne.
- Appui exceptionnel à la rénovation énergétique des logements privés très modestes avec un quasi doublement du nombre de logements rénovés.

## INDICATEURS 2017

**789** nouveaux logements sociaux agréés au titre de la délégation des aides à la pierre

**1455** nouveaux logements locatifs sociaux (PLUS) et très sociaux (PLAI) financés sur fonds propres

**605** logements privés rénovés dans le cadre de la délégation des aides à la pierre

**129** logements privés adaptés pour des personnes âgées bénéficiaires de l'APA (Allocations Personnalisées d'Autonomie)

## PERSPECTIVES 2018

- Révision mutualisée des documents cadre départementaux de politique de l'habitat (PDH, PDALHPD et SDAGV).
- Renouvellement de la délégation des aides à la pierre pour la période 2018-2023.
- Renouvellement des dispositifs d'amélioration de l'habitat pour 2018-2020 (PIG départemental, OPAH Pays du Comminges).

## Aide à la personne

Le Conseil départemental s'implique dans les politiques de logement en faveur des plus démunis en élaborant et en copilotant avec l'État le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD). Il vise notamment à :

- accompagner les publics en difficulté pour accéder et/ou se maintenir dans leur logement et ainsi participer à la lutte contre l'exclusion et la précarité en développant la prévention des expulsions et notamment en luttant contre l'habitat indigne,
- prioriser et permettre l'accès au logement social des personnes défavorisées en articulant les différents dispositifs de recours (DALO : Droit au Logement Opposable) ainsi que du secteur de l'hébergement SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation).

Par ailleurs, le Département assure le fonctionnement du dispositif départemental de priorisation d'accès au logement social, mobilise son contingent afin de faciliter le relogement des publics prioritaires et contribue à accompagner les personnes et les familles rencontrant des difficultés particulières en raison notamment de l'inadaptation de leurs ressources et de leurs conditions d'existence à accéder ou se maintenir dans un logement.





Le Fonds de Solidarité Logement (FSL), vient renforcer de manière opérationnelle ces objectifs en proposant un volet d'accompagnement social apportant une aide ciblée et personnalisée adaptée aux besoins des personnes et à leurs différences pour une meilleure insertion par le logement.

En ce sens, ce fonds comporte également un volet d'aide financière pour soutenir et sécuriser l'accès dans un logement et d'aide à la solvabilisation du bénéficiaire ainsi qu'à la résorption des impayés de loyer.

## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

- Convention de coordination avec Toulouse Métropole : élaboration et mise en œuvre d'une convention de coordination avec Toulouse Métropole.  
Un travail a été prioritairement engagé autour des 3 compétences transférées au 1<sup>er</sup> janvier 2017 : Fonds de Solidarité Logement, Prévention Spécialisée, Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ).
- Expérimentation de diagnostics impayés de loyer et assignations des locataires du parc privé, dans le cadre des expulsions locatives : lancement d'un appel d'offre en 2017 relatif à des mesures de prévention des expulsions locatives (visites et rencontres à domicile dès le signalement des impayés de loyers et assignations devant le juge).

---

## INDICATEURS 2017

---

**7 153** aides accordées au titre du FSL énergie

---

## PERSPECTIVES 2018

- Programme Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) : articulations entre la politique de l'hébergement et la politique de logement, travail avec l'État dans le cadre du renouvellement du PDALHPD.
- Révision du règlement intérieur du Fonds de Solidarité Logement (FSL) pour suivre l'évolution des dispositifs (quittance résiduelle, quotient social, efficience des prêts).
- Prévention des expulsions locatives : mise en œuvre par SOLIHA de l'offre de service relative aux diagnostics impayés de loyer et assignations des locataires du parc privé, à titre expérimental, sur le territoire de 5 MDS (Maison Des Solidarités), à partir de janvier 2018 pour un objectif d'environ 500 visites.





**11 988 821 €**

◀ Aménagement des territoires

- › Mission Europe
- › Aides aux administrations publiques locales
- › Voirie
- › Transports collectifs

## ➤ DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

### Aménagement des territoires

#### ÉTUDES ET OBSERVATION DES TERRITOIRES

Le Conseil départemental a participé aux réflexions engagées dans le cadre de l'élaboration, la mise en œuvre et la révision des Schémas de COhérence Territoriale (Saves, Gascogne, Vaurais, Lauragais, Comminges).

Il est également associé à l'élaboration ou à la révision des PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) du département, communaux et intercommunaux. 146 emplacements réservés au bénéfice du Département figurent dans les documents approuvés.

Quatre interventions nouvelles pour des SCoT ont débuté auprès du Muretain Agglo, du Nord Toulousain, de l'InterSCoT du Grand Bassin Toulousain et des communes riveraines du Canal du Midi.

#### INGÉNIERIE DES POLITIQUES TERRITORIALES

Par ailleurs, soucieux de garantir un développement équilibré du territoire et de répondre aux enjeux de demain, le Conseil départemental a mis en place, en étroite collaboration avec les maires et les présidents d'intercommunalités, un outil de planification et de programmation des grands projets sur 5 ans pour l'ensemble du département. Il s'agit d'équipements majeurs répondant aux besoins des habitants : scolaire, petite enfance, espaces sportifs et culturels, de loisirs, bâtiments publics...

Cet outil de planification, répondant





également à une nouvelle dynamique partenariale, fait l'objet de "Contrats de territoire" entre le Conseil départemental, les communes, les communautés de communes, les deux communautés d'agglomération du Sicoval et du Muretain et Toulouse Métropole. Ces contrats de territoire portent une nouvelle vision communale de développement pour le département en répondant au défi d'équilibre et de solidarité territoriale.

- Mise en place d'un bilan financier territorialisé, d'un diagnostic territorial et de perspectives sur les nouvelles modalités des Contrats de Territoire.
- Lancement d'un nouveau dispositif appelé "Carte blanche" pour les territoires ayant pour objectif de susciter les initiatives porteuses et innovantes pour le développement territorial équilibré et solidaire.
- Lancement d'une réflexion sur les enjeux de coopérations inter territoires.
- Suivi des politiques territoriales des partenaires : coordination des Contrats régionaux uniques (CRU), avis sur les contrats de ruralité.
- Mise en œuvre et coordination de l'ingénierie de projets à la demande des porteurs de projet de territoire.
- Participation financière pour accompagner les 4 PETR et le Scot Nord Toulousain dans la réalisation de leur programme d'actions.

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC

Dans le cadre d'une co-élaboration avec les services de l'État, le Conseil départemental réalise un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public conformément à la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe). Ce schéma doit définir pour une durée de six ans, un programme d'actions destiné à renforcer l'offre de services dans les zones présentant un déficit d'accessibilité. La mise en œuvre des actions inscrites dans le schéma donne lieu à une convention.

## SUIVI DES MAISONS DE SERVICE PUBLIC (MSAP)

Le Conseil départemental intervient également pour accompagner le développement des MSAP en appui de ses partenaires et plus spécifiquement sur le développement d'un premier accueil inconditionnel.



# HAUTE-GARONNE NUMÉRIQUE

## AIDES AUX COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS

L'aide aux communes et aux intercommunalités permet de contribuer, lorsque l'initiative privée est défaillante ou absente, au financement d'opérations d'investissement en faveur des entreprises proposant des services marchands nécessaires aux besoins de la population en milieu rural.

## LE SYNDICAT MIXTE HAUTE-GARONNE NUMÉRIQUE

Il a pour objectif de mettre en œuvre l'aménagement numérique du territoire sur l'ensemble de la zone d'intervention publique (hors métropole toulousaine et hors les villes de Muret, Plaisance du Touch et Ramonville qui bénéficient de l'intervention directe des opérateurs privés).

Les principales opérations engagées sont les suivantes :

- montée en débit et extension du réseau radio 4 G (réseau hertzien), avec l'ouverture des premiers sites,
- montée en débit DSL avec le lancement de vingt études,
- travaux préparatoires sur le dispositif juridique et technique à mettre en œuvre pour le déploiement, l'exploitation et la commercialisation de la fibre optique.

## CHIFFRES CLÉS

Un investissement global de 500 M € pour équiper 230 000 prises en fibre optique sur 15 ans.

La quasi-totalité des usagers de Haute-Garonne doit bénéficier d'un "haut débit de qualité" avec la fibre optique (4 Mbits/s minimum et jusqu'à 100 Mbits/s) d'ici fin 2020.

---

### INDICATEURS 2017

---

**5** dossiers de subventions PETR/SCOT

**200** K€ accordés aux PETR/SCOT

---

### ➤ Aménagement des territoires

- Mission Europe
- Aides aux administrations publiques locales
- Voirie
- Transports collectifs

## PERSPECTIVES 2018

### • Études et observation des territoires

- Document d'orientations et d'objectifs du SCoT Pays Comminges Pyrénées.
- Approbation du SCoT du Pays Lauragais.
- Évaluation du SCoT Nord Toulousain.
- Évaluation du SCoT Sud Toulousain.
- Appui à l'élaboration du Projet de territoire du Muretain Agglomération.
- Portrait 2017 des cantons Haut-Garonnais.

### • Ingénierie des Politiques Territoriales

- Mise en œuvre de la nouvelle réflexion "Haute-Garonne 2031 – Dess(e)ins de la Haute-Garonne", démarche prospective en concertation avec les Haut-Garonnais et les acteurs du territoire (collectivités, associations, etc.) ayant pour objectif d'identifier les enjeux du Département de demain,
- Mise en œuvre du nouveau dispositif Carte blanche pour les territoires.
- Réalisation du Plan montagne départemental.
- Poursuite de la réflexion sur les enjeux de coopérations inter territoires.
- Suivi des politiques territoriales des partenaires, articulation avec les nouveaux contrats régionaux.

- Charte pour un développement équilibré du territoire : action de mise en réseau des techniciens (mise en œuvre d'un programme d'échanges 2018), finalisation et restitution de la contribution territoriale au Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) auprès de la Région.
- Réponse aux demandes d'ingénierie de projets des porteurs de projet publics.
- Mise en place du Syndicat mixte et pilotage de l'étude de requalification-diversification pour un projet 4 saisons pour les stations de montagne.



- › Aménagement des territoires
- › **Mission Europe**
- › Aides aux administrations publiques locales
- › Voirie
- › Transports collectifs

## Mission Europe

La Mission Europe du Département a été mise en place en janvier 2017 en vue de poursuivre quatre objectifs opérationnels :

- **renforcer la participation départementale au suivi** de plusieurs programmes européens 2014-2020 (PO FEDER-FSE "Midi-Pyrénées et Garonne", PO interrégional FEDER "Pyrénées", POCTEFA).

Pour cela, le Département a participé en 2017 à plus de dix réunions et comités partenariaux notamment avec la Région et l'État.

- **Diffuser l'information** concernant les opportunités de financements européens (FEDER et, avec l'appui d'Occitanie Europe, fonds sectoriels des programmes LIFE, COSME, ERASMUS+, etc.).

Plusieurs réunions de présentation thématiques ont ainsi été organisées, notamment dans le cadre de la Charte de partenariat signée avec les acteurs locaux du territoire haut-garonnais.

- **Conseiller et accompagner** au montage de dossiers de demande de subvention au sein du Département et auprès des acteurs du territoire.



Plusieurs dossiers ont été accompagnés et déposés en 2017 notamment celui concernant le projet transfrontalier de piste cyclable TRANS-GARONA porté par le Département, en partenariat avec le Conselh Generau d'Aran.

Ce projet a été retenu en novembre 2017 et bénéficiera de près de 1,6 M€ de FEDER (programme POCTEFA) sur sa partie haut-garonnaise.

- **Assurer l'instruction technique** des dossiers transfrontaliers déposés dans le cadre des appels à projets POCTEFA auxquels participent des acteurs de la Haute-Garonne.

En 2017, le Département a ainsi assuré l'instruction de plus de 90 dossiers dans le cadre du 2<sup>e</sup> appel à projets POCTEFA 2014-2020.

Plus de 40 projets transfrontaliers concernant la Haute-Garonne ont été programmés ce qui représente, sur ce volet, plus de 8,5 M€ de FEDER mobilisés entre 2018 et 2021.

En 2018, la Mission Europe va participer au lancement opérationnel du projet TRANS-GARONA et accompagner les porteurs de projets souhaitant préparer une candidature au titre du 3<sup>e</sup> appel à projets POCTEFA 2014-2020 qui devrait être lancé début 2019.

De manière plus générale, le Département sera attentif aux négociations sur le budget pluriannuel de l'Union Européenne post 2020, notamment s'agissant de la PAC et de la politique de cohésion, qui feront suite aux premières propositions financières de la Commission Européenne au 2<sup>e</sup> trimestre 2018.

**25 094 445 €**

- › Aménagement des territoires
- › Mission Europe
- ‹ **Aides aux administrations publiques locales**
- › Voirie départementale
- › Transports collectifs

## Aides aux administrations publiques locales

### ÉQUIPEMENT DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

Afin d'aider les communes et EPCI à financer leurs projets d'équipement, la programmation 2017 des Contrats de territoire a été engagée sur tous les territoires haut-garonnais, au travers des accords de partenariat et des contrats de territoire signés : contrats de territoire ruraux et périurbains, 36 communes de Toulouse Métropole et ville de Toulouse.





## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

- Vote de tous les dossiers inscrits en programmation 2017 (Contrats de territoire ruraux et péri-urbains + Contrats de territoire communes membres de Toulouse Métropole) pour attribution des subventions correspondantes.
- Accord de partenariat avec la Ville de TOULOUSE : adoption de la programmation 2017.
- Traitement des dossiers restant hors champ du dispositif des Contrats de territoire (pour les communes rurales et péri-urbaines : dossiers portant sur des travaux d'un montant < 5 000 € HT – hors accessibilité – + dossiers relatifs aux acquisitions de matériel, mobilier et véhicules).

## INDICATEURS 2017

Programmation 2017 des Contrats de territoire : **614** dossiers examinés

Dossiers hors champ du dispositif des Contrats de territoire : **636** dossiers instruits en 2017

## PERSPECTIVES 2018

Dans le souci d'une plus grande proximité avec les maîtres d'ouvrage, un travail de fond a été engagé en 2017 pour simplifier et clarifier les procédures et l'instruction des dossiers : de nouvelles règles d'intervention applicables à la Programmation 2018 des Contrats de territoire ont ainsi été adoptées lors de la CP du 14/12/2017. Elles ont été présentées à l'ensemble des maires lors de réunions sur le territoire organisées en décembre 2017 à janvier 2018 (1 réunion par EPCI).



## ➤ DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

- › Aménagement des territoires
- › Mission Europe
- › **Aides aux administrations  
publiques locales**
- › Voirie départementale
- › Transports collectifs

### AIDE À LA VOIRIE COMMUNALE

Le Département apporte aux communes qui le demandent son soutien à l'exercice de leurs compétences comme la réalisation d'équipements indispensables (bâtiments communaux, travaux d'édilité).

Afin de maintenir l'équilibre humain et économique des zones rurales, le Conseil départemental favorise le maintien de l'ensemble des services nécessaires à la population en milieu rural. Il opère ainsi une péréquation au profit des collectivités les plus petites.

Partenaire des 588 communes de la Haute-Garonne, le Département les soutient financièrement en attribuant des aides directes pour la voirie et les trottoirs communaux dans le cadre d'une enveloppe communale : le "pool routier" ou de subventions attribuées au titre des travaux d'urbanisation.

### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

**Paravalanches** : depuis plusieurs années, des stations de ski haut-garonnaises ou des villages d'altitude rencontrent des difficultés d'accès ou de circulation dues à des coulées d'avalanches sur des axes routiers départementaux. Le danger étant connu et avéré, la sécurisation de la route départementale était un enjeu majeur, il a donc été décidé de mettre en place des pare-avalanches dans le Luchonnais et plus particulièrement à Portet de Luchon.

Ce dispositif est opérationnel depuis la saison hivernale 2017-2018. Les travaux ont été réalisés par la Communauté des Communes des pays de Luchon, Maître d'ouvrage de l'opération, cofinancés par l'État et le Conseil départemental de la Haute-Garonne à hauteur respectivement de 50 et 40 %, le coût total de l'opération est de 300 000 euros HT.







## AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE

L'Agence Technique Départementale (ATD31) est un établissement public départemental créé en 1985 par le Conseil Général afin d'apporter aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux adhérents qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier. Elle est en outre un organisme de formation des élus locaux, agréé par le Ministère de l'Intérieur, et a fait du développement de la formation des élus, une de ses priorités depuis 2009.

L'Agence poursuit ainsi l'accompagnement de ses adhérents dans le cadre de la politique de solidarité territoriale impulsée par le Conseil départemental.

L'ATD31 fonctionne d'une part avec un Conseil d'Administration de 32 membres représentants du Conseil départemental (1<sup>er</sup> collège) et des maires et présidents d'intercommunalités (2<sup>e</sup> collège), et d'autre part, une Assemblée Générale annuelle de tous ses adhérents. Elle est financée par les cotisations des collectivités adhérentes et par une subvention du Conseil départemental.

## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

- Accompagnement des adhérents dans la mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier du nouveau schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI).
- Nouveau partenariat noué avec l'ATD des Hautes-Pyrénées pour la formation des élus de ce département.
- Participation de l'ATD au déploiement de la politique de démocratie participative du Conseil départemental (l'Agence fait partie des "têtes de réseau" identifiées par le Département).
- Association de l'ATD au projet Open Data (mise en ligne des bases de données publiques) porté par le Conseil départemental.
- Organisation à Toulouse des rencontres annuelles des directrices et directeurs des ATD les 7 et 8 juin (dans les locaux du Conseil départemental).
- Poursuite de l'accompagnement des collectivités adhérentes au programme DésIDé31 (conseil et assistance dans les domaines de l'e-administration : programme de déploiement de sites internet et dématérialisation en Haute-Garonne).

## ➤ DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

- › Aménagement des territoires
- › Mission Europe
- › **Aides aux administrations  
publiques locales**
- › Voirie départementale
- › Transports collectifs

### INDICATEURS 2017

Conseil et Assistance :

**7 867** sollicitations traitées

**445** sollicitations traitées

en matière de dématérialisation  
des procédures

### PERSPECTIVES 2018

- Participation de l'Agence à la mise en place de la plateforme d'ingénierie territoriale décidée par le Conseil départemental.
- Poursuite de la collaboration de l'Agence aux nouvelles politiques impulsées par le Conseil départemental, notamment en matière de démocratie participative et de mise en œuvre de l'Open Data du département.





## CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE)

Le CAUE est une structure associative dont la mission est de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage et des acteurs professionnels. Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations et conseils propres à assurer la qualité architecturale et l'insertion du bâti dans son environnement paysager et urbain. Il est à la disposition des collectivités, qui peuvent le consulter sur tout projet de paysage, d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement et accompagne les élus dans leur prise de décision.

## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

- Plateforme de conseils auprès des particuliers en lien avec les Espaces Infos Énergie.
- Suivi de projets privés (touristique et patrimoine rural non protégé) en partenariat avec le service tourisme.
- Conseils et accompagnement des collectivités dans leurs projets et leurs stratégies d'aménagement sur l'ensemble du territoire haut-garonnais.
- Accompagnement du dispositif Parcours Laïque et Citoyen, par l'animation d'ateliers.
- Animation de la commission Architecture du Conseil départemental des Jeunes Collégiens.
- Sensibilisation des élus à la qualité de l'espace public : publication calepin, visites de réalisation.
- Actions de sensibilisation du grand public autour de mois de l'Architecture en Occitanie et des Journées Nationales de l'Architecture.

## ➤ DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

- › Aménagement des territoires
- › Mission Europe
- › **Aides aux administrations publiques locales**
- › Voirie départementale
- › Transports collectifs

### INDICATEURS 2017

Conseils aux particuliers :  
**530** conseils personnalisés sur rendez-vous

Conseil aux collectivités :  
**178** conseils et accompagnements de projets

Action pédagogique jeunes :  
**131** ateliers dont 52 % dans les collèges

Sensibilisation Grand Public :  
**12** manifestations en direction du Grand Public

### PERSPECTIVES 2018

- Positionnement renforcé dans l'accompagnement des communes pour la mise en œuvre de politiques publiques ; le développement de la coordination avec les autres structures ingénierie du département pour optimiser l'offre de service dans l'accompagnement au projet.
- Développement d'actions de sensibilisation sur les thèmes croisés : transition énergétique, biodiversité et paysage/urbanisme de projet.
- Accompagnement des événements nationaux ou régionaux liés à la promotion de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage avec l'organisation de manifestations.



## ➤ DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

- › Aménagement des territoires
- › Mission Europe
- › Aides aux administrations publiques locales
- ‹ **Voirie départementale**
- › Transports collectifs

**59 482 491 €**

## Voirie départementale

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne gère le réseau routier départemental. À ce titre, il assure la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux d'investissement et d'entretien.

Aujourd'hui, le département de la Haute-Garonne se place au 4<sup>e</sup> rang des départements ayant le réseau routier le plus important à gérer. En effet, il veille sur un réseau routier de près de 6 138 km dont 500 km situés en zone de montagne, et entretient plus de 1 840 ouvrages d'art et plus de 2 200 murs.

Au travers de ses missions de gestion, d'entretien et d'exploitation du réseau, le Conseil départemental concourt à favoriser les déplacements sur le territoire départemental, tout en cherchant à renforcer les conditions de sécurité sur la route.

Dans l'intérêt général et pour un aménagement du territoire dynamique, le Conseil départemental accompagne financièrement les grands projets de l'État sur son propre réseau.

### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

- RD 125 BAGNÈRES-DE-LUCHON  
Pont de Lapade 4,5 M € reconstruction de l'ouvrage.
- RD 916 LABÈGE  
Travaux d'aménagement sur les bretelles du carrefour giratoire de La Méridienne 605 K €.
- RD 25 CINTEGABELLE  
Travaux de réfection de l'étanchéité et création d'une passerelle piétonne 1,1 M €.
- RD 813 MONTGISCARD  
Chemin des Romains Travaux d'aménagement du carrefour giratoire au lieu dit "En Roudaut" 600K € financés à 50 % par le Conseil départemental et 50 % par la commune de Montgiscard.
- RD 15/RD 43 B MURET  
Travaux d'aménagement du giratoire au lieu-dit "Le Brouilly" 480 K €.
- RD 19/RD 91 ISSUS  
Travaux d'aménagement d'un tourne à gauche 200 K €.





- RD 19 NAILLOUX  
Travaux d'aménagement d'un tourne à gauche au lieu dit "Le Buisson" 300 K € financés à 50 % par le Conseil départemental, 25 % par la communauté de communes "Terres du Lauragais" et 25 % par la commune de Nailloux.
- RD 14 /RD 71 VILLEMATIER  
Travaux d'aménagement du carrefour giratoire 500 K €,
- **Le Conseil départemental a reçu le prix ORQUASI (l'Observatoire Régional de la Qualité de Service des Infrastructures), pour la performance d'outils de veille au bon entretien des routes départementales piloté par la Direction des Routes et plus particulièrement par le service techniques et environnement de la route. La mise en place de ces dispositifs permet non seulement de maintenir une bonne qualité des infrastructures routières mais également de maîtriser le budget d'entretien de la voirie en prévoyant les travaux de rénovation au plus près des besoins constatés sur le terrain.**

## INDICATEURS 2017

**6 138** Km de routes entretenus

**107** travaux sur ponts et murs

Viabilité hivernale : nombre d'engins utilisés

**50** engins de traitement (déneigement + salage)

**20** engins spécialisés pour la montagne

**150** agents d'astreintes chaque semaine

Organisations d'interventions sur accident et incident : **28** agents d'astreintes chaque semaine

## PERSPECTIVES 2018

- RD 25 CINTEGABELLE  
Travaux de réfection de l'étanchéité et création d'une passerelle piétonne fin du chantier.
- RD 37 Déviation de Saint-Lys estimée à 4,4 M €.
- RD 916 LABÈGE Aménagement du giratoire avec la RD 57 estimé à 1,3 M €.
- RD 74 LAGARDELLE-SUR-LÈZE et LE VERNET Mise au gabarit estimée à 1,1 M €.

- › Aménagement des territoires
- › Mission Europe
- › Aides aux administrations publiques locales
- › Voirie départementale
- ◀ Transports collectifs

**51 281 396 €**

## Transports collectifs

En déléguant de la Région Occitanie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le Département organise les 53 lignes de transports de voyageurs interurbains Arc en Ciel pour desservir les territoires de la Haute-garonne. Il a mis en place des points d'interconnexion avec les gares SNCF et les terminus du métro afin de faciliter l'accès à la métropole toulousaine et à Saint-Gaudens.

Le Conseil départemental participe au financement des études sur le projet de ligne à grande vitesse Paris-Bordeaux-Toulouse et à l'aménagement du pôle d'échange de Matabiau. Il soutient la réalisation des projets de transports urbain structurants et a décidé en juin 2016 de consacrer 201 millions d'euros au financement du projet Mobilités de Tisséo collectivités.

## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

La LGV Tours-Bordeaux a été inaugurée en juillet 2017, faisant gagner une heure aux haut-garonnais pour rejoindre Paris.

Pour relier le territoire du Val d'Arany à Saint-Gaudens et au réseau ferroviaire national, il a mis en place avec la Région Occitanie et le Conseil général du Val d'Arany en juin 2017 la liaison Becquera-Viella-Saint-Gaudens.

Afin de disposer d'une vision prospective à long terme sur la mobilité toulousaine et les moyens à mettre en œuvre pour faire face à la croissance des déplacements, il finance les études prospectives multimodales 2030-2040 pilotées par les services de l'État.



## INDICATEURS 2017

**53** lignes Arc en Ciel

**1 738 771** voyages réalisés

**1 785** aribus

## PERSPECTIVES 2018

- Étude d'un plan de développement du covoiturage en Haute-Garonne, en complémentarité avec le réseau de transports collectifs,
- Poursuite de l'amélioration de l'information voyageur avec la mise en place d'une application smartphone Arc en Ciel.

## ➤ SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

### SDIS

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Haute-Garonne est un établissement public qui gère l'incendie et les secours d'urgence sur le territoire départemental. Au regard du périmètre géographique, de la population et des risques couverts, il s'agit d'un SDIS de catégorie A (plus de 900 000 habitants).

Cet établissement public est administré par un Conseil d'administration composé de conseillers départementaux et de représentants des communes et des intercommunalités.

Il comporte près de 2000 agents dont 1 200 sapeurs pompiers volontaires (SPV).







## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

- Début de la convention triennale signée avec le Conseil départemental.
- Lancement de démarches managériales dans le cadre de la feuille de route élaborée par la gouvernance : lancement du projet d'établissement, réalisation d'un audit relatif aux risques psychosociaux, tenue d'un séminaire managérial, élaboration d'une charte du dialogue social, lancement d'un plan de recrutement des SPV et de féminisation...
- Lancement des projets de construction de nouveaux centres d'incendie et secours (CIS) :
  - signature avec la ville de Toulouse d'une convention de transfert des terrains d'implantation des nouveaux CIS (Sang de Serp, Atlanta, Chapitre, Parc des Expositions),
  - lancement des travaux sur Boulogne, lancement des études pour les nouveaux CIS de Villefranche-de-Lauragais, Montgiscard, Villemur, Saint-Martory,
  - poursuite des discussions avec les communes pour de nouveaux CIS à Saint-Jory et Saint-Lys.

---

## INDICATEURS 2017R

---

**52 000** interventions au total

---

## PERSPECTIVES 2018

- Lancement des travaux pour la construction des nouveaux CIS.
- Révision du schéma départemental d'analyse et de couverture du risque (SDACR).
- Mise en œuvre des différents plans d'action : SPV, féminisation, recommandation de la mission d'inspection du ministère, réduction des risques psychosociaux.

**248 610 €**

## Sécurité de l'alimentation en eau potable

Depuis 1998, le Conseil départemental protège en continu les ressources en eau potable du département grâce à son réseau de stations d'alerte (RSA), géré et surveillé 24h/24. Ce réseau permet de contrôler la qualité des eaux superficielles (fleuves, rivières, canaux), servant à produire plus de 90 % de l'eau potable consommée en Haute-Garonne par 308 communes, soit 830 000 habitants.

Le Conseil départemental, via son laboratoire (LD31EVA), fait partie du réseau Biotox-eau et Biotox Pyrattox couvrant l'ex-région Midi-Pyrénées et la Nouvelle Aquitaine.

Il peut être sollicité 24h/24, à la demande de l'Agence régionale de santé (ARS) ou de services de l'État, pour intervenir dans des cas de malveillance visant des ouvrages destinés à produire ou stocker de l'eau potable ou encore pour déterminer l'origine de tout produit suspect.





## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

- Modernisation des stations d'alerte, remplacement des automates par des capteurs plus sensibles et plus faciles à entretenir.

## PERSPECTIVES 2018

- Poursuite de la modernisation des stations d'alerte avec pour objectif de toutes les optimiser,
- Engagement d'une réflexion sur la protection des ressources du Tarn qui alimente le Nord Est du département.

# Être solidaires

<b>SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE</b>	Actions sociales polyvalentes de proximité	<b>5 460 750 €</b>
	Autonomie des personnes âgées	<b>154 666 365 €</b>
	Autonomie et compensation du handicap	<b>186 637 385 €</b>
	Insertion	<b>232 111 278 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>Solidarité départementale</b>	<b>578 875 778 €</b>
<b>ENFANCE ET JEUNESSE</b>	Enfance	<b>143 256 238 €</b>
	Prévention et éducation	<b>2 906 547 €</b>
	Jeunesse	—
	Insertion et orientation des jeunes	<b>5 889 270 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>Enfance et jeunesse</b>	<b>152 052 055 €</b>
<b>TOURISME</b>	Tourisme	<b>3 434 188 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>Tourisme</b>	<b>3 434 188 €</b>
<b>SOUTIEN À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI</b>	Aide à la création d'activité	<b>331 653 €</b>
	Innovation et recherche	<b>2 629 867 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>Soutien à la création d'activité et à l'emploi</b>	<b>2 961 520 €</b>
<b>LOGEMENT</b>	Aide à la pierre	<b>12 884 814 €</b>
	Aide à la personne	<b>1 892 685 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>Logement</b>	<b>14 777 499 €</b>
<b>DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES</b>	Aménagement des territoires	<b>11 988 821 €</b>
	Mission Europe	—
	Aides aux administrations publiques locales	<b>25 094 445 €</b>
	Voirie	<b>59 482 491 €</b>
	Transports collectifs	<b>51 281 396 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>Développement des territoires</b>	<b>147 847 153 €</b>
<b>SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES</b>	Risques des biens et des personnes	<b>50 046 000 €</b>
	Sécurité de l'alimentation en eau potable	<b>248 610 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>Sécurité des biens et des personnes</b>	<b>50 294 610 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>950 242 803 €</b>



# Œuvrer à l'émancipation et à l'accomplissement de chacun

- SPORT, CULTURE
- ÉDUCATION, ÉQUIPEMENT SCOLAIRE
- MISSION PROMOTION LANGUE  
ET CULTURES OCCITANES
- ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
- MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE ET LECTURE PUBLIQUE
- MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE  
DE SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES

**133** M€

**8 594 841 €**

◀ Sports loisirs

- › Culture
- › Mission promotion langue et cultures occitanes
- › Archives départementales
- › Médiathèque départementale et Lecture Publique
- › Musée archéologique de Saint-Bertrand-de-Comminges

## ➤ SPORT, CULTURE

### Sports loisirs

Pour encourager le développement du sport et des loisirs en Haute-Garonne, le Conseil départemental apporte son soutien :

- aux comités départementaux sportifs,
- aux écoles de sport,
- aux jeunes espoirs sportifs (via des bourses),
- aux athlètes de haut niveau,
- aux associations sportives pour le fonctionnement, l'investissement, l'organisation d'évènements ou de compétitions sportives.

Des objets promotionnels sont également offerts à ces associations lorsqu'elles organisent des manifestations.

Par ailleurs, un soutien désormais très ancré est apporté aux grands clubs professionnels du département.

Enfin, le Conseil départemental apporte son aide aux communes et intercommunalités en finançant leurs projets d'équipement, notamment sportifs (gymnases, terrains de sport...). La programmation de l'investissement en 2017 a été engagée sur toute la Haute-Garonne, au travers des accords de partenariat et des contrats de territoire signés dans les territoires ruraux et périurbains ainsi qu'avec les 36 communes de Toulouse Métropole et la ville de Toulouse.

Pour les communes rurales et péri-urbaines, les petits travaux (projets d'un montant < à 5 000 € HT) ainsi que les acquisitions de mobilier, matériels et véhicules ont continué à être financés par le Département hors programmation des Contrats de territoire.





## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

- Manifestation en l'honneur des collégiens UNSS ayant participé au Championnats de France et des jeunes espoirs sportifs bénéficiaires de la bourse départementale.
- Manifestation en l'honneur des Écoles de sport : printemps 2017.
- Opérations "parrain de match" avec les clubs professionnels.
- Examen de l'ensemble des dossiers inscrits en programmation 2017 pour une attribution de subvention avant le 31/12/2017.

## INDICATEURS 2017

**142** jeunes espoirs sportifs soutenus

Soutien aux écoles de sport : **678** dossiers retenus

## PERSPECTIVES 2018

- Application du nouveau dispositif "Bourses ambassadeurs sportifs".
- Développement du partenariat avec les associations.



**10 117 411 €**

- › Sports loisirs
- ◀ **Culture**
- › Mission promotion langue et cultures occitanes
- › Archives départementales
- › Médiathèque départementale et Lecture Publique
- › Musée archéologique de Saint-Bertrand-de-Comminges

## Culture

Le Département de la Haute-Garonne considère la Culture comme un domaine d'action prioritaire, parce qu'enjeu majeur de citoyenneté, de construction et d'émancipation de l'individu mais également de cohésion tant sociale que territoriale.

Dans le domaine de la Culture, outre ses compétences obligatoires (lecture publique, enseignement artistique, archives), le Département de la Haute-Garonne a choisi de confirmer son engagement plus largement et plus profondément en menant une politique volontariste forte et structurée.

Le Conseil départemental œuvre à proposer une offre culturelle de qualité, accessible au plus grand nombre de haut-garonnais, par un aménagement culturel équilibré du territoire.

Il accompagne et soutient le développement de la présence artistique et culturelle en Haute-Garonne.

Il met en place, anime et actualise le Schéma des enseignements artistiques organisant notamment l'accompagnement des écoles de musique du Département dans leur fonctionnement et leur développement ainsi que par le développement d'actions d'éducation artistique en milieu scolaire.

Afin d'aider les communes et EPCI à financer leurs projets d'équipement, notamment en matière culturelle (médiathèques – salles de spectacles – salles de cinéma...), la programmation 2017 des Contrats de territoire a été engagée sur tous les territoires haut-garonnais, au travers des accords de partenariat et des contrats de territoire signés : contrats de territoire ruraux et périurbains, 36 communes de Toulouse Métropole et ville de Toulouse.

Pour les communes rurales et péri-urbaines, les petits travaux (projets d'un montant < à 5 000 € HT) ainsi que les acquisitions de mobilier et matériels ont continué à être financés par le Département hors programmation des Contrats de territoire.







## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

Après avoir confirmé son engagement financier en décidant de maintenir un budget spécifiquement dédié, le Département a poursuivi avec le souci de la transparence son objectif de structuration. Un règlement d'intervention formalisant les critères d'examen des demandes d'aides départementales a ainsi été adopté.

Ces dispositions définissent le cadre général de l'intervention du Conseil départemental de la Haute-Garonne en matière de soutien à la culture et instituent également de nouveaux dispositifs de soutien financier destinés aux initiatives des acteurs culturels qui s'inscrivent dans les orientations de la politique culturelle du Conseil départemental :

- la programmation des lieux permanents de diffusion artistique ou culturelle,
- l'organisation d'événements culturels : festivals, saisons, expositions,
- la création artistique et sa diffusion : soutien aux équipes artistiques,
- les projets culturels développés sur le territoire,
- la construction, l'aménagement, la rénovation d'équipements culturels privés et l'acquisition de matériels.

Ces nouveaux dispositifs forment avec les dispositifs déjà existants (soutien en faveur des écoles de musique de la Haute-Garonne, aux ensembles vocaux, pour la conservation du patrimoine rural non protégé et pour la rénovation des édifices culturels propriétés d'associations) un ensemble de moyens déployés par le Département pour soutenir les actions culturelles qui irriguent son territoire.

Dans le même sens, les manifestations proposées par le Conseil départemental permettent de rassembler les Hauts-Garonnais autour d'événements culturels tels que :

- Les rendez-vous proposés dans le cadre d'Itinérances Saison culturelle en Haute-Garonne (spectacles, concerts, expositions).
- 31 Notes d'Été.
- L'Espace Roguet.
- La Fête de la musique.
- Jazz sur son 31.
- Le Banquet républicain du 14 juillet qui a rassemblé plus de 1 300 personnes autour des valeurs républicaines.
- Les Parcours d'Éducation artistique : danse, théâtre, jazz, Peace en Lobe.
- Le Brevet Musical en Haute-Garonne.
- La Semaine des Cultures urbaines (nouvelle manifestation).

Le festival Itinérances en Haute-Garonne a été développé sur tout le territoire de novembre à mai en incluant les spectacles/concerts au Pavillon République.

- › Sports loisirs
- › **Culture**
- › Mission promotion langue et cultures occitanes
- › Archives départementales
- › Médiathèque départementale et Lecture Publique
- › Musée archéologique de Saint-Bertrand-de-Comminges

L'activité arts visuels a progressé avec la création d'un espace d'exposition et la conception d'événements associant arts vivants et visuels.

À l'été 2017, le Département a lancé une grande concertation, dans une logique de co-construction des politiques publiques, pour actualiser et réaffirmer sa politique culturelle. Cette démarche avait trois objectifs :

- repenser collectivement certains fondamentaux de son action culturelle et mieux les faire vivre, en renforçant notamment sa relation aux territoires et en élargissant les publics touchés,
- intégrer l'évolution des pratiques culturelles et l'affirmation des droits culturels dans les normes législatives,
- recourir à une méthode participative d'élaboration de cette politique.

Cette démarche de participation citoyenne, intitulée "Objectif Culture(s) pour tous", a permis de faire émerger les atouts, les besoins et les manques des territoires en matière de culture, et de construire collectivement les réponses à ces enjeux. Elle s'est opérée en trois dispositifs, dont les 2 premiers ont eu lieu sur le 2<sup>nd</sup> semestre 2017 :

- La consultation des Haut-Garonnais sur leurs pratiques culturelles via un questionnaire diffusé à travers toute la Haute-Garonne et disponible en ligne, auquel près de 2500 Haut-Garonnais ont répondu d'août à octobre 2017.

- La concertation en 7 séances publiques en novembre 2017, après un forum de lancement le 16 octobre 2017 réunissant 200 acteurs-mobilisateurs.
- 2 Rencontres professionnelles, à Aurignac et à Toulouse, auxquels ont participé près de 200 acteurs culturels et sociaux du département.
- 5 Apéros Culture (Comminges, Sud, Lauragais, Nord et Toulouse) auxquels ont participé près de 500 citoyens.

**Au total, c'est ainsi 4 000 citoyens et acteurs culturels Haut-Garonnais qui se sont associés à cette démarche de refonte de la politique culturelle départementale, qui aboutira en 2018 au vote et à la présentation d'une nouvelle stratégie culturelle du Département de la Haute-Garonne.**





## INDICATEURS 2017

**211** spectacles en Haute-Garonne

**4 000** collégiens touchés

**50 000** spectateurs

**4 000** Haut-Garonnais associés  
à la concertation sur la politique  
culturelle

Soutien aux équipes artistiques

**105** dossiers financés

Événements culturels – **97** dossiers  
financés

**58** écoles de musique soutenues

## PERSPECTIVES 2018

- Poursuite de l'application des règlements.
- Amélioration des dispositifs de soutien aux acteurs culturels.
- Réflexion sur l'élaboration de nouveaux dispositifs spécifiques de soutien.
- Formalisation des orientations stratégiques de la politique culturelle.



- › Sports loisirs
- › Culture
- ◀ **Mission promotion langue et cultures occitanes**
- › Archives départementales
- › Médiathèque départementale et Lecture Publique
- › Musée archéologique de Saint-Bertrand-de-Comminges

## Mission promotion langue et cultures occitanes

La mission occitane a pour objet la participation à la définition et à la mise en œuvre de la politique départementale de valorisation et de promotion de la langue et de la culture occitanes.

### GRANDS ÉVÉNEMENTS 2017

- L'élaboration, la préparation et l'adoption du plan départemental en faveur de l'occitan en Haute-Garonne.
- Le suivi du dossier "collège occitan" : mise à disposition de locaux départementaux.
- L'instruction des demandes de subvention présentées par les associations.
- La participation à la venue du groupe NADAU lors de la fête de la musique.
- La préparation du vœu en faveur de l'adoption d'un statut législatif de reconnaissance des langues régionales.
- La mise en œuvre des actions de sensibilisation du personnel départemental à la culture et à la langue occitane.

### INDICATEURS 2017

**219 000 €** de budget alloué aux associations occitanes

**12** associations subventionnées

### PERSPECTIVES 2018

- La mise en application du plan départemental pour l'occitan.
- La poursuite des actions de sensibilisation du personnel départemental à l'occitan.
- La poursuite du suivi du dossier "collège occitan" : mise à disposition de locaux départementaux.
- L'étude de la mise en œuvre de la signalisation bilingue d'entrée d'agglomération.
- La mise en place d'une exposition de costumes traditionnels.



- › Sports loisirs
- › Culture
- › Mission promotion langue et cultures occitanes
- › **Archives départementales**
- › Médiathèque départementale et Lecture Publique
- › Musée archéologique de Saint-Bertrand-de-Comminges

## Archives départementales

Les Archives départementales sont chargées de conserver et de mettre en valeur le patrimoine archivistique du département. Il s'agit de collecter, classer, conserver et communiquer les archives qui permettent de sauvegarder les droits des personnes et des collectivités, d'alimenter la mémoire longue de l'administration, de fonder sur les documents l'histoire, l'identité et la culture des hommes et des territoires.

Les Archives départementales collectent des archives publiques et privées. Les fonds conservés sont donc de natures, de provenances et d'époques très variées.

### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

L'année a été marquée par la mise en chantier de deux projets immobiliers : construction d'un bâtiment de conservation chemin des Capelles à Toulouse et lancement d'une étude sur la réhabilitation du site historique Griffoul-Dorval (dont le bâtiment principal de 1955 a reçu le label Patrimoine du xx<sup>e</sup> siècle). Parallèlement, un ancien bâtiment a été aménagé afin de pouvoir recommencer à accueillir des versements d'archives définitives.

Le projet de développement d'un système d'archivage électronique a été poursuivi, en 2017, permettant de garantir la préservation à long terme d'archives publiques nativement électroniques.





En matière d'action culturelle, les Archives départementales ont lancé auprès des Haut-Garonnais dans une centaine de communes une collecte de photographies contemporaines dans le cadre de l'opération "Re-photographions la Haute-Garonne" (prises de vue des mêmes lieux en s'inspirant de photographies anciennes).

En plus de leur participation à diverses manifestations culturelles, elles ont organisé à Saint-Gaudens une journée d'études, en collaboration avec le CIRDOC, sur L'Escoloderas Pirineos.

## INDICATEURS 2017

**1 500** mètres linéaires d'archives publiques définitives

**617** mètres linéaires de fonds inventoriés dans l'année

**19 700** de documents communiqués en salle de lecture

**307 000** connexions au site Internet

## PERSPECTIVES 2018

- Poursuite des deux projets immobiliers de construction chemin des Capelles et de réhabilitation boulevard Griffoul-Dorval, avec une étude sur la répartition des fonds historiques entre ces deux sites.
- Mise en production du système d'archivage électronique Stela.
- Mise à disposition des archives au public : achèvement de l'état des versements d'archives postérieures à 1940 (fonds de l'État en 2017, fonds du Conseil départemental en 2018) ; achèvement de la mise en ligne de l'état civil 1903-1912 pour toutes les communes de Haute-Garonne ; refonte du site Internet.
- Action culturelle : publication d'un livre sur la collection Labouche, expositions basées sur l'opération 2017 "Re-photographions la Haute-Garonne", renouvelée dans une autre centaine de communes ; commémoration du centenaire de 1918.

- › Sports loisirs
- › Culture
- › Mission promotion langue et cultures occitanes
- › Archives départementales
- › **Médiathèque départementale et Lecture Publique**
- › Musée archéologique de Saint-Bertrand-de-Comminges

## Médiathèque Départementale et Lecture Publique

Outre le maintien d'une activité soutenue en "cœur de métier" (acquisition d'environ 40 000 livres, CD et DVD, prêt de 366 000 documents à 156 structures, formation de 470 stagiaires, 82 séances d'animation, expositions, conseil aux territoires, tournées de bus...), l'année 2017 a permis l'élaboration du Schéma départemental de Lecture publique 2018-2021, et d'anticiper certaines de ses grandes tendances dans l'organisation du service : mise en route de 16 missions y afférant ("bibliothèques participatives", "ados en bibliothèque"...), promotion accrue des valeurs citoyennes au sein des catalogues de formation et d'animation, diffusion de 30 kits citoyens (le travail, libertés et droits civils, l'Europe...).

La Médiathèque a par ailleurs participé de la dynamique culturelle du département en œuvrant à inscrire ses actions dans le cadre culturel général, synonyme de cohérence et de visibilité départementale ; par exemple, en co-organisant avec 8 médiathèques municipales des projections dans le cadre de "sur les Chemins de la République".





## INDICATEURS 2017

Participation aux Chemins de la République : **8** projections dans les médiathèques du réseau

Mise à disposition des Kits Citoyens : **30 kits prêtés 45 fois**

Formation "Café débat" : **15** bibliothèques participantes

Formation "Intergénérationnel" : **14** bibliothèques participantes

**82** séances d'animation réparties sur tout le territoire

**253** prêts d'expositions et d'outils d'animation auprès de **124** communes

**36** sessions de formation organisées pour **470** participants

Ouverture de quatre nouveaux établissements (Bessières, Ayguesvives, Aucamville, Cornebarrieu)

Conférence Laïcité ouverte en décembre 2017 à tous les élus et professionnels du Département

## PERSPECTIVES 2018

- Mise en place du Schéma départemental de Lecture Publique ; une vingtaine de missions recoupant trois axes majeurs :
  - maillage de tout le territoire,
  - encourager la participation citoyenne,
  - toucher tous les publics.
- Acquisition d'un nouveau médiabus.
- Élargissement de l'accès du portail de ressources numériques à toutes les villes haut-garonnaises de moins de 100 000 habitants.
- Ouverture du bâtiment-amiral de la Médiathèque aux entreprises de Labège-Innopole.





- › Sports loisirs
- › Culture
- › Mission promotion langue et cultures occitanes
- › Archives départementales
- › Médiathèque départementale et Lecture Publique
- › **Musée archéologique de Saint-Bertrand-de-Comminges**

## Musée archéologique de Saint-Bertrand-de-Comminges

Le Musée archéologique est labélisé musée de France depuis 2003. Il est dépositaire des objets issus des fouilles entre 1920 et 1969, le musée développe son propre programme éditorial, publie des articles et organise tables rondes et autres colloques sur la période de l'antiquité romaine.

Il dispose d'un lieu d'exposition temporaire au sein d'un bâtiment remarquable sur le site de St Bertrand de Comminges et d'un lieu d'exposition de 60 m<sup>2</sup> sur l'ancienne chapelle des Olivétains.

### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

- Participation active de l'équipe du musée à la 2<sup>e</sup> campagne de fouilles organisée à côté de la basilique de Valcabrère.
- Exposition au CD 31 de certains objets.

### INDICATEURS 2017

Exposition Conseil départemental : **500** visiteurs

### PERSPECTIVES 2018

- Grande exposition autour du thème le marbre de Saint-Béat (de mi-mai à fin septembre 2018).
- Nouvelle exposition au siège du Conseil départemental.
- Reconfiguration de l'exposition dans la chapelle du trophée d'Auguste qui devrait s'ouvrir vers la mi-juillet 2018.



**61 486 386 €**

- ◀ Collèges et cités scolaires
- › Enseignement du premier degré
- › Transports scolaires

## ➤ ÉDUCATION, ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

### Collèges et cités scolaires

Le Département assure la construction, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des collèges publics, à l'exception de certaines dépenses pédagogiques et des dépenses de personnel éducatif qui restent à la charge de l'État.

Il est compétent pour organiser les services de restauration scolaire des collèges et l'hébergement des élèves (4 internats). Concernant la restauration scolaire, il développe une politique d'amélioration de la qualité des repas servis aux collégiens, visant à favoriser l'utilisation de produits locaux de qualité (Miam 31).

Le Département, avec son laboratoire, assure des missions de contrôle sanitaire des services de restauration scolaire, notamment en contrôlant bactériologiquement les denrées alimentaires et l'environnement (ustensiles, surfaces de travail, matériels). Il forme également les personnels et propose des audits en hygiène et en nutrition.

Par ailleurs, il propose aux familles les plus modestes une aide pour l'accès au service de restauration des collèges publics et privés.





## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

- Concertation citoyenne pour améliorer la mixité sociale dans les collèges : les élèves des 6 écoles du secteur du collège Raymond Badiou à TOULOUSE ont été accueillis dans les 5 collèges receveurs à la rentrée 2017 : Jean Rostand à BALMA, Bellevue, Les Chalets, Pierre de Fermat à TOULOUSE, Léonard-de- Vinci à TOURNEFEUILLE. En parallèle, la 6<sup>e</sup> du collège Raymond Badiou a été fermée à la rentrée de septembre 2017.
- Opération de reconstruction complète du collège Georges Chaumeton de l'Union et livraison de la nouvelle demi-pension à la rentrée scolaire.
- Poursuite de la réhabilitation du collège Louisa Paulin de Muret avec la livraison à la rentrée de septembre 2017 du nouveau bâtiment B, des nouveaux logements de fonction et d'une partie du bâtiment C rénové.
- Extension et restructuration partielles du collège Labitrie de Tournefeuille.
- Poursuite des études pour la construction du nouveau collège d'Escalquens.
- Poursuite des études et choix des entreprises pour la réhabilitation du collège du Bois de la Barthe à Pibrac.
- Réalisation des travaux d'amélioration du confort thermique du collège Adrienne Bolland à Bessières.
- Études pour la restructuration de la demi-pension du Collège Pablo Picasso de Frouzins et Vincent Auriol de Revel.
- Lancement de la restructuration de la SEGPA du collège Voltaire de Colomiers.
- Réfection de la cour de récréation des collèges Henri Guillaumet de Blagnac et Daniel Sorano de Pins-Justaret.
- Réfection de l'étanchéité des toitures-terrasses des collèges Nicolas Vauquelin de Toulouse et Jules Vallès de Portet-sur-Garonne.
- Changement des menuiseries extérieures au collège Bellevue de Toulouse.
- Réalisation de travaux liés à l'amélioration de la mixité dans les collèges Nicolas Vauquelin de Toulouse, Jean Rostand de Balma et Léonard-de-Vinci de Tournefeuille.



- › Collèges et cités scolaires
- › Enseignement du premier degré
- › Transports scolaires

## PERSPECTIVES 2018

- Poursuite de la mise en œuvre du programme de mise en accessibilité (ADAP) des collèges.
- Lancement des procédures de consultation de la maîtrise d'œuvre pour les nouveaux collèges de Beauzelle et de Toulouse Saint-Simon.
- Espace Numérique de Travail (ENT) eCollège31 : développement de la nouvelle version, avec de nouvelles fonctionnalités, adaptée à tous les écrans.
- Dématérialisation de la demande d'Aide à la Restauration Scolaire via l'ENT.
- Participation du Conseil départemental des collégiens à la semaine de la Laïcité et valeurs de la République, au Salon RÉGAL.
- Poursuite de la réalisation du Plan Pluriannuel d'Investissement dans les collèges.
- Engagement de la consultation de maîtrise de la restructuration du collège de Toulouse Rosa Parks.
- Engagement des travaux de réhabilitation des collèges de Pibrac et de construction du collège neuf d'Escalquens.
- Fermeture du niveau 5<sup>e</sup> du collège Raymond Badiou à Toulouse à la rentrée de septembre 2018.
- Concertation citoyenne pour l'accueil des élèves des écoles de BELLEFONTAINE dans des collèges d'accueil.
- Concertation citoyenne pour la construction d'un collège dans le quartier de Saint-Simon suite à la fermeture du collège Raymond Badiou.
- Concertation citoyenne pour les projets de sectorisation.
- Poursuite du plan d'équipement informatique des collèges publics.
- Poursuite de l'amélioration de la qualité alimentaire.
- Développement de l'offre éducative (guide – conventionnement Éducation nationale...) et de l'accompagnement à la scolarité.
- Réflexion sur l'évolution du Conseil départemental des collégiens pour la rentrée 2018.
- Poursuite des aides aux associations sportives, aux associations du domaine éducatif et de la distribution des dictionnaires et codes jeunes.





---

## INDICATEURS 2017

---

Construction et réhabilitation de collèges  
publics – effectifs rentrée scolaire 2017

**52 066** élèves

PLAN NUMÉRIQUE 2017-2020

programmation 2017

**23** collèges

Espace Numérique de Travail (ENT)

eCollège31 nouvelle version

**96** collèges

PLAN NUMÉRIQUE

**4** collèges préfigurateurs dotés

sur 2 niveaux supplémentaires

en tablettes numériques

**1 062** tablettes

**16 700** dictionnaires distribués

aux élèves de 6<sup>e</sup>

**15 800** Codes jeunes distribué

aux élèves de 5<sup>e</sup>

---

**4 798 766 €**

- › Collèges et cités scolaires
- ‹ Enseignement du premier degré
- › Transports scolaires

## Enseignement du premier degré

Dans le cadre de la programmation 2017 des Contrats de territoire, le Département a souhaité aider les communes à financer leurs projets d'investissement concernant les écoles publiques du 1<sup>er</sup> degré.

Pour les communes rurales et péri-urbaines, les petits travaux (projets d'un montant < à 5 000 € HT) ainsi que les acquisitions de mobilier et matériel ont continué à être financés par le Département hors programmation des Contrats de territoire.

Par ailleurs, il apporte également un appui aux :

- Réseaux d'Aides Spécialisées pour les Élèves en Difficulté (RASED) :  
subvention annuelle de fonctionnement aux communes sièges d'un RASED,
- Centres d'Animation et de Documentation pédagogique (CADP) :  
créés par le Conseil départemental de la Haute-Garonne pour mettre à disposition des enseignants du 1<sup>er</sup> degré des Centres de ressources de proximité et de formation. Destinés aux écoles maternelles et élémentaires, ces centres peuvent aussi concerner le niveau collège dans le cadre du cycle 3 commun (CM1-CM2 et 6<sup>e</sup>).





.....  
**INDICATEURS 2017**  
.....

**13** communes aidées dans le cadre  
des RASED

**3** CADP : Rieux-Volvestre, Saint-Gaudens,  
Villefranche-de-Lauragais  
.....

## ➤ ÉDUCATION, ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

- › Collèges et cités scolaires
- › Enseignement du premier degré
- ‹ Transports scolaires

**45 387 037 €**

# Transports scolaires

Depuis 1983, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a instauré la gratuité des transports scolaires pour tous les élèves domiciliés en Haute-Garonne de la maternelle à la terminale sous réserve qu'ils respectent la sectorisation des établissements scolaires et qu'ils résident à plus d'un kilomètre en ligne droite de leur établissement.

Le transport des élèves est assuré par les transports publics (bus, métro, tramway, train) et par les circuits spéciaux organisés par le Département pour compléter l'offre de transport public.

## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

Par convention avec la Région Occitanie, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017, et avec le syndicat mixte des transports urbains Tisséo depuis 1982, l'organisation des transports scolaires est confiée au Département de la Haute-Garonne.

Le lycée de Pibrac a ouvert ses portes en septembre 2016 générant la création de 7 nouveaux circuits de transports scolaires.

En septembre 2017, 5 circuits spéciaux ont été mis en place pour assurer le transport des élèves de 6<sup>e</sup> relevant du collège Badiou vers les 5 collèges choisis dans le cadre du projet "mixité sociale".





- › Collèges et cités scolaires
- › Enseignement du premier degré
- › **Transports scolaires**

### INDICATEURS 2017

**73 389** élèves transportés dont 32 %  
sur réseau Tisséo

**1038** circuits spéciaux

Coût de l'élève transporté : **660 €**  
par élève et par an

### PERSPECTIVES 2018

- Dématérialisation des paiements en ligne pour faciliter la vie des familles. Lancement de l'expérimentation d'une billettique légère pour les transports scolaires afin de mieux connaître la fréquentation des circuits et leur suivi.





# Œuvrer à l'émancipation et à l'accomplissement de chacun

<b>SPORT, CULTURE</b>	Sports loisirs	<b>8 594 841 €</b>
	Culture	<b>5 460 750 €</b>
	Mission promotion langue et cultures occitanes	—
	Archives départementales	—
	Médiathèque départementale et Lecture Publique	—
	Musée archéologique de Saint-Bertrand-de-Comminges	—
<b>TOTAL</b>	<b>Sport, Culture</b>	<b>18 712 252 €</b>
<b>ÉDUCATION, ÉQUIPEMENT SCOLAIRE</b>	Collèges et cités scolaires	<b>61 486 386 €</b>
	Enseignement du premier degré	<b>4 798 766 €</b>
	Transports scolaires	<b>45 387 037 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>Éducation, équipement scolaire</b>	<b>115 013 490 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>Œuvrer à l'émancipation et à l'accomplissement de chacun</b>	<b>133 725 742 €</b>

## Faire vivre la République

	Chemins de la République	15 766 €
	Parcours Laïque et Citoyen dans les collèges	438 403 €
	Égalité Femmes-Hommes	16 243 €
	Démocratie Participative	78 719 €
	Musée de la Résistance	73 613 €
<b>TOTAL</b>	<b>Faire la République</b>	<b>622 744 €</b>

## Préserver l'avenir de notre unique biosphère

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	Eau	18 418 596 €
	Déchets	394 199 €
	Espaces naturels	193 760 €
	Activités de loisirs et de pleine nature	1 156 115 €
	Sensibilisation à l'environnement	96 596 €
	Surveillance du moustique tigre	—
	Sécurité sanitaire et nutrition	—
<b>TOTAL</b>	<b>Protection de l'environnement</b>	<b>20 259 266 €</b>
DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	Agro-écologie	6 559 473 €
	<b>TOTAL</b>	<b>Agro-écologie</b>
<b>TOTAL</b>	<b>Préserver l'avenir de notre unique biosphère</b>	<b>26 818 739 €</b>

## Être solidaires

SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE	Actions sociales polyvalentes de proximité	5 460 750 €
	Autonomie des personnes âgées	154 666 365 €
	Autonomie et compensation du handicap	186 637 385 €
	Insertion	232 111 278 €
<b>TOTAL</b>	<b>Solidarité départementale</b>	<b>578 875 778 €</b>
ENFANCE ET JEUNESSE	Enfance	143 256 238 €
	Prévention et éducation	2 906 547 €
	Jeunesse	—
	Insertion et orientation des jeunes	5 889 270 €
<b>TOTAL</b>	<b>Enfance et jeunesse</b>	<b>152 052 055 €</b>
TOURISME	Tourisme	3 434 188 €
<b>TOTAL</b>	<b>Tourisme</b>	<b>3 434 188 €</b>

SOUTIEN À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI	Aide à la création d'activité Innovation et recherche	331 653 € 2 629 867 €
<b>TOTAL</b>	<b>Soutien à la création d'activité et à l'emploi</b>	<b>2 961 520 €</b>
LOGEMENT	Aide à la pierre Aide à la personne	12 884 814 € 1 892 685 €
<b>TOTAL</b>	<b>Logement</b>	<b>14 777 499 €</b>
DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	Aménagement des territoires Mission Europe Aides aux administrations publiques locales Voirie Transports collectifs	11 988 821 € — 25 094 445 € 59 482 491 € 51 281 396 €
<b>TOTAL</b>	<b>Développement des territoires</b>	<b>147 847 153 €</b>
SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES	Risques des biens et des personnes Sécurité de l'alimentation en eau potable	50 046 000 € 248 610 €
<b>TOTAL</b>	<b>Sécurité des biens et des personnes</b>	<b>50 046 000 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>Être solidaires</b>	<b>950 242 803 €</b>

## Œuvrer à l'émancipation et à l'accomplissement de chacun

SPORT, CULTURE	Sports loisirs Culture Mission promotion langue et cultures occitanes Archives départementales Médiathèque départementale et Lecture Publique Musée archéologique de Saint-Bertrand-de-Comminges	8 594 841 € 5 460 750 € — — — —
<b>TOTAL</b>	<b>Sport, Culture</b>	<b>18 712 252 €</b>
ÉDUCATION, ÉQUIPEMENT SCOLAIRE	Collèges et cités scolaires Enseignement du premier degré Transports scolaires	61 486 386 € 4 798 766 € —
<b>TOTAL</b>	<b>Éducation, équipement scolaire</b>	<b>115 013 490 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>Œuvrer à l'émancipation et à l'accomplissement de chacun</b>	<b>133 725 742 €</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>1 728 828 645 €</b>

## ➤ PROJETS PHARES DE MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION EN LIEN AVEC L'USAGER

### Cap'31 : une modernisation de l'administration

Pour répondre aux défis auxquels elle est confrontée, la collectivité s'est engagée dans une démarche complexe de conduite du changement basée notamment sur la transformation de son organisation et la modernisation de son fonctionnement.

Dans ce contexte, elle a notamment élaboré un projet d'administration, appelé "Cap'31". Ce plan d'actions pluriannuel présente ainsi un ensemble de 40 projets structurants de modernisation de l'action départementale, classés en quatre axes :

- une administration au service des usagers et partenaires,
- une administration modernisée dans ses pratiques et ses moyens,
- une administration au service du collectif,
- une administration plus proche des Haut-Garonnais.

En 2017, 3 chantiers ont été poursuivis en association avec des agents volontaires (management participatif) pour améliorer le service rendu aux usagers :

- l'accueil des usagers et des partenaires,
- la simplification des procédures en interne pour notamment réduire les délais de traitement des demandes des usagers,
- le développement d'actions innovantes pour permettre à la collectivité de répondre.

Ainsi, pour 2018, les dispositifs suivants seront progressivement mis en œuvre :

- la mise en place d'une politique globale d'accueil des usagers et des partenaires permettant de mieux gérer les relations aux usagers et faciliter leur accès aux services départementaux,
- le lancement d'une réflexion autour d'un laboratoire administratif permettant de dégager des solutions innovantes pour réinventer les prestations départementales notamment de matière digitale.





## Un département engagé dans la transition numérique

Le Conseil départemental a engagé depuis plusieurs années une transformation numérique, avec la volonté de moderniser ses modes de fonctionnement et d'apporter une offre numérique de qualité à l'ensemble des Haut-Garonnais et des partenaires du Conseil départemental.

### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2017

- Développement des services numériques à destination des usagers :
  - Développement d'e-services,
  - Dématérialisation de l'Aide à la Restauration Scolaire (ARS),
  - Mise en place de l'Opendata,
  - Généralisation des outils de communication aux assistants familiaux,
  - Plan TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) collèges,
  - Modernisation du Système d'Information de la Maison Départemental des Personnes Handicapées (MDPH) en vue de la dématérialisation,
  - Mise en œuvre d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI).

### INDICATEURS 2017

Éducation :

- **17 000** postes de travail et **4 000** TBI (tableaux blancs interactifs) installés dans les 96 collèges tous équipés d'une liaison haut débit de qualité
- **12** collèges équipés de **2** charriots-tablettes comprenant chacun **15** tablettes et **8** tablettes pour les enseignants



## Dématérialisation des relations avec les entreprises

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le Conseil départemental a amorcé un processus de dématérialisation des factures des grandes entreprises. La plateforme de dématérialisation Chorus a rapidement été adoptée par les fournisseurs du Conseil départemental, avec au 15 mars 2017 déjà 10 560 factures déposées en ligne.

Cette dynamique se poursuit avec la dématérialisation de la totalité des pièces justificatives à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et la poursuite de la dématérialisation des factures qui sera ouverte aux PME en 2019 également.

Les gains sont attendus dans la réduction des délais de paiement, l'efficacité et l'automatisation des traitements ainsi que la fiabilisation des données.

# Modernisation de la commande publique

La Charte départementale de la commande publique est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. A travers ses engagements, elle permet de faire en sorte que le poids financier de la commande publique du Département soit un levier pour le soutien :

- aux personnes éloignées de l'emploi,
- aux entreprises locales,
- à la protection de l'environnement,
- à l'innovation.

## INDICATEURS 2017

Volume des achats réalisés  
**120 M € HT**

**62,40 %** part des achats réalisés auprès  
d'entreprises de la Haute-Garonne

**74,33 %** des achats réalisés auprès  
d'entreprises d'Occitanie

Délai moyen de paiement des entreprises :  
**21** jours

Montant des avances versées aux  
entreprises titulaires des marchés  
**1,8 M € HT**

**60 000 M € HT** heures d'insertion  
dans les marchés publics attribués

Montant des marchés attribués  
à des entreprises du secteur protégé :  
**1 M € HT**

Le premier octobre 2018, la dématérialisation obligatoire des procédures de marchés publics contribuera à leur simplification et modernisation. L'objectif est notamment de permettre un accès facilité à la commande publique et d'en garantir une plus grande transparence.

En 2018, le projet de plateforme SCOPE sera initié. Celle-ci a pour objet de communiquer, sur un site unique, toute l'information relative aux marchés publics de la région Occitanie et de faciliter ainsi l'accès des entreprises à la commande publique.

Le Conseil départemental fait partie des fondateurs du projet, en partenariat avec la Préfecture de Région, le Conseil régional, le Conseil départemental de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole, Montpellier Métropole Méditerranée, la CCI de Toulouse, la CCI de l'Hérault et la CCI d'Occitanie.



---

## Optimisation de la gestion des subventions

Le Conseil départemental a engagé un important travail de modernisation de la gestion des subventions dont bénéficient les collectivités territoriales, les associations, entreprises ou particuliers.

L'objectif est de permettre le dépôt et le suivi des demandes de subvention à l'aide d'une plateforme en ligne. Le bénéfice pour les usagers sera double, avec à la fois une lisibilité plus importante de l'action du Conseil départemental et une relation simplifiée avec celui-ci.

---

## La mise en place d'une gestion des risques majeurs

Le Conseil départemental a engagé une démarche de "gestion des risques majeurs" concernant notamment :

- le risque terroriste,
- Le plan canicule/grand froid.

## ➤ OPEN DATA

Après avoir initié dès 2015 la publication de ses propres données en Open Data, le département s'est engagé en 2017 dans l'étude et l'élaboration d'un programme d'accompagnement des collectivités à l'ouverture des données publiques sur le territoire de la haute-garonne.

Cette initiative vise à favoriser et à coordonner l'ouverture des données publiques sur le territoire avec pour objectif premier de favoriser la réutilisation des données ouvertes.

Une expérimentation menée en 2107 avec deux collectivités pilotes (Le Sicoval et la Commune de Roques) a permis d'identifier le contenu d'une offre de service qui sera proposée dans le cadre d'un programme d'accompagnement pluriannuel aux collectivités du territoire à l'échéance d'Octobre 2018. Des outils seront mis à disposition des collectivités afin d'accompagner en priorité l'ouverture des données standardisées du socle des données locales produit dans le cadre du projet Open Data Locale (délibérations, subventions, données essentielles de marchés publics), leur agrégation à l'échelle départementale et leur visibilité au niveau national sur le portail [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr).

Cette expérimentation a constitué durant l'année 2017 la contribution du département, en tant que collectivité pilote du Territoire d'Occitanie aux côtés de la Préfecture de Région, de la Région et de Toulouse Métropole, au projet Open Data Locale piloté par l'association OpenData France et financé par l'état.

Le département est engagé avec les acteurs majeurs de l'open data en Occitanie dans une volonté commune de coopération, de mutualisation, de capitalisation d'expériences, de recherche de complémentarité et de subsidiarité, à seule fin de favoriser l'ouverture et la valorisation des données publiques sur l'ensemble du territoire.

Ces partenariats laissent peu à peu entrevoir la possibilité :

- de travaux de standardisation des formats de fichiers,
- de relais des projets de réutilisation et de valorisation des données portés par les territoires sur l'ensemble de la haute-garonne,
- de partage et mutualisation des données sur les portails des différentes collectivités,
- de participations à des projets communs de réutilisation des données ouvertes,
- de cofinancement de projets, d'évènements et d'expérimentations autour de la valorisation et la réutilisation des données ouvertes,
- de partage et capitalisation d'expériences entre administrations dans les dispositifs d'ouverture des données publiques.

# Rapport d'Activités 2017

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

---

## **Directeur de la publication**

Georges Méric

## **Direction Générale des services**

Bertrand Looses

## **Finances/Organisation et Méthode/Contrôle Interne et Externe**

Bruno Ollier

## **Service Pilotage**

Claire Soulier

## **Photographies**

CD 31 / Aurélien Ferreira<sup>®</sup> / Florian Racaché<sup>®</sup> / Romain Saada<sup>®</sup> / Loïc Bel<sup>®</sup> /  
Jean-Marc Souchon<sup>®</sup> / Rémi Gabalda<sup>®</sup> / Léo Mora<sup>®</sup> / Thomas Biarneix<sup>®</sup> / Fotolia<sup>®</sup>

## **Impression**

Création et impression CD31

---

ISBN : 979-10-92065-20-6

---



**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DE LA HAUTE-GARONNE**

1 boulevard de la Marquette  
31090 Toulouse cedex 9  
Tél : 05 34 33 32 31  
contact@cd31.fr  
**www.haute-garonne.fr**